

DOCUMENT DE REFERENCE

«ATTIJARI LEASING 2016»



التجاري ليزنغ
Attijari Leasing

SA, au capital de 21 250 000 dinars

divisé en 2 125 000 actions de nominal
10 Dinars entièrement libérées

Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
RC : B125651997 ; Tel : 00 216 71 862 122 ; Fax : 00 216 71 861 545

Attijari Leasing a été notée «BB+» (tun) à long terme avec perspective d'évolution stable et « B » (tun) à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 06 février 2015 et confirmée le 24 mars 2016

Ce Document de Référence a été enregistré par le CMF le ^{16 DEC 2016} 16/12/2016 sous le n° 16-013/16 donné en application de l'article 14 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information

Monsieur Kaïs CHAIBI

Directeur financier et ressources humaines d'Attijari Leasing

Tel : 00 216 71 862 122 - Fax : 00 216 71 861 545

Organisme Conseil chargé de l'élaboration du Document de Référence

Attijari Finances Tunisie



Attijari Finances
Tunisie

Rue du Lac d'Annecy les Berges du Lac 1053 Tunis

Tel : 00 216 71 964 039

Fax : 00 216 71 965 615

Le présent Document de Référence est mis à la disposition du public sans frais auprès d'Attijari Leasing, Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

Décembre 2016

ABREVIATIONS

AFT	Attijari Finances Tunisie
ALM	Assets and Liabilities Managment « Gestion Actif-Passif »
BCT	Banque Centrale de Tunisie
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Business Plan
BPA	Bénéfice Par Action
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
BVMT	Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis
CMF	Conseil du Marché Financier
CSC	Code des Sociétés Commerciales
CT	Court Terme
DT	Dinar Tunisien
GL	Général Leasing
FCP	Fonds Commun de Placement
HT	Hors Taxes
mDT	Milliers de Dinars Tunisiens
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MLT	Moyen et Long Terme
NC	Norme comptable
ns	Non significatif
PDM	Part de marché
PER	<i>Price Earning Ratio</i>
PNB	Produit Net Bancaire
ROA	<i>Return On Assets</i>
ROE	<i>Return On Equity</i>
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
VCN	Valeur Comptable Nette
%	Pourcentage

SOMMAIRE

CHAPITRE 1	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	12
I.	Responsables du Document de Référence	13
II.	Responsables du Contrôle des Comptes	14
II.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2013 et au 31/12/2014	14
II.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2015 et au 30/06/2016	14
II.3	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2013	14
II.4	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2014	14
II.5	Extrait de l'opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015	14
II.6	l'avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016	15
II.7	Attestation des Commissaires Aux Comptes	16
III.	Organisme Conseil responsable de l'élaboration du Document de Référence	17
IV.	Le Responsable de l'information	18
CHAPITRE 2	RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL	19
I.	Renseignements à caractère général concernant Attijari Leasing	20
I.1	Cadre général	20
I.2	Cadre législatif et réglementaire	21
I.3	Clauses statutaires particulières	21
II.	Renseignements à caractère général concernant le capital d'Attijari Leasing	26
II.1	Renseignements a caractère général	26
II.2	Historique du capital et de l'actionariat	27
III.	Appartenance d'Attijari Leasing au Groupe Attijari bank	29
III.1	Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2015	30
III.2	Politique actuelle et future de financement inter sociétés du Groupe Attijari bank	42
III.3	Stratégie de développement du Groupe	42
III.4	Relations entre Attijari Leasing et les sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2015	43
III.5	Relations de la société Attijari Leasing avec les autres parties liées autres que les sociétés du groupe Attijari bank au 31/12/2015	49
III.6	Politique de distribution de dividendes	52
III.7	Marché des titres d'Attijari Leasing	52
III.8	Notation	53
CHAPITRE 3	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION	60
I.	Aperçu du secteur du leasing tunisien	61
I.1	Cadre réglementaire	61
I.2	Historique	62
I.3	Présentation du secteur du crédit-bail tunisien	62
II.	Historique d'Attijari Leasing	62
III.	Description de l'activité d'Attijari Leasing au 31/12/2015	63
III.1	Situation d'Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 31/12/2015	63
III.2	Evolution des approbations d'Attijari Leasing	64
III.3	Evolution des mises en force d'Attijari Leasing	65
III.4	Evolution des encours financiers d'Attijari Leasing	66
III.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur les trois derniers exercices	67
III.6	Evolution de l'activité factoring	67
III.7	Composition de l'encours comptables en 2013, 2014 et 2015	68
IV.	Description de l'activité d'Attijari Leasing au 30/06/2016	68
IV.1	Situation d'Attijari Leasing par rapport au secteur du leasing au 30/06/2016	68
IV.2	Evolution des approbations d'Attijari Leasing	68
IV.3	Evolution des mises en force d'Attijari Leasing	69
IV.4	Evolution des encours financiers d'Attijari Leasing	70
IV.5	Analyse des engagements sur la clientèle sur la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016	72
IV.6	Evolution de l'activité factoring	72
IV.7	Indicateurs d'activité au 30 septembre 2016	73
V.	Organisation d'Attijari Leasing	75
V.1	Procédures générales	75
V.2	Organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing	76
VI.	Contrôle interne	81
VII.	Système d'information	84
VIII.	politique sociale et effectifs de la société	86

VIII.1	Politique de Recrutement	86
VIII.2	Politique de Formation	86
VIII.3	Politique d'Intéressement.....	86
VIII.4	Evolution des effectifs.....	86
IX.	Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité d'Attijari Leasing	88
X.	Dépendance d'Attijari Leasing.....	90
XI.	Litiges et arbitrages	91
XII.	Politique d'investissement	91
XIII.	Analyse SWOT	92
XIV.	Orientations stratégiques et politique de développement	92
CHAPITRE 4	PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS.....	93
I.	Patrimoine d'Attijari Leasing au 31/12/2015	94
I.1	Créances sur la clientèle de leasing au 31/12/2015.....	94
I.2	Acheteurs factorés.....	96
I.3	Portefeuille d'investissement au 31/12/2015.....	96
I.4	Valeurs immobilisées	97
II.	Etats financiers comparés au 31 Décembre 2015	98
II.1	Bilans comparés au 31/12/2015	99
II.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 31/12/2015	100
II.3	Etats de résultat comparés au 31/12/2015	101
II.4	Etats de flux de trésorerie comparés	102
II.5	Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2015.....	103
II.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015.....	148
II.7	Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2015.....	151
II.8	Rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2015.....	153
III.	Analyse de la situation financière d'Attijari Leasing au 31/12/2015	158
III.1	Les engagements financiers au 31/12/2015	158
III.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 31/12/2015.....	159
III.3	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31/12/2015	162
III.4	Tableau de mouvements des capitaux propres	163
III.5	Affectation des résultats des trois derniers exercices	164
III.6	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation	164
III.7	Evolution du résultat net	164
III.8	Evolution des dividendes	165
III.9	Evolution de la marge brute d'autofinancement	165
III.10	Indicateurs de gestion et ratios	165
IV.	Patrimoine d'Attijari Leasing au 30/06/2016	167
IV.1	Créances sur la clientèle de leasing au 30/06/2016.....	167
IV.2	Acheteurs factorés.....	168
IV.3	Portefeuille d'investissement au 30/06/2016.....	168
IV.4	Valeurs immobilisées	169
V.	Etats financiers comparés au 30 JUIN 2016.....	170
V.1	Bilans comparés au 30/06/2016	171
V.2	Etats des engagements Hors Bilan comparés au 30/06/2016	172
V.3	Etats de résultat comparés au 30/06/2016	172
V.4	Etats de flux de trésorerie comparés	173
V.5	Notes aux Etats financiers arrêtés au 30/06/2016.....	174
V.6	Notes complémentaires, explicatives et rectificatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016.....	208
V.7	Avis des Commissaires Aux Comptes sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2016	209
VI.	Analyse de la situation financière d'Attijari Leasing au 30/06/2016	211
VI.1	Les engagements financiers au 30/06/2016	211
VI.2	Encours des crédits contractés par Attijari Leasing au 30/06/2016.....	212
VI.3	Structure des souscripteurs au dernier emprunt obligataire.....	213
VI.4	Soldes intermédiaires de gestion comparés au 30/06/2016	214
VI.5	Tableau de mouvements des capitaux propres	215
VI.6	Evolution des revenus et du résultat d'exploitation	216
VI.7	Evolution du résultat net	216
VI.8	Evolution de la marge brute d'autofinancement	216
VI.9	Indicateurs de gestion et ratios	217
VII.	Comportement boursier de la valeur Attijari Leasing.....	218

CHAPITRE 5	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	219
I.	Conseil d'Administration	220
I.1	Membres des organes d'administration	220
I.2	Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Société	220
I.3	Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction.....	221
I.4	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés.....	221
I.5	Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans les sociétés qu'ils représentent	221
II.	Intérêts des dirigeants dans la Société	222
II.1	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2015	222
II.2	Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'Administration et de Direction au 30/06/2016	222
II.3	Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de direction au 31/12/2016	222
III.	Organes de contrôle	223
III.1	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2013 et au 31/12/2014	223
III.2	Identité des Commissaires Aux Comptes au 31/12/2015 et au 30/06/2016	223
IV.	Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration ou de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital	223
CHAPITRE 6	RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	225
I.	Evolution récente et stratégie future	226
I.1	Evolution récente.....	226
I.2	Stratégie future.....	226
I.3	Note sur les principaux changements des prévisions par rapport au dernier Document de référence	226
II.	Perspectives d'avenir.....	227
II.1	Analyse des écarts enregistrés et des modifications opérées au niveau des prévisions 2016-2019	227
II.2	Analyse des performances réalisées au 30 septembre 2016 par rapport aux prévisions relatives à l'exercice 2016	229
II.3	Hypothèses retenues	229
II.4	Etats Financiers prévisionnels	235
II.5	Ratios prévisionnels	238
III.	Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2016 à 2020.....	240

PREAMBULE

En application des dispositions du Règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne¹, le présent Document de Référence porte notamment sur la présentation de l'Emetteur, son patrimoine, son organisation, son activité, sa situation financière, ses performances et ses perspectives.

Ledit Document de Référence a été préparé par Attijari Finances Tunisie conformément à l'annexe 1 du Règlement Général du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Epargne.

Le contenu de ce Document de Référence a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale d'Attijari Leasing ;
- Etats financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- Etats financiers intermédiaires d'Attijari Leasing arrêtés au 30 juin 2016 ;
- Etats financiers individuels pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 des filiales d'Attijari bank qui se présentent comme suit :
 - ✓ Attijari Intermédiation ;
 - ✓ Attijari Recouvrement ;
 - ✓ Attijari SICAR ;
 - ✓ Attijari Leasing ;
 - ✓ Attijari Immobilière ;
 - ✓ Attijari Finances Tunisie ;
 - ✓ Attijari Gestion ;
 - ✓ Attijari Obligataire SICAV ;
 - ✓ Attijari Placement SICAV ;
 - ✓ Attijari Valeur SICAV ;
 - ✓ Générale Tunisienne d'Informatique ;
 - ✓ Générale Immobilière du Sud ;
 - ✓ Attijari Assurances.
- Procès-verbaux des Conseils d'Administration d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014, 2015 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaires et des Assemblées Générales Extraordinaires pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014, 2015 et jusqu'à l'exercice en cours ;
- Rapports de Gestion d'Attijari Leasing pour les exercices clos au 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels d'Attijari Leasing pour les exercices clos aux 31 décembre 2013, 2014 et 2015 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers intermédiaires d'Attijari Leasing arrêtés au 30 juin 2016 ;
- Rapports des Commissaires Aux Comptes relatifs aux états financiers individuels des filiales d'Attijari bank pour l'exercice clos aux 31 décembre 2015 ;
- Etats financiers prévisionnels relatifs à la période 2016-2020 accompagnés de l'avis des Commissaires Aux Comptes .

¹ Tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17/11/2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07/04/2001, du 24/09/2005, du 12/07/2006, du 17/09/2008 et du 16/10/2009.

Ce Document de Référence doit être tenu à la disposition du public au siège d'Attijari Leasing et auprès d'Attijari Intermédiation selon les modalités suivantes :

- disponible à tout moment au siège social d'Attijari Leasing et Attijari Intermédiation ;
- disponible sur le site du CMF (www.cmf.tn).

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, la société Attijari Leasing s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

PRESENTATION RESUMEE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

Activité d'Attijari Leasing au 31 décembre 2015 :

L'activité d'Attijari Leasing continue, en 2015, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 274 MDT en 2015 contre 268 MDT en 2014 enregistrant ainsi une croissance de 2,2% par rapport à 2014 et un taux de croissance annuel moyen de 4,3% sur la période 2013-2015 ;
- Mises en force qui s'établissent à 216 MDT en 2015 contre 215 MDT au titre de l'exercice 2014 enregistrant ainsi une hausse de 0,5% par rapport à 2014 et une croissance annuelle moyenne de 1,2% sur la période 2013-2015 ;
- Encours financiers qui réalisent une progression de 6,0% au titre de l'exercice 2015, s'établissant à 408 MDT contre 385 MDT en 2014. Sur la période 2013-2015, les encours financiers enregistrent une croissance annuelle moyenne de 6,6%.

En MDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Approbations	252	268	274	6,5%	2,2%
Mises en force	211	215	216	1,8%	0,5%
Encours financiers	359	385	408	7,3%	6,0%

Concernant l'activité de factoring, 2^{ème} ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au titre de l'exercice 2015 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 8 790 mDT contre 10 029 mDT en 2014 soit une baisse de 12,4%.

Au titre de l'exercice 2015, le département de factoring a dégagé un total produit de 932 mDT en hausse de 5,1% par rapport à 2014.

Le total revenu de l'activité factoring en 2015 se répartit comme suit :

En mDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Acheteurs Factorés	5 818	10 029	8 790	72,4%	(12,4%)
Commissions de factoring	215	319	290	47,9%	(9,0%)
Commissions de financement	475	568	642	19,7%	13,0%
Total des produits de factoring	690	887	932	28,6%	5,1%

Créances classées au 31 décembre 2015

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours des trois dernières années.

En mDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	407 593	443 026	468 115	8,7%	5,7%
Montant des engagements courants sur la clientèle	362 356	396 888	421 609	9,5%	6,2%
Montant des créances classées leasing (b)	45 237	46 138	46 506	2,0%	0,8%
Dont actifs classe 4	34 316	36 441	35 108	6,2%	(3,7%)
Dont actifs classe 3	4 367	3 948	5 713	(9,6)%	44,7%
Dont actifs classe 2	6 554	5 749	5 685	(12,3)%	(1,1)%
Provisions + agios réservés (c)	27 940	29 061	30 991	4,0%	6,6%
Provisions ²	24 704	25 904	27 826	4,9%	7,4%
Agios réservés	3 236	3 157	3 166	(2,5)%	0,3%
Ratio des créances classées (b/a)	11,10%	10,41%	9,93%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	61,76%	62,99%	66,64%		

² Compte non tenu des provisions additionnelles

Activité d'Attijari Leasing au 30 juin 2016 :

L'activité d'Attijari Leasing continue, au 30/06/2016, à enregistrer une évolution importante, et ce au niveau des :

- Approbations qui s'établissent à 153 MDT au 30/06/2016 contre 143 MDT au 30/06/2015 enregistrant ainsi une croissance de 7,0% sur la période considérée ;
- Mises en force qui s'établissent à 110 MDT au 30/06/2016 contre 112 MDT au 30/06/2015, soit une baisse de 1,8% ;
- Encours financiers qui réalisent une progression de 6,6% au titre de la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016, s'établissant à 422 MDT contre 396 MDT au 30/06/2015.

En MDT	30/06/2015	30/06/2016	2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Approbations	143	153	274	7,0%
Mises en force	112	110	216	(1,8%)
Encours financiers	396	422	408	6,6%

Concernant l'activité de factoring, 2^{ème} ligne de métier développée par Attijari Leasing, la Société a dégagé au 30/06/2016 un montant total relatif aux Acheteurs Factorés de 9 361 mDT contre 8 804 mDT au 30/06/2015, soit une hausse de 6,3%.

Au 30/06/2016, le département de factoring a dégagé un total produit de 541 mDT en hausse de 5,7% par rapport au 30/06/2015.

Le total revenu de l'activité factoring au 30/06/2016 se répartit comme suit :

En mDT	30/06/2015	30/06/2016	2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Acheteurs Factorés	8 804	9 361	8 790	6,3%
Commissions de factoring	151	158	290	4,4%
Commissions de financement	361	383	642	6,2%
Total des produits de factoring	512	541	932	5,7%

Créances classées au 30 juin 2016

Les tableaux suivants donnent l'évolution comparée des créances classées au cours de la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016.

En mDT	30/06/2015	30/06/2016	2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	464 762	484 651	468 115	4,3%
Montant des engagements courants sur la clientèle	415 598	432 652	421 609	4,1%
Montant des créances classées leasing (b)	49 164	51 999	46 506	5,8%
Dont actifs classe 4	34 587	36 416	35 108	5,3%
Dont actifs classe 3	6 233	6 959	5 713	11,6%
Dont actifs classe 2	8 343	8 624	5 685	3,4%
Provisions + agios réservés (c)	29 968	32 868	30 991	9,7%
Provisions ³	26 736	29 464	27 826	10,2%
Agios réservés	3 232	3 404	3 166	5,3%
Ratio des créances classées (b/a)	10,58%	10,73%	9,93%	
Taux de couverture des créances classées (c/b)	60,96%	63,21%	66,64%	

³ Compte non tenu des provisions additionnelles

Notation d'Attijari Leasing

L'agence de notation internationale Fitch Ratings a révisé les notes attribuées à Attijari Leasing plusieurs fois (le 26 juin 2009, le 11 mai 2010, 09 février 2011, le 1^{er} juillet 2011, le 07 septembre 2011, le 04 juillet 2012, le 13 février 2013, le 07 février 2014, le 14 mars 2014, le 06 février 2015) et à chaque fois elle confirme les mêmes notes, à savoir : 'BB+ (tun)' pour la note nationale à long terme et 'B (tun)' pour la note nationale à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

En date du 24 mars 2016, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

Le tableau suivant décrit l'évolution des notes attribuées à la société l'Attijari Leasing depuis mars 1999 :

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable
24/03/2016	B	BB+	Stable

Chapitre 1 RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

I. RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

Identité	M. Moez TERZI	M. Khaled BEN JEMAA
Fonction	Directeur Général d'Attijari Leasing	Président du Conseil d'Administration
Adresse	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac - Tunis	48, Avenue Khair-Eddine pacha - 1002 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122	00 216 71 901 340
Numéro de fax	00 216 71 861 545	00 216 71 905 561
Adresse électronique	Moez.terzi@attijarileasing.com.tn	Khaled.benjemmaa@planet.tn

ATTESTATION DES RESPONSABLES DU DOCUMENT DE REFERENCE

« A notre connaissance, les données du présent Document de Référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.».

M. Moez TERZI
Directeur Général d'Attijari Leasing



M. Khaled BEN JEMAA
Président du Conseil d'Administration



II. RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

II.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2013 ET AU 31/12/2014

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

II.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015 ET AU 30/06/2016

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat*	2015-2017	2015-2017

* Mandat renouvelé par l'AGO du 26/05/2015

II.3 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2013

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2013 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

II.4 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2014

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2014 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

II.5 EXTRAIT DE L'OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31/12/2015

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2015 ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Ci-joint un extrait de l'opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2015 :

« A notre avis, les états financiers de la société « Attijari Leasing », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie. »

« Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « Attijari Leasing » eu égard à la réglementation en vigueur. »

II.6 L'AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2016

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le Cabinet Walid BEN AYED représenté par M. Walid BEN AYED et la société FINOR représentée par M. Mustapha MEDHIOUB, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Les commissaires aux comptes ont émis l'avis suivant :

« Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en juillet 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 3.013.279 DT dont 1.109.038 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2014 de 2.900.026 DT à 252.359 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société est entrain de formuler une opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et présenter ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend, pour l'essentiel, de la position de l'administration fiscale sur des questions de fond concernant les spécificités de l'activité de la société.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la réserve développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. »

II.7 ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent Document de Référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. ».



III. ORGANISME CONSEIL RESPONSABLE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Tunisie
Représentant légal	M. Fatmi SQUALLI
Fonction	Directeur Général
Adresse	Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1 053 Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 964 039 – 00 216 31 341 300
Numéro de fax	00 216 71 965 615
Adresse électronique	f.squalli@attijari.tn

ATTESTATION DE L'ORGANISME CONSEIL AUPRES D'ATTIJARI LEASING

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du présent Document de Référence».

Attijari Finances Tunisie
M. Fatmi SQUALLI
Directeur Général



IV. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Identité	M. Kaïs CHAIBI
Fonction	Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing
Adresse	Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac -Tunis
Numéro de téléphone	00 216 71 862 122
Numéro de fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	kais.chaibi@attijarileasing.com.tn



16 DEC. 2016

Chapitre 2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING ET SON CAPITAL

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT ATTIJARI LEASING

I.1 CADRE GENERAL

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Nationalité	Tunisienne
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, 1053 Les Berges du Lac
Téléphone	00 216 71 862 122
Fax	00 216 71 861 545
Adresse électronique	attijari.leasing@planet.tn
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	13 Décembre 1994
Durée de vie	99 ans
Objet social	<p>La société a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers à usage professionnel, industriel, commercial, agricole, de pêche ou de service.</p> <p>Elle peut effectuer aussi des opérations d'affacturage (factoring).</p> <p>Elle peut également effectuer toutes opérations financières, industrielles, commerciales et mobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.</p> <p>La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscriptions, achats de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.</p>
Registre du Commerce	B 125651997
Exercice social	Une année, allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social	21 250 000 dinars divisé en 2 125 000 actions de nominal 10 dinars entièrement libérées.
Tribunal compétant en cas de litige	Tunis
Régime fiscal applicable	<p>Droit commun régissant la fiscalité des sociétés de leasing et particulièrement les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994.</p> <p>La loi n° 2000-98 du 25 décembre 2000, portant loi de finances pour l'année 2001, notifiant la déduction des amortissements financiers en remplacement des amortissements ordinaires par les sociétés du leasing.</p> <p>La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008 notifiant la suppression de la déduction des amortissements financiers pour les entreprises exerçant l'activité de leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.</p>
Matricule fiscal	496311P/A/M/000
Lieu de consultation des documents relatifs à la société	Siège social de la société, sise à la Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac.
Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing	<p>M. Kais CHAIBI Directeur Financier et Ressources Humaines d'Attijari Leasing Tél. : 00 216 71 862 122 Fax : 00 216 71 861 545 E mail : kais.chaibi@attijarileasing.com.tn</p>

I.2 CADRE LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE

I.2.1 Législation de droit commun applicable

Attijari Leasing, est une société anonyme régie par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux établissements financiers. Elle est également régie par les dispositions de la loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 relatives au leasing.

Suite à la promulgation de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et établissements financiers, plusieurs dispositions ont été introduites touchant notamment la bonne gouvernance, le capital minimum exigé pour exercer l'activité, le contrôle, les seuils de participation dans d'autres sociétés, etc..., avec l'imposition de délais bien déterminés pour respecter ces nouvelles dispositions.

Dans ce cadre, la société Attijari Leasing s'engage à se conformer aux nouvelles exigences de la loi susmentionnée et à régulariser, le cas échéant, sa situation dans les délais fixés par ladite loi.

I.2.2 Législation boursière applicable

De par sa cotation sur la place de Tunis, la société Attijari Leasing est soumise aux dispositions légales et réglementaires régissant le marché financier, notamment :

- La loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifiée par la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier tel que modifiée par la loi de finance n° 200-123 du 28 décembre 2002 et n° 2004-90 du 31 décembre 2004, la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières et la loi n° 2009-64 du 12 août 2009 portant promulgation du code des prestations des services financiers aux non résidents ;
- La loi n° 2000-35 du 21 mars 2000 relative à la dématérialisation des titres ;
- La loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières ;
- Le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que visé par l'arrêté du Ministre des Finances en date du 13 février 1997 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 09 septembre 1999, 24 septembre 2005, 24 septembre 2007 et du 15 avril 2008 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'Appel Public à l'Épargne tel que visé l'arrêté du Ministre des Finances en date du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des Finances du 07 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009 ;
- Le règlement du Conseil du Marché Financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières tel que visé par arrêté du Ministre des Finances du 28 août 2006.

I.3 CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES

I.3.1 Répartition des bénéfices - Dividendes

L'article 44 des statuts stipule que :

« Le résultat comptable net est dégagé conformément à la législation comptable en vigueur.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

- De 5% du bénéfice déterminé par la loi au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième ;

- D'une réserve prescrite par des textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ;
- Les réserves statutaires.

Sur ce bénéfice distribuable pourra être prélevé :

- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% (Six pour cent) sur le capital libéré et non amorti, sans que les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, si les bénéfices d'une année n'en permettent pas le paiement.
- Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire aura le droit, sur proposition du Conseil d'Administration, de prélever toutes sommes qu'elle juge convenables, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserve généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercices suivant.
- Le surplus pourra être servi aux actionnaires à titre de superdividende.

La mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

Ceux non réclamés dans les cinq ans de la date de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui ayant approuvée sa distribution, seront prescrits.»

1.3.2 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'article 29 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale, régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs tout à la fois d'une Assemblée Extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'Assemblée, régulièrement prises, obligent tous les actionnaires, même les absents, dissidents ou incapables.»

a) Convocation des Assemblées

L'article 30 des statuts stipule que :

« Les actionnaires sont réunis, chaque année, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite par le Conseil d'Administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués par l'avis de convocation et ce pour :

- Contrôler les actes de gestion de la société ;
- Approuver, selon les cas, les comptes de l'exercice écoulé ;
- Prendre les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes et du Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales peuvent être convoquées extraordinairement, soit par le Conseil d'Administration, soit par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire nommé par le tribunal, en cas d'urgence. D'autre part, le conseil est tenu de convoquer l'Assemblée Générale lorsque la demande lui en est adressée par un ou plusieurs actionnaires représentant 03 % au moins du capital social, soit par le liquidateur, soit par le ou les actionnaires détenant la majorité du capital après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle.

L'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un en langue arabe, dans le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et lieu de la tenue de la réunion ainsi que l'ordre du jour et l'adresse à laquelle tout document afférent à l'Assemblée sera déposé pour consultation au siège social de la société. »

b) Droit des actions

L'article 14 des statuts stipule que :

« Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. »

c) Droit de siéger à une Assemblée Générale

L'article 31 des statuts stipule que :

« Les titulaires de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent seuls assister aux Assemblées Générales Ordinaires sur justification de leur identité ou s'y faire représenter (article 279 CSC).

Les titulaires de moins de dix actions peuvent se regrouper et se faire représenter par l'un d'eux muni des pouvoirs nécessaires. »

d) Règlement des Assemblées Générales

L'article 33 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale est présidée par le Président ou en cas d'empêchement par un autre administrateur désigné spécialement à cet effet par le Conseil d'Administration.

En cas où l'Assemblée est convoquée à la diligence d'une personne étrangère au Conseil d'Administration (commissaires aux comptes, Liquidateur, actionnaire ou groupe d'actionnaires détenant 3% du capital et tout intéressé en cas d'urgence), c'est la personne ayant fait la convocation qui préside l'Assemblée.

Le président de l'Assemblée Générale est assisté de deux scrutateurs, et d'un secrétaire, désignés par les actionnaires présents. Ils forment le bureau de l'Assemblée (article 281 CSC).

Il est tenu une feuille de présence, laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires, présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux. Cette feuille est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et certifiée par le bureau. Elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant. »

e) Ordre du jour de l'Assemblée

L'article 34 des statuts stipule que :

« L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (05 %) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour. Ces projets sont inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale après avoir adressé par le ou les actionnaires précités à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.

La demande doit être adressée avant la tenue de la première Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour. Toutefois l'Assemblée Générale peut, en toutes circonstances révoquer un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration et procéder à leur remplacement.

Une décision d'intenter une action en responsabilité contre les membres du Conseil d'Administration peut être prise par l'Assemblée Générale même si son objet ne figure pas à l'ordre du jour.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale ne peut être modifié sur deuxième convocation.»

f) Droit de vote à l'Assemblée Générale

L'article 35 des statuts stipule que :

« Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les votes ont lieu soit à main levée, soit par appel nominatif, le scrutin est secret lorsqu'il est réclamé par des actionnaires représentant au moins le tiers du capital social présent ou représenté.

Aux Assemblées Générales Ordinaires, tout actionnaire peut voter par correspondance ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. En cas de vote par correspondance, la société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet.

Le vote n'est valable que s'il est reçu avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale et que si la signature est légalisée.

Le vote par correspondance doit être adressé à la société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel ou de statuer sur un différend entre lui et la société. »

g) Procès Verbal de l'Assemblée Générale

L'article 36 des statuts stipule que :

« Les délibérations de l'Assemblée Générale sont constatées par des procès verbaux inscrits sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau ou tout au moins par la majorité d'entre eux. Le refus de l'un d'entre eux doit être mentionné.

Le procès verbal des délibérations de l'Assemblée Générale doit contenir les énonciations suivantes :

- La date et lieu de sa tenue.
- Le mode de convocation.
- L'ordre du jour.
- La composition du bureau.
- Le nombre d'actions participants au vote et le quorum atteint.
- Les documents et les rapports soumis à l'Assemblée Générale.
- Un résumé des débats, le texte des résolutions soumises au vote et son résultat.

Les copies ou extraits de ces procès verbaux à produire en justice ou ailleurs, sont signés, soit par le Président du Conseil, soit par l'Administrateur temporairement délégué dans les fonctions de Président, soit par tout autre Administrateur.

Après dissolution de la Société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signées par un liquidateur ou, le cas échéant, le liquidateur unique. »

1.3.3 Constitution

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 37 des statuts stipule que :

« Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement), se composent de tous les actionnaires possédant au moins Dix actions libérées des versements exigibles.

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins des actions donnant droit au vote.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire est convoquée à nouveau selon les formes prescrites par l'article 30 ci-dessus. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de première réunion.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 39 des statuts stipule que :

« Outre l'application des dispositions prévues par l'article 325 et 326 du CSC, L'Assemblée Générale Extraordinaire se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu que ces dernières aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire sont prises à la moitié des voix des membres présents ou représentés.

Le texte des résolutions proposées doit être tenu à la disposition des actionnaires, au siège de la société, quinze jours au moins avant la date de la première réunion. »

1.3.4 Pouvoirs

a) Assemblée Générale Ordinaire

L'article 38 des statuts stipule que :

« Est nulle de plein droit :

- l'Assemblée Générale Ordinaire portant approbation des états financiers et des comptes si elle n'est pas précédée par la présentation du rapport des commissaires aux comptes ;
- l'Assemblée dont la convocation n'a pas respecté des dispositions du Code des Sociétés Commerciales à moins que tous les actionnaires soient présents ou représentés ;
- l'Assemblée qui n'a pas prélevé cinq pour cent à titre de réserve légale s'il n'a pas encore atteint le dixième du capital social.

Les actionnaires détenant 10 % du capital social peuvent demander l'annulation des décisions contraires au statuts ou portant atteinte aux intérêts de la société, et prise dans l'intérêt d'un ou quelconques actionnaires ou au profit d'un tiers.

L'action en nullité se prescrit dans un délai d'un an à partir de la décision ou la disparition de la cause de la nullité avant de l'introduction de l'action ou avant jugement quant au fond en premier ressort. »

b) Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 40 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire délibère sur l'initiative et la proposition du Conseil d'Administration ou sur celle d'un ou plusieurs actionnaires représentant aux moins cinq pour cent du capital social (article 283 CSC).

L'Assemblée Générale Extraordinaire, délibérant aux conditions de majorité et de quorum prévues respectivement aux deux articles 39 et 41 peut modifier les statuts dans toutes leurs dispositions, à la condition de ne pas augmenter les engagements des actionnaires et de ne pas changer la nationalité de la Société.

Elle peut décider notamment sans que l'énumération ci-après ait un caractère limitatif :

- L'augmentation ou la réduction du capital social.
- La prorogation ou la réduction de durée de la société.
- Sa dissolution anticipée, sa fusion avec une ou plusieurs sociétés, constituées ou à constituer. »

1.3.5 Quorum de l'Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 41 des statuts stipule que :

« L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne délibère valablement qu'autant qu'elle est composée d'actionnaires représentant au moins la moitié du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau et doit réunir un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'Assemblée Générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ayant droit de vote.

La convocation de la première Assemblée et éventuellement de la deuxième et à la troisième se fait dans les formes et délais prévus par l'article 276 du code des sociétés commerciales.»

I.3.6 Condition de validité des titres

L'article 11 des statuts stipule que :

« Les actions doivent être consignées dans des comptes tenus par la société ou par un Intermédiaire Agréé. La société devra ainsi ouvrir en son siège ou auprès d'un Intermédiaire Agréé un compte au nom de chaque propriétaire d'actions indiquant son nom et son domicile, s'il y a lieu le nom et le domicile de l'usufruitier avec indication du nombre de titres détenus.

La société ou l'Intermédiaire Agréé délivre une attestation comportant le nombre des actions détenues par l'intéressé. Tout propriétaire peut consulter son compte. »

I.3.7 Transmission des droits et obligations attachées aux titres

L'article 15 des statuts stipule que :

« Les droits et obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe.

La possession d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux résolutions régulièrement prises par l'Assemblée Générale.

La société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction ou la déconfiture d'un ou plusieurs actionnaires.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou autres représentants d'actionnaires ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir la position de scellés sur les biens et papiers de la société, en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ; ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée Générale.»

II. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL D'ATTIJARI LEASING

II.1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Le capital social actuel d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Capital social	21 250 000 DT
Nombre d'actions	2 125 000
Nominal	10 DT
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Date de jouissance	01/01/2016

II.2 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1 Evolution du capital social

Le tableau ci-dessous dresse l'évolution du capital d'Attijari Leasing depuis sa création :

Date de la décision et Organe ayant décidé l'Opération	Nature de l'Opération	Nombre d'actions créées ou annulées	Nominal (DT)	Montant de l'Opération (DT)	Nombre total d'actions	Capital social post-Opération (DT)
Assemblée Générale Constitutive du 13/12/1994	Constitution (capital initial)	500 000	10	5 000 000	500 000	5 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 16/03/1999	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	750 000	7 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 25/04/2000	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 000 000	10 000 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 15/12/2005	Augmentation de capital en numéraire	250 000	10	2 500 000	1 250 000	12 500 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Réduction de capital	375 000	10	3 750 000	875 000	8 750 000
Assemblée Générale Extraordinaire du 23/01/2008	Augmentation de capital en numéraire	1 250 000	10	12 500 000	2 125 000	21 250 000

II.2.2 Structure de l'actionariat au 30/11/2016

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	Pourcentage du capital et des droits de vote
Participations Tunisiennes	626	2 122 251	21 222 510	99,871%
<i>Personnes Morales (y compris les FCP)</i>	52	1 804 475	18 044 750	84,916%
Ayant 3% et plus	3	1 546 878	15 468 780	72,794%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	6	191 962	1 919 620	9,034%
Ayant au maximum 0,5%	43	65 635	656 350	3,089%
<i>Personnes Physiques</i>	574	317 776	3 177 760	14,954%
Ayant 3% et plus	1	72 122	721 220	3,394%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	3	62 284	622 840	2,931%
Ayant au maximum 0,5%	570	183 370	1 833 700	8,629%
Reste à convertir	1	14	140	0,001%
Participations Etrangères	6	2 735	27 350	0,129%
<i>Personnes morales</i>	0	0	0	0,000%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	0	0	0	0,000%
<i>Personnes Physiques</i>	6	2 735	27 350	0,129%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,000%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,000%
Ayant au maximum 0,5%	6	2 735	27 350	0,129%
Total Général	633	2 125 000	21 250 000	100,000%

Source : Attijari Intermédiation

II.2.3 Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30/11/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Valeur nominale (DT)	% du capital et des droits de vote
KAMOUN HABIB	72 122	10	3,394%
ATTIJARI BANK	1 317 856	10	62,017%
HORCHANI FINANCE	153 176	10	7,208%
Groupe JOMAA	75 846	10	3,569%
TOTAL	1 619 000	10	76,188%

II.2.4 Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de Direction au 30/11/2016

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits	Valeur nominale (DT)	Total (DT)	% du capital et des droits de vote
Président du Conseil d'Administration				
M. Khaled BEN JEMAA	25 363	10	253 630	1,194%
Administrateurs				
Attijari bank	1 317 856	10	13 178 560	62,017%
Directeur Général				
M. Moez TERZI	0	10	0	0,000%
TOTAL	1 343 219	10	13 432 190	63,210%

II.2.5 Nombre d'actionnaires

Au 30/11/2016, le capital social de la société Attijari Leasing est réparti entre 633 actionnaires, dont :

- 52 personnes morales (y compris les FCP) ;
- 580 personnes physiques ;
- 1 action à convertir.

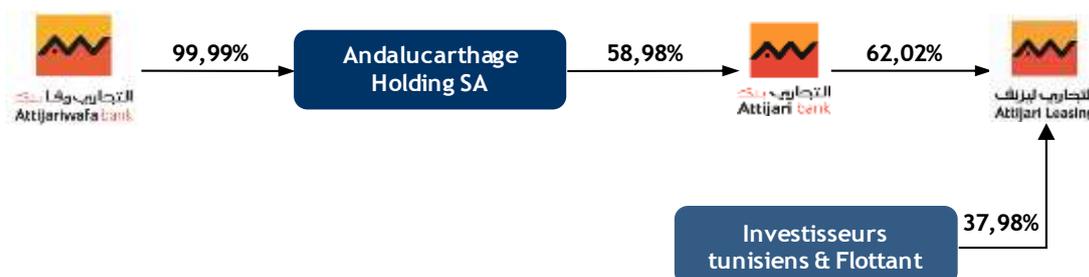
III. APPARTENANCE D'ATTIJARI LEASING AU GROUPE ATTIJARI BANK

Attijari bank est une société anonyme intervenant dans le secteur bancaire au capital actuel de 198 741 000 DT divisé en 39 748 200 actions de nominal 5 dinars dont 58,98% sont détenues par le consortium hispano-marocain de droit marocain, dénommé Andalucarthage Holding S.A.

Le 15 août 2011, Attijariwafa bank a racheté la totalité des participations du Grupo Santander dans le capital d'Andalucarthage Holding S.A et détient par conséquent 99,99% du capital d'Andalucarthage Holding S.A.

L'objet social d'Attijari bank est l'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits. L'introduction d'Attijari bank à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990.

Organigramme juridique au 30/09/2016



Source : Attijari bank

III.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2015

III.1.1 Présentation générale du Groupe Attijari bank au 31/12/2015

Le groupe Attijari bank regroupe outre la banque, 18 autres sociétés dont 11 exerçant dans le secteur financier et les autres dans le secteur de l'immobilier et de l'informatique. Le périmètre de consolidation du groupe Attijari bank se présente comme suit :

Société	Capital social au 31/12/2015 en KDT	Nombre d'actions	Participation directe d'Attijari bank en nombre d'actions	Participation directe d'Attijari bank en %	Méthode de consolidation ⁴
Attijari bank	198 741	39 748 290	-	-	IG
Attijari Leasing	21 250	2 125 000	1 317 856	62,02%	IG
Attijari Assurance	10 000	1 000 000	549 998	55,00%	IG
Attijari Intermédiation	5 000	50 000	49 992	99,98%	IG
Attijari Recouvrement	1 000	100 000	99 910	99,91%	IG
Attijari Sicar	26 456	264 555	178 744	67,56%	IG
Attijari Gestion	500	5 000	4 994	99,88%	IG
Attijari Immobilière	150	15 000	14 993	99,95%	IG
Générale Tunisienne d'Informatique	400	40 000	12 000	30,00%	IG
Attijari Placement Sicav	4 769	3 427	3 091	90,20%	IG
Attijari Valeurs Sicav	2 797	20 538	13 522	65,84%	IG
Attijari Finances	1 000	10 000	2 493	24,93%	ME
Générale Immobilière du Sud	3 000	30 000	8 970	29,90%	ME
Attijari Obligataire Sicav	90 017	914 339	299	0,03%	ME

Certaines sociétés répondant aux conditions de consolidation ont été exclues du périmètre de consolidation en raison de l'absence du contrôle. Il s'agit des sociétés suivantes qui sont en cours de liquidation :

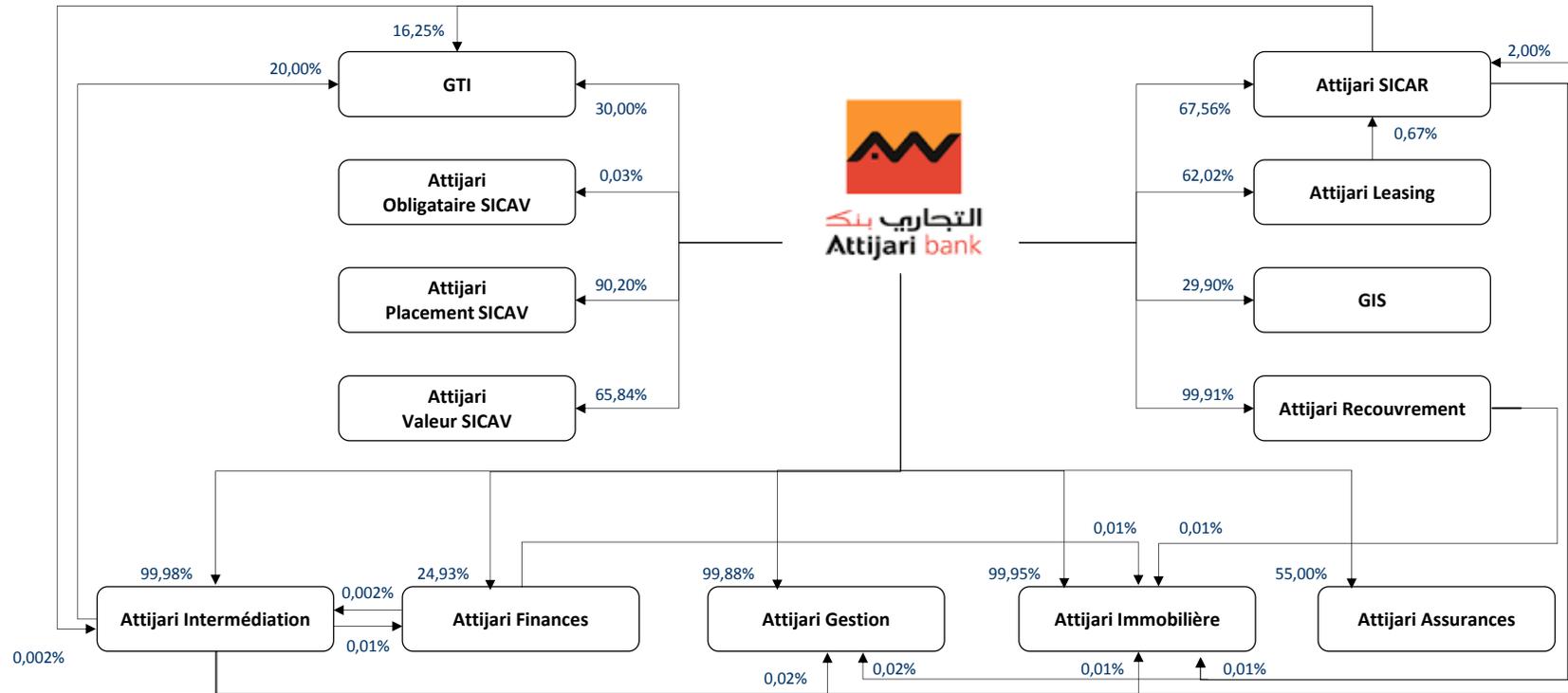
Société	Valeur au 31/12/2015	% d'intérêt	Provision comptabilisée
STIM	73 500	49,00%	73 500
AMEL SICAF	475 000	35,85%	475 000
STAR IMMOBILIERE	100 000	20,00%	100 000
BATAM IMMOBILIERE	32 700	21,80%	32 700

⁴ IG : Intégration Globale
ME : Mise en Equivalence

III.1.2 Organigramme juridique du groupe Attijari bank au 31/12/2015

L'organigramme juridique du groupe Attijari bank arrêté au 31/12/2015, se présente de la manière suivante :

Organigramme juridique du Groupe Attijari bank au 31/12/2015



Source : Attijari bank

Il n'existe aucun événement ayant modifié le schéma juridique du groupe Attijari bank entre le 31/12/2015 et la date d'élaboration du Document de Référence.

III.1.3 Etat des participations réciproques entre les sociétés du Groupe arrêté au 31/12/2015

	Attijari bank	Attijari Intermédiation	Attijari Recouvrement	Attijari SICAR	Attijari Leasing	Attijari Immobilière*	Attijari Finances	Attijari Gestion	Attijari Obligataire SICAV	Attijari Placement SICAV	Attijari Valeurs SICAV	GTI	GIS	Attijari Assurances
Attijari bank		99,98%	99,91%	67,56%	62,02%	99,95%	24,93%	99,88%	0,03%	90,20%	65,84%	30,00%	29,90%	55,00%
Attijari Intermédiation	-		-	2,00%	-	0,01%	0,01%	0,02%	-	-	-	20,00%	-	-
Attijari Recouvrement	-	-		-	-	0,01%	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari SICAR	-	0,002%	-		-	0,01%	-	0,02%	-	-	-	16,25%	-	-
Attijari Leasing	-	-	-	0,67%		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Immobilière	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Finances	-	0,002%	-	-	-	0,01%		-	-	-	-	-	-	-
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	-
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-
GTI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-
GIS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

Source : Attijari bank

* : La participation directe et indirecte d'Attijari bank dans le capital de la société Attijari Immobilière qui s'élève à 99,95% a été autorisée par la Banque Centrale de Tunis étant donné que cette participation a été faite en vue de permettre le recouvrement de créances dues à une société immobilière.

III.1.4 Présentation des filiales d'Attijari bank

a) Attijari bank

Dénomination sociale	Attijari bank
Date de création	Juillet 1968
Siège social	24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord - 1080 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'exercice de la profession bancaire et notamment la mobilisation de l'épargne et l'octroi de crédits
Capital social au 31/12/2015	198 741 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ ANDALUCARTHAGE Holding SA : 58,98% ; ▪ Groupe M'ZABI : 11,07% ; ▪ Groupe DRISS : 9,73% ; ▪ Autres : 20,22%.
Capitaux propres au 31/12/2015	440 113 mDT
Chiffre d'affaires au 31/12/2015	420 576 mDT
Résultat net au 31/12/2015	91 162 mDT
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	457 071 mDT
Revenus consolidé au 31/12/2015	462 646 mDT
Résultat net consolidé au 31/12/2015	95 575 mDT

Source : Attijari bank

b) Attijari Intermédiation

Dénomination sociale	Attijari Intermédiation
Date de création	Novembre 1995
Siège social	Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	L'intermédiation en bourse et l'intervention pour le compte de ses clients ainsi que pour son propre compte dans toute opération d'achat, de souscription, de vente ou d'échange de titres de toutes natures, toutes les opérations de marché et la gestion de portefeuilles individuels.
Capital social au 31/12/2015	5 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 99,98%
Capitaux propres au 31/12/2015	6 289 mDT
Revenus au 31/12/2015	1 658 mDT
Résultat net au 31/12/2015	466 mDT

Source : Attijari Intermédiation

c) Attijari Recouvrement

Dénomination sociale	Attijari Recouvrement
Date de création	Mars 2001
Siège social	Résidence Omar – Bloc A - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La société a pour objet l'achat des créances pour son propre compte et le recouvrement des créances sous toutes ses formes amiable, judiciaire ou par voie d'arbitrage, pour le compte des tiers.
Capital social au 31/12/2015	1 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 99,91%
Capitaux propres au 31/12/2015	2 717 mDT
Revenus au 31/12/2015	3 150 mDT
Résultat net au 31/12/2015	1 530 mDT

Source : Attijari Recouvrement

d) Attijari SICAR

Dénomination sociale	Attijari SICAR
Date de création	Juin 1997
Siège social	Résidence Fékih (1 ^{er} étage), Rue des Lacs De Mazurie, Les Berges Du Lac, 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La participation pour son propre compte ou pour le compte de tiers avec clause de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, celles implantées dans les zones de développement régional ou s'engageant pour la promotion de nouvelles technologies ainsi que celles adhérentes au programme de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques.
Capital social au 31/12/2015	26 456 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 67,56% ; ▪ Société El Bouniane : 13,03% ; ▪ Société de l'Automobile et du Matériels "SAM" : 5,07% ; ▪ STIVEL : 1,57% ; ▪ Société Tunisienne des Engrais Chimiques" STEC" : 3,33% ▪ Attijari intermédiation : 2,00% ▪ Attijari Leasing : 0,67% ▪ Autres : 6,77%
Capitaux propres au 31/12/2015	27 929 mDT
Revenus au 31/12/2015	2 670 mDT
Résultat net au 31/12/2015	833 mDT

Source : Attijari SICAR

e) Attijari Leasing

Dénomination sociale	Attijari Leasing
Date de création	Décembre 1994
Siège social	Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers. à usage professionnel, ainsi que les opérations d'affacturage.
Capital social au 31/12/2015	21 250 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 62,02% ; ▪ Groupe Khaled BEN JEMAA : 4,85% ▪ M. Rached HORCHANI : 6,75% ; ▪ Groupe KAMOUN : 4,38% ; ▪ Autres actionnaires détenant moins de 3% : 22,00%
Capitaux propres au 31/12/2015	39 923 mDT
Revenus au 31/12/2015	42 620 mDT
Résultat net au 31/12/2015	5 332 mDT

Source : Attijari Leasing

f) Attijari Immobilière

Dénomination sociale	Attijari Immobilière
Date de création	2009
Siège social	95 Avenue de la Liberté Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 Février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Toutefois, en matière d'acquisitions d'immeubles, son activité se limite à l'acquisition de biens immeubles objets d'hypothèque au profit d'Attijari bank et qui sont cédés dans le cadre des opérations tendant à permettre à ce dernier de recouvrer ses créances.
Capital social au 31/12/2015	150 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 99,95%
Capitaux propres au 31/12/2015	(4 538) mDT
Revenus au 31/12/2015	0 mDT
Résultat net au 31/12/2015	(1 118) mDT

Source : Attijari Immobilière

g) Attijari Finances Tunisie

Dénomination sociale	Attijari Finances Tunisie
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble El Baraka, 1 ^{er} étage Rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac 1053 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Le conseil aux entreprises, l'étude, le diagnostic, l'accompagnement et l'assistance et cela dans le cadre de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ la restructuration financière ainsi que toutes opérations d'ingénierie financière et de haut de bilan ; ▪ la prise d'intérêts directe ou indirecte tant pour elle-même que pour le compte de tiers dans toutes opérations par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association; ▪ toute opération financière : introduction en bourse, emprunt obligataire, augmentations de capital, offre publique d'acquisition, etc.
Capital social au 31/12/2015	1 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Finances Corp. : 75,00% ; ▪ Attijari bank : 24,93%.
Capitaux propres au 31/12/2015	760 mDT
Revenus au 31/12/2015	1 078 mDT
Résultat net au 31/12/2015	9 mDT

Source : Attijari Finances Tunisie

h) Attijari Gestion

Dénomination sociale	Attijari Gestion
Date de création	Juillet 2008
Siège social	Immeuble FEKIH – Rue des Lacs MAZURIE – Les Berges du Lac - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion des portefeuilles des valeurs mobilières pour le compte des organismes de placement collectif en valeurs mobilières
Capital social au 31/12/2015	500 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 99,88%
Capitaux propres au 31/12/2015	845 mDT
Revenus au 31/12/2015	473 mDT
Résultat net au 31/12/2015	(37) mDT

Source : Attijari Gestion

i) Attijari Obligataire SICAV

Dénomination sociale	Attijari Obligataire SICAV
Date de création	Avril 2000
Siège social	116, Avenue de la Liberté - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type obligataire.
Capital social au 31/12/2015	90 017 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 0,03%
Actif net au 31/12/2015	93 754 mDT
Revenus au 31/12/2015	5 083 mDT
Résultat net au 31/12/2015	4 339 mDT

Source : Attijari Obligataire SICAV

j) Attijari Placement SICAV

Dénomination sociale	Attijari Placement SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacim- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2015	4 769 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 90,20%
Actif net au 31/12/2015	4 823 mDT
Revenus au 31/12/2015	159 mDT
Résultat net au 31/12/2015	(189) mDT

Source : Attijari Placement SICAV

k) Attijari Valeurs SICAV

Dénomination sociale	Attijari Valeur SICAV
Date de création	Décembre 1993
Siège social	Résidence Omar – Bloc B - 2 ^{ème} Etage – Montplaisir Ennacicm- Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	La gestion d'un portefeuille titres par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Il s'agit d'une société d'investissement à capital variable de type mixte.
Capital social au 31/12/2015	2 797 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	Attijari bank 65,84%
Actif net au 31/12/2015	2 835 mDT
Revenus au 31/12/2015	96 mDT
Résultat net au 31/12/2015	(161) mDT

Source : Attijari Valeur SICAV

l) Générale Tunisienne d'Informatique

Dénomination sociale	Générale Tunisienne d'Informatique
Date de création	Décembre 1982
Siège social	Résidence Omar Ennasim – 1073 Montplaisir - Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Conseil, études et développement de logiciels informatiques et de solutions adaptées aux besoins des clients en termes de schéma directeur, d'élaboration d'applications intégrées et de réalisation de plans et d'organisations.
Capital social au 31/12/2015	400 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari bank : 30,00% ; ▪ Attijari Intermédiation : 20,00% ; ▪ Attijari SICAR : 16,25% ; ▪ BFI : 16,25% ▪ SG2 5,00% ▪ STAR 2,00% ▪ STB 2,00% ▪ Société El Boniane 2,00% ▪ CTN 2,00% ▪ CPG 2,00% ▪ SOMATRA – GET 1,50%
Capitaux propres au 31/12/2015	923 mDT
Revenus au 31/12/2015	2 120 mDT
Résultat net au 31/12/2015	135 mDT

Source : Générale Tunisienne d'Informatique

m) Générale Immobilière du Sud

Dénomination sociale	Générale Immobilière du Sud
Date de création	1998
Siège social	Immeuble Tamayouz Bureau E2 1082 Centre Urbain Nord Tunis
Forme juridique	Société anonyme
Activités	<p>La promotion immobilière telle que régie par la loi 90-17 du 26 février 1990 et modifiée par la loi 91-76. Ainsi elle a pour objet la réalisation, notamment, en vue de la vente et de la location des opérations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'achat, de lotissement et d'aménagement de terrains destinés à tout usage ; ▪ De construction et de rénovation d'immeubles individuels, semi-collectifs et collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel et administratif.
Capital social au 31/12/2015	3 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote au 31/12/2015	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 29,90% ; ▪ La Société d'Engrais Chimique STEC : 30,45% ; ▪ La société SAM : 24,10% ; ▪ M. Laroussi BAYOUDHI : 8,77% ; ▪ M. Abdelaziz DAHMENI : 5,00% ; ▪ M. Néjib DOGHRI : 1,67% ; ▪ M. Samir MARRAKCHI : 0,10% ; ▪ M. Khaled BEN JEMAA : 0,02%.
Capitaux propres au 31/12/2015	6 150 mDT
Revenus au 31/12/2015	436 mDT
Résultat net au 31/12/2015	191 mDT

Source : Générale Immobilière du Sud

n) Attijari Assurances

Dénomination sociale	Compagnie Nouvelle d'Assurances – Attijari Assurances
Date de création	Août 2012
Siège social	95, Avenue de la liberté 1002 Tunis
Forme juridique	Société Anonyme
Activités	Opérations d'assurance et de réassurance sur la vie et la capitalisation
Capital social au 31/12/2015	10 000 mDT
Structure du capital et des droits de vote	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Attijari Bank : 55,00% ; ▪ Wafa assurance : 45,00%
Capitaux propres au 31/12/2015	8 880 mDT
Revenus au 31/12/2015	52 925 mDT
Résultat net au 31/12/2015	1 396 mDT

Source : Attijari Assurances

III.1.5 Chiffres clés des sociétés du Groupe Attijari bank au 31/12/2015

En mDT	Capitaux propres avant affectation	Produit d'exploitation	Résultat d'exploitation	Résultat net	Total Passifs	Charges financières	Dividendes distribués en 2015 au titre de l'exercice 2014	Dividendes distribués en 2016 au titre de l'exercice 2015
Attijari bank	440 113	420 576	147 217	91 162	5 605 921	141 140	1,500 DT/action	1,500 DT/action
Attijari intermédiation	6 289	1 658	237	466	3 954	838	0	7,800 DT/action
Attijari Recouvrement	2 717	3 150	2 348	1 530	1 383	4	0	15,500 DT/action
Attijari SICAR	27 929	2 670	835	833	24 250	0	0	3,000 DT/action
Attijari Leasing	39 923	42 620	7 549	5 332	430 187	25 728	1,200 DT/action	1,400 DT/action
Attijari Immobilière	(4 538)	0	(117)	(1 118)	18 177	1 015	0	0
Attijari Finances Tunisie	760	1 078	49	9	253	43	0	0
Attijari Gestion	845	473	(81)	(37)	283	5	0	0
Attijari Obligataire Sicav	93 754	5 083	4 358	4 339	491	0	4,276 DT/action	4,087 DT/action
Attijari Placement Sicav	4 823	159	54	(189)	122	0	22,766 DT/action	15,804 DT/action
Attijari Valeur Sicav	2 835	96	37	(161)	269	0	2,241 DT/action	1,814 DT/action
Général Tunisienne d'Informatique	923	2 120	225	135	629	25	0,600 DT/action	1,000 DT/action
Général Immobilière du Sud	6 150	436	782	191	15 602	586	0	0
Attijari Assurances	8 880	52 925	1 329	1 396	100 127	0	0	0

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2015 des filiales du Groupe Attijari bank

III.1.6 Les engagements financiers du Groupe Attijari bank au 31/12/2015

En mDT	Crédits bancaires	Crédits extérieurs	Emprunts obligataires	Fonds gérés	Emprunts et ressources spéciales ⁵	Découverts bancaires	Billet de trésorerie et certificats de leasing	Leasing	TOTAL
Attijari bank	59 255	-	81 428	-	19 193	-	-	593	160 469
Attijari Intermédiation	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	57	57
Attijari SICAR	-	-	-	23 353	-	-	-	-	23 353
Attijari Leasing	134 651	27 384	147 898	-	-	1	69 675	106	379 714
Attijari Immobilière	17 500	-	-	-	-	156	-	-	17 656
Attijari Finances Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	73	73
Attijari Gestion	-	-	-	-	-	-	-	60	60
Attijari Obligataire SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Placement SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Attijari Valeur SICAV	-	-	-	-	-	-	-	-	0
Général Tunisienne d'Informatique	-	-	-	-	-	-	-	45	45
Général Immobilière du Sud	8 350	-	-	-	-	-	-	-	8 350
Attijari Assurances	-	-	-	-	-	-	-	106	106

Source : Etats financiers arrêtés au 31/12/2015 des filiales du Groupe Attijari bank

⁵ Hors emprunts obligataires

III.1.7 Principaux agrégats financiers d'Attijari bank

Les principaux agrégats consolidés d'Attijari bank se présentent comme suit :

Indicateurs en mDT	2013	2014	2015
Activité			
Dépôts et avoirs de la clientèle	4 044 552	4 506 740	4 883 308
Créances sur la clientèle	3 765 866	4 000 803	4 264 371
Assise financière			
Total bilan	5 276 108	5 697 094	6 539 981
Capital social	198 741	198 741	198 741
Fonds propres part Groupe avant répartition	399 154	420 676	457 071
Résultats			
Produit net bancaire	260 639	278 885	301 416
Charges générales d'exploitation	34 579	35 223	37 234
Résultat net consolidé avant modif. compt.	77 700	74 408	95 575
Ratios			
Rendement des capitaux propres (ROE) ⁶	23,88%	22,29%	27,01%
Rendement des actifs (ROA) ⁷	1,66%	1,31%	1,56%
Indicateurs boursiers			
Cours de l'action au 31 décembre	16,248	23,900	23,700
BPA de base (résultat net consolidé avant modif. compt. / nombre d'actions)	2,302	2,205	2,832
BPA dilué (résultat net consolidé avant modif. compt. / (nombre d'actions de base + nombre d'actions résultant de la convocation des OCA))	1,955	1,872	2,405

Source : Attijari bank

III.2 POLITIQUE ACTUELLE ET FUTURE DE FINANCEMENT INTER SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK

Afin de répondre à leurs besoins courants de financement, les filiales du Groupe Attijari bank recourent généralement aux banques et au marché financier et peuvent émettre des billets de trésorerie avalisés par Attijari bank et souscrits par les sociétés du Groupe dans les conditions du marché.

III.3 STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GROUPE

Depuis la privatisation de la banque, un ambitieux plan de transformation a été mis en place dans un objectif de faire d'Attijari Bank Tunisie une banque de référence dans le paysage bancaire Tunisien à travers plusieurs initiatives dont notamment:

- ✓ Assainissement financier
- ✓ Expansion du réseau
- ✓ Nouvelle organisation commerciale
- ✓ Mise en place d'un nouveau système d'information
- ✓ Enrichissement de l'offre de valeur pour la clientèle

La stratégie de développement de la Banque Attijari de Tunisie repose sur une méthodologie visant à garantir une analyse exhaustive des potentialités tout en optimisant les différentes activités existantes.

⁶ROE = résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) des fonds propres part Groupe avant affectation des résultats

⁷ROA= résultat net consolidé avant modif.compt./ moyenne (n, n-1) du total bilan

Cette méthodologie se décline en deux grands axes :

- Analyse systématique des leviers de création de valeur :
 - ✓ capitalisation sur les meilleures pratiques d'Attijariwafa bank ;
 - ✓ reengineering et optimisation des process ;
 - ✓ qualité de service ;
 - ✓ banque multicanal ;
 - ✓ recouvrement.
- Mise en place d'un ensemble d'initiatives métiers pour affiner les potentiels par ligne métiers, à savoir :
 - ✓ la Banque de détail ;
 - ✓ la Banque d'Entreprise ;
 - ✓ la Banque d'Investissement ;
 - ✓ les fonctions transversales.

La réalisation de ce plan devra permettre à la Banque d'avoir une bonne assise financière et de se mettre aux standards internationaux, notamment sur le plan organisationnel, informatique et commercial.

III.4 RELATIONS ENTRE ATTIJARI LEASING ET LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2015

III.4.1 Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe Attijari bank

a) Crédit reçus

Au 31/12/2015, les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

DESIGNATION	SOLDE DEBUT (EN DT)	UTILISATIONS (EN DT)	REMBOURSEMENTS (EN DT)	SOLDE FIN (EN DT)	INTERET 2015 (EN DT)
Attijari bank	85 275 414	87 500 000	92 693 471	80 081 943	4 787 091
Attijari OBLIG SICAV	3 000 000	14 000 000	17 000 000	0	246 971
TOTAL	88 275 414	101 500 000	109 693 471	80 081 943	5 034 062

Par ailleurs, Attijari Bank a participé à des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31 décembre 2015 s'élève à 1 390 mDT. Le produit constaté par la banque en 2015 s'élève à 98 mDT.

Attijari SICAR a procédé à la souscription aux emprunts obligataires émis par Attijari Leasing pour les montants mentionnés ci-dessous. Les conditions des emprunts obligataires peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit (En DT)	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	3 000 000	13/01/2012	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an
Attijari Leasing 2013-1	1 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an
Attijari Leasing 2014-1	500 000	11/06/2014	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7,2% brut l'an

Attijari SICAR a procédé également à la souscription à l'emprunt obligataire émis par Attijari Leasing pour le compte du fonds géré Attijari bank. Les conditions de cet emprunt obligataire peuvent se présenter comme suit :

Emprunt obligataire	Montant souscrit (En DT)	Date de souscription	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2013-1	2 000 000	22/11/2013	Annuel à raison de 20 DT par obligation	7% brut l'an

En outre, Attijari SICAR a procédé en date du 19 décembre 2013 à l'acquisition de l'emprunt obligataire suivant :

Emprunt obligataire	Montant acquis (En DT)	Date d'acquisition	Montant des intérêts courus en date de la transaction (En DT)	Remboursement	Taux d'intérêt annuel
Attijari Leasing 2011	160 000	19/12/2013	9 074	Annuel à raison de 20 DT par obligation	6% brut l'an

b) Prêts octroyés

Comptes à vue ouvert auprès de	Montant en mDT
Attijari Bank	3 280

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de la société «Attijari Bank », société mère, pour une valeur de 152 076 DT.
A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 916 511 DT.
L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 589 645 DT.
- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Attijari Finances », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 DT.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 62 158 DT.
- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Intermédiation, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 26 300 DT.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 25 591 DT.
- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Gestion, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 56 048 DT.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 51 183 DT.
- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Recouvrement, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 54 946 DT.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 48 187 DT.

III.4.2 Créances et dettes commerciales avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Créances sur les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

b) Dettes envers les sociétés du groupe Attijari bank

Néant.

III.4.3 Apports en capitaux en 2016 avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Reçus

Néant

b) Donnés

Néant

III.4.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et distribués par les sociétés du groupe Attijari bank (2013-2015)

En DT	2013	2014	2015	Forme de rémunération
Attijari SICAR	6 174	6 174	0	dividendes
Total	6 174	6 174	0	

III.4.5 Dividendes et autres rémunérations distribués par la société Attijari Leasing et encaissés par les sociétés du groupe Attijari bank

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Société	Montant en DT
ATTIJARI BANK	1 581 427
ATTIJARI VALEURS SICAV	11 700
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	18 900
ATTIJARI FCP CEA	600
ATTIJARI INTERMEDIATION	25 868
ATTIJARI SICAR	18 000
ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	0
Total groupe Attijari	1 656 496

Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

Société	Montant en DT
Attijari bank	1 844 998
Attijari Valeurs SICAV	12 302
Attijari Placement SICAV	20 146
Attijari FCP CEA	700
Attijari Intermédiation	33 181
Attijari SICAR	24 342
Attijari FCP DYNAMIQUE	0
Total groupe Attijari	1 935 669

III.4.6 Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe Attijari bank

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Partie liée	Engagements Hors Bilan (en mDT)
Attijari Bank - Engagements par signature	2 135
Total	2 135

d) Données

Néant

III.4.7 Chiffre d'affaires réalisés avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.4.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou toutes autres éléments d'actifs avec les sociétés du groupe Attijari bank

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.4.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

- Au cours de l'exercice 2008, la société Attijari Leasing a conclu une convention cadre avec Attijari bank portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :
 - ✓ La commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque ;
 - ✓ Le traitement des dossiers de financement des clients d'Attijari Leasing ;
 - ✓ Le suivi des règlements des loyers revenant à Attijari Leasing ;
 - ✓ L'échange d'informations.

En contrepartie des affaires drainées par Attijari bank courant l'année 2015, la société Attijari Leasing a supporté une commission de 89 225 DT.

- Dans le cadre de la convention conclue avec Attijari Bank, la banque a fourni au cours de l'exercice 2015, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'Attijari Leasing à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 48 000 DT.
- Attijari bank a facturé à la société Attijari Leasing la somme de 426 240 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2015.
- La société Attijari Leasing a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société Attijari Finances afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- ✓ Etablissement du Business Plan ;
- ✓ Détermination de la politique de financement ;
- ✓ Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel Attijari Finances s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister Attijari Leasing dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, Attijari Finances percevra une rémunération forfaitaire de 35 000 DT.

La charge supportée à ce titre, en 2015, s'élève à 15 000 DT.

- En date du 08 janvier 2015, les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, Attijari Leasing paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,40% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2015 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 320 000 DT.

- La société Attijari Leasing et la société Attijari Intermédiation ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

b) Données

- Attijari Leasing a facturé à la société Attijari bank la somme de 91 124 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2015.
- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés Attijari Leasing et Attijari Finances en vertu de laquelle Attijari Leasing met à la disposition d'Attijari finances un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2015, Attijari Leasing a facturé la somme de 6 492 DT.

III.4.10 Contrat de gestion

a) Reçues

Néant.

b) Données

La société Attijari Leasing a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société Attijari Immobilière en vertu de laquelle, la société Attijari Leasing confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, Attijari Immobilière perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2015.

III.4.11 Contrat de location

- La société Attijari Leasing a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société Attijari Finances en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m² situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

Les produits constatés à ce titre en 2015, s'élèvent à 44 651 DT.

III.4.12 Fonds gérés

- La société Attijari Leasing a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015 pour respectivement 7 500 DT et 540 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015 pour respectivement 7 500 DT et 476 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contrepartie, la société «Attijari Sicar» perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015 pour respectivement 15 000 DT et 4 244 DT.

- La société Attijari Leasing a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société «Attijari Sicar », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contrepartie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société «Attijari Sicar » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus-values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 25 000 DT et 5 153 DT.

III.4.13 Transfert des ressources

a) Reçues

Néant.

b) Données

Néant.

III.5 RELATIONS DE LA SOCIETE ATTIJARI LEASING AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES AUTRES QUE LES SOCIETES DU GROUPE ATTIJARI BANK AU 31/12/2015

III.5.1 Prêts octroyés et crédits reçus auprès des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Crédits Reçus

Néant.

b) Prêts octroyés

Néant.

III.5.2 Créances et dettes commerciales avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Créances commerciales

- A la clôture de l'exercice 2015, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 863 986 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 245 351 DT.

- A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de la société « THON MANAR», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 365 067 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 292 850 DT.

- A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « ODYSSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 33 017 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

b) Dettes commerciales

Néant.

III.5.3 Apports en capitaux en 2015 avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.4 Dividendes et autres rémunérations encaissés par la société Attijari Leasing et décaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

Néant.

III.5.5 Dividendes et autres rémunérations décaissés par la société Attijari Leasing et encaissés par les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

- Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.
- Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.
- Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

En DT	2014	% du capital et droit de vote	2015	% du capital et droit de vote
KAMOUN Habib	86 546	3,4%	100 971	3,4%
COMPAGNIE ARABE DE PROMOTION IMMOBILIERE	21 892	0,9%	25 540	0,9%
STE MEHARI BEACH	3 212	0,1%	3 748	0,1%
Total Groupe KAMOUN	111 650	4,4%	130 259	4,4%
BEN JEMAA Khaled	30 436	1,2%	35 508	1,2%
BEN JEMAA Motors sa	2 327	0,1%	2 715	0,1%
ITTC	10 236	0,4%	11 942	0,4%
SAM	80 779	3,2%	94 242	3,2%
Total Groupe BEN JEMAA	123 778	4,9%	144 407	4,9%
MZABI MZOUGHI	24 203	0,9%	28 237	0,9%
MZABI KHALED	964	0,0%	0	0,0%
Total Groupe MZABI	25 166	1,0%	28 237	0,9%
EVOLIA HOLDING	1 338	0,1%	1 561	0,1%
SLIM MOALLA	0	0,0%	0	0,0%
Total Groupe Slim MOALLA	1 338	0,1%	1 561	0,1%
Rached HORCHANI	127 501	5,0%	200 822	6,8%
Total Rached HORCHANI	127 501	5,0%	200 822	6,8%
TQB	60 236	2,4%	0	0,0%
SPDIT SICAF	36 935	1,4%	0	0,0%
Tunisie PLACEMENT SICAF	7 787	0,3%	0	0,0%
Autres	424 279	16,6%	534 045	18,0%
Total	529 237	20,8%	534 045	18,0%

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement de d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing. Sa mission a pris fin le 31 mars 2015.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI jusqu'au 31 mars 2015, s'élève à 34 753 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 51 344 DT.

En outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction.

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. Moez TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Moez TERZI au titre de l'exercice 2015, s'élève à 48 144 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 72 797 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de neuf (9) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (8) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 à 50 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, a été fixée à 12 000DT

III.5.6 Garanties, suretés réelles et cautions données ou reçues des autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

✓ Les garanties et sûretés réelles :

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

✓ Les cautions :

c) Reçues

Néant

d) Données

Néant

III.5.7 Chiffre d'affaires réalisé avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Encaissé

Néant

b) Décaissé

Néant

III.5.8 Achats ou ventes d'immobilisations corporelles, incorporelles, financières ou tout autre élément d'actif avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe

a) Achats

Néant

b) Ventes

Néant

III.5.9 Prestations de services reçues ou données

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant

III.5.10 Contrats de gestion

Néant

III.5.11 Contrats de location

Néant

III.5.12 Fonds gérés

Néant

III.5.13 Transfert de ressources

a) Reçues

Néant

b) Données

Néant.

III.6 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

III.7 MARCHE DES TITRES D'ATTIJARI LEASING

Les titres de capital d'Attijari Leasing sont négociés sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2016, les emprunts obligataires émis par Attijari Leasing sur le marché obligataire se présentent comme suit :

Intitulé de l'emprunt	Montant émis (En DT)	Encours au 30/06/2016 (En DT)
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	5 700 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	300 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	2 328 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	5 016 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	1 188 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	5 532 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	1 828 640
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	1 500 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	10 375 200
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	9 122 760
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	7 368 000	5 894 400
Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	2 000 000	1 600 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG A	11 082 000	8 865 600
Emprunt obligataire 2015/01 CATG B	17 918 000	17 918 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG C	1 000 000	800 000
Emprunt obligataire 2015/02 CATG A	30 000 000	30 000 000
Emprunt obligataire 2016/01	30 000 000	30 000 000
Total	229 236 600	161 840 600

III.8 NOTATION

L'agence de notation internationale Fitch Ratings a révisé les notes attribuées à Attijari Leasing plusieurs fois (le 26 juin 2009, le 11 mai 2010, 09 février 2011, le 1^{er} juillet 2011, le 07 septembre 2011, le 04 juillet 2012, le 13 février 2013, le 07 février 2014, le 14 mars 2014, le 06 février 2015) et à chaque fois elle confirme les mêmes notes, à savoir : 'BB+ (tun)' pour la note nationale à long terme et 'B (tun)' pour la note nationale à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

En date du 24 mars 2016, l'agence de notation internationale Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à la société tunisienne Attijari Leasing à 'BB+ (tun)' et la note nationale à court terme à 'B (tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son intégration dans le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, 'BB+' / Stable / 'B') à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT).

Les notes attribuées à Attijari Leasing sont fondées sur son appartenance au groupe Attijariwafa bank. Tout changement notable de l'actionnariat d'Attijari Leasing, de son importance stratégique pour Attijariwafa bank ou de la solidité financière de cette dernière pourrait conduire à une révision des notes d'Attijari Leasing.

Le tableau suivant décrit l'évolution des notes attribuées à la société l'Attijari Leasing depuis mars 1999 :

Date de modification	Note Court Terme	Note Long Terme	Perspective de la note LT
12/03/1999	F2	BBB+	
20/07/2000	F2	BBB+	
27/03/2003	F2	BBB+	
16/06/2003	F3	BBB	Négative
16/04/2004	F3	BBB	Négative
08/04/2005	F3	BBB-	Stable
03/06/2005	F3	BBB-	
06/10/2005	B	BB-	
26/04/2006	B	B+	Stable
08/02/2008	B	B+	
11/08/2008	B	BB+	Stable
26/06/2009	B	BB+	Stable
11/05/2010	B	BB+	Stable
09/02/2011	B	BB+	Stable
01/07/2011	B	BB+	Stable
07/09/2011	B	BB+	Stable
04/07/2012	B	BB+	Stable
13/02/2013	B	BB+	Stable
07/02/2014	B	BB+	Stable
14/03/2014	B	BB+	Stable
06/02/2015	B	BB+	Stable
24/03/2016	B	BB+	Stable

Attijari Leasing

Fiche de Notation

Notes

Notes Nationales

Long Terme (LT)	BB+(tun)
Court Terme	BB(tun)

Risque Souverain

NDE* LT en monnaie étrangère	BB-
NDE* LT en monnaie locale	BB
Note de plafond souverain	BB

Perspectives

Note Nationale à Long Terme	Stable
NDE* LT en monnaie étrangère du souverain	Négative
NDE* LT en monnaie locale du souverain	Négative

* NDE – Note de Déficit Émetteur

Données Financières

Attijari Leasing

	30 juin 15	31 déc 14
Total Bilan (Mio USD)	252,1	243,8
Total Bilan (Mio TND)	454,1	453,7
Fonds propres (Mio TND)	37,0	37,2
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,4	7,5
Résultat Net (Mio TND)	2,4	6,0
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	1,5	1,6
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	18,5	21,5
Ratio Tier 1 (%)	7,4	7,7
Fonds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	6,2	6,5

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (mars 2016)

Fitch Ratings Press Release (janvier 2016)

Full Rating Report: Attijariwafa Bank (août 2015)

Critères Applicables

Global Non-Bank Financial Institutions Rating Criteria (avril 2015)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)

Analystes

Solena Goegeun
+44 20 3530 1126
solena.goegeun@fitchratings.com

Gilbert Hobeika
+44 20 3530 1004
gilbert.hobeika@fitchratings.com

Fondements des Notes Attribuées

Des Notes Basées sur le Soutien de l'Actionnaire: Les notes nationales attribuées à Attijari Leasing (AL) reposent sur le soutien qu'elle pourrait recevoir de la part de son actionnaire indirect, le groupe marocain Attijariwafa Bank (AWB, BB+/Stable/bb-) à travers sa filiale tunisienne, Attijari Bank Tunisie (ABT), en cas de besoin.

Le Soutien Limité d'AWB: Le capital d'AL est détenu à 65,2% par ABT, banque tunisienne détenue à 59% par la holding Andalucarthage - dont AWB est actionnaire quasiment exclusif. Fitch estime qu'il existe une forte volonté de soutien de la part d'ABT et, en dernier ressort d'AWB, en faveur d'AL. Toutefois, la probabilité d'un tel soutien est limitée compte tenu de la faible qualité de crédit d'AWB (note de viabilité 'bb-'). ABT n'est pas notée par Fitch. L'agence considère que l'État Marocain soutiendrait AWB en cas de nécessité, compte tenu de son importance systémique au Maroc. Toutefois, Fitch estime qu'un soutien transfrontalier pour AL provenant de l'État Marocain au travers d'AWB est incertain. Par conséquent, Fitch évalue la capacité d'AWB de soutenir AL au regard de sa solidité financière intrinsèque.

Une Intégration Renforcée dans ABT: Outre sa participation majoritaire au conseil d'administration d'AL (au travers d'ABT), AWB exerce son contrôle sur la société au travers de la participation d'ABT à ses comités d'audit et de risques, et de l'assistance accordée à l'amélioration du contrôle des risques. AL bénéficie également du réseau d'agences de l'ABT, à travers lesquelles environ 25% de la production d'AL sont réalisées.

Une Qualité d'Actifs Détériorée: Le ratio de créances douteuses d'AL (11,4% des encours bruts à fin juin 2015) est élevé comparé à ceux du secteur. Les ratios de qualité des actifs restent pénalisés par un stock important de créances douteuses anciennes (33% à fin juin 2015) et totalement provisionnées. Les créances classées nettes de provisions représentent une part considérable des fonds propres (51,6% à fin juin 2015). Le portefeuille de prêts reflète une concentration élevée (les vingt plus gros engagements représentaient 79% des fonds propres à fin juin 2015) exposant AL à un risque de détérioration de la qualité de ses actifs.

Des Fonds Propres Insuffisants: Fitch juge le ratio Tier 1 d'AL comme insuffisant au regard de son risque de crédit résiduel. Les ratios de solvabilité d'AL sont les plus faibles du secteur.

Une Rentabilité sous Pression: Les ratios de rentabilité d'AL sont acceptables. Cependant, la baisse de la marge nette d'intérêt ainsi qu'un coût du risque toujours élevé par rapport au secteur ont pesé sur les ratios de rentabilité en 2015. Fitch estime que ces tendances devraient perdurer en 2016, en l'absence d'une conjoncture économique plus favorable.

Une Liquidité Soutenue par les Actionnaires: Le financement d'AL reste dépendant d'ABT (22% des ressources d'AL à fin juin 2015). Fitch considère que le soutien potentiel d'ABT permet de limiter le risque de refinancement lié au recours significatif aux financements à court terme.

Sensibilité des Notes

Un Renforcement du Contrôle d'AWB: Un relèvement des notes nationales d'AL pourrait intervenir en cas d'accroissement important du contrôle d'AWB dans la société et d'une intégration plus étroite dans celle-ci. À l'inverse, les notes pourraient être abaissées si AWB diminuait sensiblement sa participation dans le capital d'ABT (et, par voie de conséquence, dans celui d'AL), ou à la suite d'une dégradation de la note de viabilité d'AWB.

Attijari Leasing Income Statement

	30 Jun 2015		31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012		
	6 Months - IFRS USDn Unaudited	6 Months - IFRS TNDn Unaudited	As % of Net Income	Year End TNDn Unaudited	As % of Net Income	Year End TNDn Unaudited	As % of Net Income	Year End TNDn Unaudited	As % of Net Income
1. Interest Income on Loans	8.9	19.2	6.92	30.0	8.29	32.7	8.39	38.1	8.01
2. Other Interest Income	0.2	0.4	0.16	0.8	0.14	0.5	0.13	0.4	0.11
3. Dividend Income	0.1	0.2	0.08	0.9	0.12	0.5	0.03	0.0	0.0
4. Gross Interest and Dividend Income	9.2	19.8	7.22	31.7	8.54	33.2	8.55	38.5	8.12
5. Interest Expense on Customer Deposits	0.2	0.5	0.20	0.8	0.14	0.6	0.15	0.0	0.0
6. Other Interest Expense	0.2	0.1	0.14	0.1	0.09	0.1	0.07	0.0	0.0
7. Total Interest Expense	0.4	0.6	0.34	2.7	0.23	0.9	0.22	0.0	0.0
8. Net Interest Income	8.8	19.2	6.88	29.0	8.31	32.3	8.33	38.5	8.12
9. Net Gains (Losses) on Trading Derivatives	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.1	0.1	0.08	0.1	(0.02)	0.1	0.03	0.1	0.0
11. Net Gains (Losses) on Assets of PFI through Income Statement	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
12. Net Income Income	0.0	0.0	-	0.0	0.05	0.0	0.00	0.0	0.0
13. Net Fees and Commissions	0.1	0.1	0.08	0.8	0.07	0.2	0.05	0.1	0.0
14. Other Operating Income	0.2	1.0	0.17	1.7	0.39	1.5	0.39	1.8	0.40
15. Total Non-Interest Operating Income	0.3	1.2	0.26	2.1	0.41	1.8	0.47	1.9	0.40
16. Personnel Expenses	1.1	2.1	0.89	3.7	0.85	2.1	0.81	2.9	0.80
17. Other Operating Expenses	0.7	1.2	0.61	2.8	0.84	2.8	0.80	2.0	0.57
18. Total Non-Interest Expenses	1.8	3.3	1.50	6.5	1.69	4.9	1.62	4.9	1.37
19. Equity accounted Profit/Loss - Operating	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
20. Pre-impairment of Operating Profit	2.8	6.8	2.32	10.6	2.29	10.2	2.79	10.2	2.94
21. Loan Impairment Charge	0.7	1.4	0.60	2.5	0.54	2.9	0.75	2.0	0.57
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.1	0.2	0.09	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
23. Operating Profit	1.9	3.2	1.63	3.8	1.75	7.4	1.94	5.2	2.37
24. Equity accounted Profit/Loss - Non-Operating	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
25. Non-recurring Income	0.1	0.1	0.08	0.4	0.09	0.4	0.10	0.1	0.08
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
27. Change in Net Value of Own Debt	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
28. Other Non-recurring Income and Expense	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
29. Pre-tax Profit	1.9	3.2	1.62	3.8	1.75	7.4	1.94	5.2	2.42
30. Tax expense	0.8	1.1	0.61	1.9	0.64	2.0	0.62	2.8	1.14
31. Multi-use from Securitized Operations	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	0.0
32. Net Income	1.1	2.1	1.01	1.9	1.11	5.4	1.32	2.4	1.28
33. Change in Value of APN Investments	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
34. Revaluation of Fixed Assets	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
35. Currency Translation Differences	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
36. Remeasuring OCI Items/(Losses)	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
37. Total Comprehensive Income	1.1	2.1	1.01	1.9	1.11	5.4	1.32	2.4	1.28
38. Net Income After Allocation to Non-controlling Interests	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-
39. Net Income After Allocation to Non-controlling Interests	1.2	2.1	1.10	2.0	1.19	5.5	1.32	2.9	1.28
40. Net Income (Dividends Payable to the Period)	1.2	2.1	1.21	2.9	0.80	2.9	0.89	2.9	1.14
41. Net Income (Dividends Received to the Period)	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0	-

Exchange rate

USD1 = TND1.0000

USD1 = TND1.0712

USD1 = TND1.0675

USD1 = TND1.0000

Attijari Leasing Balance Sheet

	30 July 2015		31 Dec 2014		31 Dec 2013		31 Dec 2012	
	6 Months - Actuals USDn	6 Months - Actuals TNDn	As % of Assets	Year End TNDn	As % of Assets	Year End TNDn	As % of Assets	Year End TNDn
Assets								
A. Loans								
1. Residential Mortgage Loans	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
2. Other Mortgage Loans	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
3. Other Consumer Retail Loans	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
4. Corporate & Commercial Loans	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
5. Other Loans	234.1	456.1	100.00	465.0	99.30	453.7	100.00	376.0
6. Less: Reserves for Impaired Loans	96.9	20.0	7.27	32.1	7.08	30.9	7.79	26.9
7. Net Loans	217.2	436.1	82.81	432.9	82.22	373.8	86.26	349.1
8. Gross Loans	234.1	456.1	100.00	465.0	99.30	453.7	100.00	376.0
9. Memo: Impaired Loans included above	28.0	52.1	11.47	48.0	10.78	46.7	11.77	42.2
10. Memo: Loans at Fair Value included above	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
B. Other Banking Assets								
1. Loans and Advances to Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
2. Reverse Repos and Cash Collaterals	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
3. Trading Securities and A/PV through Income	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
4. Derivatives	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
5. Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.11	0.0	0.00	NA	-	0.0
6. Held to Maturity Securities	0.0	0.0	1.52	4.3	0.95	3.3	0.90	1.3
7. Equity Investments in Associates	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
8. Other Securities	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
9. Total Securities	0.0	0.0	1.63	4.3	0.95	3.3	0.89	1.3
10. Memo: Government Securities included Above	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
11. Memo: Total Securities Hedged	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
12. Investments in Property	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
13. Insurance Assets	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
14. Other Banking Assets	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
15. Total Banking Assets	217.2	436.1	82.81	432.9	82.17	377.1	86.07	349.1
C. Non-Banking Assets								
1. Cash and Due From Banks	6.9	13.0	0.97	10.7	2.38	4.9	1.24	2.9
2. Memo: Regulatory Reserves included above	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
3. Foreclosed Real Estate	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
4. Fixed Assets	2.2	4.4	0.97	3.0	0.79	3.7	0.93	2.9
5. Goodwill	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
6. Other Intangibles	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
7. Current Tax Assets	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
8. Deferred Tax Assets	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
9. Discontinued Operations	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
10. Other Assets	1.9	3.7	0.21	4.9	1.08	7.0	1.79	11.7
11. Total Assets	224.1	450.1	100.00	443.7	100.00	382.0	100.00	360.0
Liabilities and Equity								
D. Interest-Bearing Liabilities								
1. Customer Deposits - Current	5.0	9.7	2.14	9.8	2.94	7.8	1.90	4.4
2. Customer Deposits - Savings	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
3. Customer Deposits - Term	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
4. Total Customer Deposits	5.0	9.7	2.14	9.8	2.94	7.8	1.90	4.4
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.18	3.8	0.71	1.8
6. Repos and Cash Collaterals	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
7. Commercial Paper and Short-term Borrowings	45.0	90.1	19.99	94.5	21.27	87.0	19.89	50.9
8. Total Money Market and Short-term Funding	45.0	90.1	21.79	94.5	21.45	87.8	19.60	50.9
9. Senior Unsecured Debt (original maturity > 1 year)	142.7	279.3	61.57	275.7	60.77	245.4	62.11	231.9
10. Subordinated Borrowing	10.0	20.0	4.40	20.0	4.45	20.0	5.04	20.0
11. Covered Bonds	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
12. Other Long-term Funding	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
13. Total LT Funding (original maturity > 1 year)	152.7	299.3	66.01	295.7	65.18	265.4	67.15	251.9
14. Derivatives	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
15. Trading Liabilities	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
16. Total Funding	202.7	399.1	87.87	394.0	87.02	343.0	86.89	273.8
E. Non-Interest Bearing Liabilities								
1. Fair Value Portion of Debt	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
2. Credit Impaired Reserves	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
3. Reserves for Penalties and Other	0.1	0.2	0.04	0.3	0.07	0.2	0.05	NA
4. Current Tax Liabilities	0.1	0.2	0.04	NA	-	NA	-	NA
5. Deferred Tax Liabilities	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
6. Other Deferred Liabilities	0.0	0.0	0.00	NA	-	NA	-	NA
7. Discontinued Operations	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
8. Insurance Liabilities	0.0	0.0	0.00	NA	-	NA	-	NA
9. Other Liabilities	9.0	18.0	4.01	21.4	4.72	18.9	4.78	24.1
10. Total Liabilities	215.1	417.1	91.26	415.4	91.50	361.9	97.69	355.8
F. Hybrid Capital								
1. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
2. Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
G. Equity								
1. Common Equity	18.9	37.0	8.15	37.0	8.20	33.9	8.53	21.1
2. Non-controlling Interest	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
3. Securities Valuation Reserves	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA
4. Foreign Exchange Valuation Reserves	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
5. Fixed Asset Valuations and Other Accumulated OCI	NA	NA	-	NA	-	NA	-	0.0
6. Total Equity	18.9	37.0	8.15	37.0	8.20	33.9	8.53	21.1
7. Total Liabilities and Equity	234.1	454.1	100.00	482.7	100.00	385.7	100.00	381.0
8. Memo: Risk Core Capital	18.9	37.0	8.15	37.0	8.20	33.9	8.53	21.1
9. Memo: Risk Adjusted Capital	NA	NA	-	NA	-	NA	-	NA

Exchange rate

Attijari Leasing
mars 2016

Attijari Leasing
Summary Analytics

	30 Jun 2015	31 Dec 2014	31 Dec 2013	31 Dec 2012
	6 Months - Interim	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios				
1. Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.49	8.47	8.28	8.20
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	10.84	7.32	8.59	0.00
3. Interest Income/ Average Earning Assets	8.21	9.12	9.03	8.99
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	8.41	6.13	5.89	5.28
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	3.95	3.54	3.78	4.28
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	2.70	2.92	2.98	3.82
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Assets	3.95	3.54	3.78	4.28
B. Other Operating Profitability Ratios				
1. Non-Interest Income/ Gross Revenues	14.29	12.73	11.48	10.80
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	40.48	39.39	34.39	31.79
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.51	1.53	1.41	1.43
4. Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	27.18	28.85	32.09	35.84
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	2.22	2.38	2.69	3.08
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	52.00	25.00	28.18	19.42
7. Operating Profit/ Average Equity	18.48	21.49	23.05	28.72
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.51	1.77	1.93	2.47
9. Operating Profit/ Risk Weighted Assets	1.93	1.71	1.91	2.36
C. Other Profitability Ratios				
1. Net Income/ Average Total Equity	13.05	17.19	18.07	20.42
2. Net Income/ Average Total Assets	1.07	1.42	1.52	1.75
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	13.05	17.19	18.07	20.42
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.07	1.42	1.52	1.75
5. Taxes/ Pre-tax Profit	31.43	24.05	25.84	30.59
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.08	1.38	1.50	1.88
D. Capitalization				
1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	8.23	8.48	8.73	8.85
2. Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
3. Tangible Common Equity/ Tangible Assets	8.15	8.20	8.52	8.45
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.80	7.74	7.65	8.13
5. Total Regulatory Capital Ratio	12.08	11.93	12.31	12.82
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	7.80	7.74	7.65	8.13
7. Equity/ Total Assets	8.15	8.20	8.52	8.45
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	108.33	43.33	44.83	44.07
9. Internal Capital Generation	(1.09)	9.14	9.47	10.61
E. Loan Quality				
1. Growth of Total Assets	0.09	14.37	7.80	22.75
2. Growth of Gross Loans	2.71	8.86	8.39	23.25
3. Impaired Loans/ Gross Loans	11.37	10.94	11.40	11.96
4. Reserves for Impaired Loans/ Gross Loans	7.20	7.20	7.54	7.57
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	63.34	65.78	66.17	63.27
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	51.62	44.89	46.75	53.38
7. Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity	51.62	44.89	46.75	53.38
8. Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	0.82	0.59	0.73	0.58
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans	0.31	0.35	n.a.	0.00
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Assets	11.37	10.94	11.40	11.96
F. Funding and Liquidity				
1. Loans/ Customer Deposits	4,722.88	5,068.18	5,380.79	4,021.28
2. Interbank Assets/ Interbank Liabilities	n.a.	0.00	0.00	0.00
3. Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives)	2.44	2.23	2.21	3.01
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Attijari Leasing
 Reference Data

	30 Jun 2013		31 Dec 2014		31 Dec 2015		31 Dec 2016	
	6 Months - Interim USDm	6 Months - Interim TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm
A. Off-Balance Sheet Items								
1. Managed Securitised Assets Reported Off-Balance Sheet	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
2. Other off-balance sheet exposure to securitizations	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
3. Guarantees	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
5. Contingent Credit Lines	37.9	73.9	16.27	76.9	13.16	85.0	11.80	9.8
6. Other Contingent Liabilities	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
7. Total Assets under Management	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
B. Average Balance Sheet								
Average Loans	211.0	452.1	96.36	424.9	93.65	395.7	96.75	343.5
Average Netting Assets	211.5	453.0	95.46	437.0	94.71	397.5	97.94	351.5
Average Assets	211.9	453.9	96.96	435.9	95.47	397.7	96.47	336.9
Average Managed Securitised Assets (MSA)	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Average Managed Leasing Liabilities	333.9	396.0	97.33	371.3	87.60	337.9	83.92	285.3
Average Common Equity	19.3	21.7	9.17	34.9	7.99	32.1	8.09	35.9
Average Risky	19.0	21.1	9.17	34.9	7.99	32.1	8.09	35.9
Average Customer Deposits	6.9	6.2	2.93	8.2	1.87	9.1	2.29	10.3
C. Maturities								
Asset Maturities:								
Loans & Advances < 3 months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances > 5 years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Debt Securities < 3 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Debt Securities 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Debt Securities 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Debt Securities > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances to Banks < 3 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Loans & Advances to Banks > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Liability Maturities:								
Retail Deposits < 3 months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Retail Deposits 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Retail Deposits 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Retail Deposits > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Other Deposits < 3 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Other Deposits 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Other Deposits 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Other Deposits > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Deposits from Banks < 3 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Deposits from Banks 3 - 12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Deposits from Banks 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Deposits from Banks > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Senior Debt Maturing < 3 months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Senior Debt Maturing 3-12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Senior Debt Maturing 1 - 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Senior Debt Maturing > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Total Senior Debt on Balance Sheet	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Risk Value Portion of Senior Debt	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Subordinated Debt Maturing < 3 months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Subordinated Debt Maturing 1 - 5 Year	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	10.2	30.0	4.40	20.0	4.47	30.0	5.04	30.0
Risk Value Portion of Subordinated Debt	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
D. Risk Weighted Assets								
1. Risk Weighted Assets	229.9	499.4	96.96	438.9	95.71	397.0	97.55	351.5
2. Risk Adjustments to Risk Weighted Assets	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
3. Risk Adjusted Risk Weighted Assets	229.9	499.4	96.96	438.9	95.71	397.0	97.55	351.5
E. Equity Reconciliation								
1. Equity	19.9	21.0	9.15	37.2	8.33	33.9	8.52	31.1
2. Add: Prior Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
3. Add: Other Adjustments	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
4. Reported Equity	19.9	21.0	9.15	37.2	8.33	33.9	8.52	31.1
F. Risk-Weighted Capital Reconciliation								
1. Total Equity as reported (including non-controlling interests)	19.9	21.0	9.15	37.2	8.33	33.9	8.52	31.1
2. Risk value effect from own debt-financing activity on the risk (0 only)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
3. Non-risk-allocating non-controlling interests	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
4. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
5. Other Intangible	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
8. Risk less transfer of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
9. Risk Core Capital	19.9	21.0	9.15	37.2	8.33	33.9	8.52	31.1
10. Risk-weighted Hybrid Capital	0.0	0.0	-	0.0	-	0.0	-	0.0
11. Government held Hybrid Capital	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0
12. Risk-Weighted Capital	19.9	21.0	9.15	37.2	8.33	33.9	8.52	31.1
Exchange Rate	USD = TND 0.9690			USD = TND 09120			USD = TND 09120	

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: [HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS](https://fitchratings.com/understandingcreditratings). IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2016 by Fitch Ratings, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-6024. (212) 904-6000. Fax: (212) 406-4025. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings and in making other reports (including forecast information), Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings and reports should understand that neither an enhanced factual investigation, nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating or a report will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings and its reports, Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings and forecasts of financial and other information are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings and forecasts can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating or forecast was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind, and Fitch does not represent or warrant that the report or any of its contents will meet any of the requirements of a recipient of the report. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion and reports made by Fitch are based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings and reports are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating or a report. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the informal or assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at any time for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act of 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution, Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

For Australia, New Zealand, Taiwan and South Korea only: Fitch Australia Pty Ltd holds an Australian financial services license (AFS license no. 337123) which authorizes it to provide credit ratings to wholesale clients only. Credit ratings information published by Fitch is not intended to be used by persons who are retail clients within the meaning of the Corporations Act 2001.

Chapitre 3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING ET SON EVOLUTION

I. APERÇU DU SECTEUR DU LEASING TUNISIEN

I.1 CADRE REGLEMENTAIRE

I.1.1 Lois régissant le secteur

L'activité des sociétés de leasing est régie par les lois suivantes :

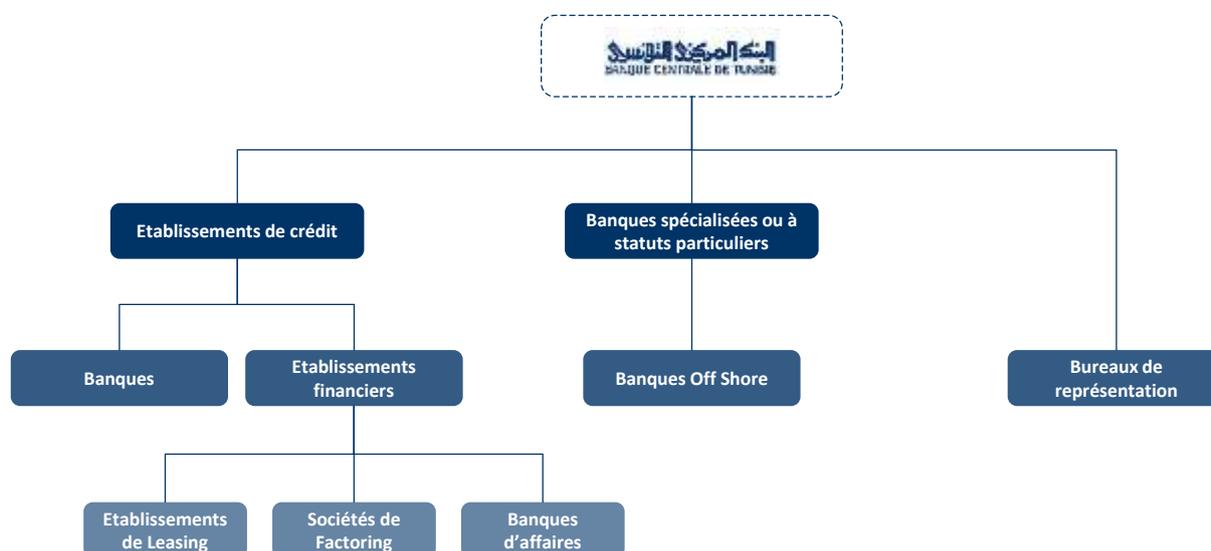
- Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux établissements financiers.
- Loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, et les textes et lois subséquents ;
- Loi de finance n°2007-70 du 27 décembre 2007 relative à l'année 2008 qui a abrogé et modifié les anciennes dispositions relatives au leasing telles qu'instituées par la loi n°94 – 89 et 94-90 du 26 juillet 1994 ;
- Loi n°77-37 du 25 mai 1977 régissant les rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux d'immeubles ou des locaux à usage commercial, industriel ou artisanal ;
- Loi n°85-108 du 6 décembre 1985 portant encouragement d'organismes financiers et bancaires travaillant essentiellement avec les non-résidents.

I.1.2 Organisation du secteur du leasing tunisien

Les établissements de crédit en Tunisie sont placés sous le contrôle et la supervision de la Banque Centrale de Tunisie dont les principaux rôles sont :

- Veiller sur la politique monétaire ;
- Contrôler la circulation monétaire et veiller au bon fonctionnement des systèmes de paiement et garantir sa stabilité, sa solidité, son efficacité ainsi que sa sécurité ;
- Superviser les établissements de crédit ;
- Préserver la stabilité et la sécurité du système financier.

Organisation du système bancaire et organismes spécialisés tunisiens



Source : BCT

I.2 HISTORIQUE

L'activité du leasing en Tunisie est une activité relativement jeune. Elle a été instaurée en 1984 date à laquelle la première société de leasing, à savoir Tunisie Leasing, a été créée.

Cette activité est venue consolider le paysage des services financiers en Tunisie afin de contribuer au financement de l'économie tunisienne et de relayer le financement par endettement bancaire.

Les produits proposés par les sociétés de leasing ont connu un franc succès principalement auprès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) tunisiennes qui voient en cette solution de financement une alternative au crédit bancaire.

I.3 PRESENTATION DU SECTEUR DU CREDIT-BAIL TUNISIEN

Le secteur du leasing occupe une place de taille dans le paysage financier tunisien. Sa contribution au financement de l'économie prend de plus en plus d'ampleur.

En 2015, les mises en force ont atteint 1 729 MDT contre 1 606 MDT en 2014, enregistrant ainsi une croissance de 7,7% sur cette période.

La nature du tissu économique tunisien composé principalement de PME fait que le recours au secteur du leasing s'intensifie d'une année à l'autre. La célérité du traitement du dossier et la souplesse des procédures de financement restent les points forts du secteur. De ce fait, le recours au financement leasing est devenu le choix préféré pour un grand nombre de sociétés.

Le secteur de leasing recèle des potentialités de croissance considérables. Sauf événements exceptionnels, les professionnels sont unanimes quant à l'évolution favorable du secteur.

En Tunisie, la majorité des banques disposent actuellement d'une filiale de crédit-bail. A ce jour, il existe huit sociétés de leasing en Tunisie dont sept sont cotées sur la bourse de Tunis.

Société	Raison sociale	Cotation	Principaux actionnaires
TLS	Tunisie Leasing	Coté	Groupe Amen
TJL	Attijari Leasing	Coté	Attijari bank
CIL	Compagnie Internationale de Leasing	Coté	M. Mohamed BRIGUI (PDG de la société)
ATL	Arab Tunisian Lease	Coté	Arab Tunisian Bank
Modern Leasing	Modern Leasing	Coté	Banque de l'Habitat
AIL	Arab International Lease	Non coté	Banque Tuniso-Koweïtienne
Best Lease	Best Lease	Coté	Al Tawfik Development House, Al-Baraka Bank
HL	Hannibal Lease	Coté	Groupe Djilani

Source : BVMT

Le taux de pénétration du secteur ne cesse d'augmenter grâce à un recours croissant des PME au produit leasing.

Toutes les sociétés de leasing se sont penchées sur la maîtrise du coût des ressources et ce afin d'assurer l'équilibre de leurs situations financières. L'émission des emprunts obligataires reste la forme préférée de refinancement.

II. HISTORIQUE D'ATTIJARI LEASING

Attijari Leasing a été créée en décembre 1994 sous la dénomination de Général Leasing avec un capital initial de 5 000 000 DT, porté à 7 500 000 DT en mars 1999.

La société a été introduite à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en juillet 1999 par une offre publique de vente portant sur 225 000 titres soit 30,0% du capital ce qui lui a permis de bénéficier d'un taux d'impôt sur les sociétés réduit à 20,0% pour une période de 5 ans à partir de l'année d'ouverture du capital et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 2 de la loi n° 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier. Cet avantage a pris fin avec la clôture de l'exercice 2003.

Attijari Leasing a pour activité principale la réalisation des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles ainsi que le factoring qui a démarré en juillet 2002 et qui assure le suivi de l'encours commercial, la gestion du poste client et le financement à court terme des entreprises.

En avril 2000, le capital social de la société a été porté à 10,0 MDT.

En 2005, Attijari Leasing a commencé à connaître des difficultés. En effet, suite à la requalification de certaines opérations réalisées par la société, l'administration fiscale a effectué un contrôle portant sur les exercices 2001 à 2004. Ce contrôle a généré une dette fiscale définitive d'un montant de 4,9 MDT, payable sur 7 ans. De ce fait, Attijari Leasing, a vu ses comptes lourdement plombés par la constitution d'une provision pour risque fiscal suite au redressement intervenu en juillet 2005 au titre de la TVA relative au financement du matériel spécifique effectué durant les exercices 2003 et 2004.

L'irrecevabilité de la qualification de « leasing » par l'administration fiscale au titre des transactions précitées du fait de l'inexistence d'une partie importante de matériels, a mis à la charge d'Attijari Leasing, la TVA déduite à tort par elle. Ces événements ont perturbé sensiblement l'activité d'Attijari Leasing au cours des exercices 2004, 2005 et 2006.

En décembre 2005 et dans le cadre du développement des activités de la société, de consolidation de ses capitaux permanents et en vue de se conformer aux obligations des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing, le capital d'Attijari Leasing a été porté à 12,5 MDT.

En janvier 2008, et afin de se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales et de l'article 20 de la loi 2001- 65 relative aux établissements de crédit, et en vue de résorber une partie des pertes antérieures qui plombent le bilan de la société, le capital social d'Attijari Leasing a été réduit à concurrence de 3,750 MDT en le portant de 12,5 MDT à 8,750 MDT, et ce par l'annulation de 375 000 actions de nominal 10 dinars chacune. Cette réduction du capital a été suivie d'une augmentation le portant de 8,750 MDT à 21,250 MDT. Cette opération s'est inscrite dans le cadre de la recapitalisation de la société et de la consolidation de ses fonds propres en vue de se conformer aux obligations légales et à celles des autorités de tutelle en ce qui concerne les ratios spécifiques au secteur de leasing.

III. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2015

III.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 31/12/2015

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période 2013-2015 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Approbations	1 759	1 963	2 162	252	268	274	14,3%	13,7%	12,7%
Mises en force	1 417	1 606	1 729	211	215	216	14,9%	13,4%	12,5%
Encours financiers	2 601	2 871	3 167	359	385	408	13,8%	13,4%	12,9%

Source : Attijari Leasing

La part de marché d'Attijari Leasing en termes d'approbations est passée de 14,3% en 2013 à 12,7% en 2015. Avec une part de marché de 12,5% en termes de mises en forces, Attijari Leasing se positionne au 4^{ème} rang des sociétés de leasing tunisiennes.

III.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2015, les approbations enregistrent une hausse de 2,2% par rapport à leur niveau de 2014. Sur la période 2013-2015, les approbations enregistrent une hausse annuelle moyenne de 4,3% s'établissant à 274 MDT en 2015 contre 252 MDT en 2013.

En MDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %	TCAM 15/13
Approbations	252	268	274	6,5%	2,2%	4,3%

III.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, sur la période 2013-2015, réparties par type de bien :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	245	97,2%	255	95,2%	261	95,3%	4,3%	2,4%
Immobilier	7	2,8%	13	4,8%	13	4,7%	82,4%	0,0%
Total	252	100,0%	268	100,0%	274	100,0%	6,5%	2,2%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période 2013-2015, par secteur se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	29	11,5%	27	10,1%	33	12,0%	(7,2%)	22,2%
Agriculture	33	13,0%	52	19,4%	43	15,7%	59,4%	(17,3%)
Industrie	38	15,1%	33	12,2%	27	9,9%	(14,1%)	(18,2%)
Services	150	59,4%	151	56,4%	165	60,2%	1,2%	9,3%
Tourisme	2	1,0%	5	1,9%	6	2,2%	>100,0%	20,0%
Total	252	100,0%	268	100,0%	274	100,0%	6,5%	2,2%

En 2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 75,9% des approbations totales d'Attijari Leasing.

III.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type de matériel sur la période 2013-2015 se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	130	51,6%	125	46,6%	134	48,9%	(3,4%)	7,2%
Camionnette	29	11,5%	41	15,3%	40	14,6%	40,7%	(2,4%)
Matériel industriel	27	10,7%	30	11,1%	20	7,3%	9,2%	(33,3%)
Camion	28	11,1%	28	10,6%	35	12,8%	3,0%	25,0%
Matériel BTP	26	10,3%	24	9,1%	29	10,6%	(6,5%)	20,8%
Immobilier	7	2,8%	13	4,8%	13	4,7%	83,1%	0,0%
Bus	1	0,4%	2	0,6%	1	0,4%	48,5%	(50,0%)
Matériel médical	4	1,6%	5	1,9%	1	0,4%	19,9%	(80,0%)
Total	252	100,0%	268	100,0%	274	100,0%	6,5%	2,2%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE D'ATTIJARI LEASING

A fin 2015, les mises en force s'établissent à 216 MDT contre 211 MDT à fin 2013, enregistrant ainsi une hausse de 1,2% sur la période considérée.

En MDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %	TCAM 15/13
Mises en force	211	215	216	1,8%	0,5%	1,2%

III.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en forces, sur la période 2013-2015, réparties par type de bien :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	207	98,1%	206	95,7%	208	96,3%	(0,8%)	1,0%
Immobilier	4	1,9%	9	4,3%	8	3,7%	>100,0%	(11,1%)
Total	211	100,00%	215	100,00%	216	100,0%	1,8%	0,5%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	26	12,2%	16	7,6%	21	9,7%	(36,7%)	31,3%
Agriculture	26	12,5%	40	18,6%	34	15,7%	51,7%	(15,0%)
Industrie	30	14,4%	28	12,9%	19	8,8%	(9,0%)	(32,1%)
Services	127	59,9%	127	58,9%	139	64,4%	0,1%	9,4%
Tourisme	2	1,0%	4	2,0%	4	1,9%	>100,0%	0,0%
Total	211	100,00%	215	100,0%	216	100,0%	1,8%	0,5%

En 2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 80,1% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

III.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	114	54,0%	105	48,8%	113	52,3%	(8,1%)	7,6%
Camionnette	23	10,9%	34	15,9%	32	14,8%	46,5%	(5,9%)
Matériel industriel	23	10,9%	24	11,1%	14	6,5%	4,5%	(41,7%)
Camion	22	10,4%	21	9,8%	26	12,0%	(5,4%)	23,8%
Matériel BTP	22	10,4%	20	9,2%	20	9,3%	(8,1%)	0,0%
Immobilier	4	1,9%	8	3,8%	8	3,7%	123,7%	0,0%
Bus	0	0,0%	1	0,3%	1	0,5%	126,5%	0,0%
Matériel médical	3	1,4%	2	1,1%	1	0,5%	(24,6%)	(50,0%)
Total	211	100,00%	215	100,0%	216	100,0%	1,8%	0,5%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS D'ATTIJARI LEASING

A fin 2015, les encours financiers s'établissent à 408 MDT contre 359 MDT à fin 2013, enregistrant ainsi une croissance annuelle moyenne de 6,6% sur la période 2013-2015.

Les encours financiers sont déterminés comme suit :

En mDT	2013	2014	2015
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	370	404	426
Contrats en instance de MEF	4	2	2
A déduire	0	0	0
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	16	20	20
Encours financiers	359	385	408

III.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, sur la période 2013-2015, répartis par type de bien :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Mobilier	337	93,9%	364	94,6%	382	93,6%	8,2%	4,9%
Immobilier	22	6,1%	21	5,4%	26	6,4%	(5,7%)	23,8%
Total	359	100,0%	385	100,0%	408	100,0%	7,3%	6,0%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

III.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période 2013-2015 se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
BTP	39	10,9%	47	12,3%	47	11,5%	20,7%	0,0%
Agriculture	48	13,4%	65	16,7%	88	21,6%	34,2%	35,4%
Industrie	51	14,1%	60	15,6%	48	11,8%	18,5%	(20,0%)
Services	216	60,1%	207	53,7%	218	53,4%	(4,1%)	5,3%
Tourisme	6	1,6%	7	1,8%	7	1,7%	21,8%	0,0%
Total	359	100,0%	385	100,0%	408	100,0%	7,3%	6,0%

En 2015, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 75,0% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

III.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, sur la période 2013-2015, se présente comme suit :

En MDT	2013		2014		2015		Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts		
Véhicule	171	47,6%	197	51,0%	189	46,3%	15,1%	(4,1%)
Camionnette	68	19,1%	50	12,9%	59	14,5%	(27,6%)	18,0%
Matériel industriel	45	12,6%	40	10,4%	39	9,6%	(12,0%)	(2,5%)
Camion	39	10,8%	40	10,3%	47	11,5%	2,9%	17,5%
Matériel BTP	14	3,8%	33	8,6%	41	10,0%	>100,0	24,2%
Immobilier	22	6,1%	21	5,4%	26	6,4%	(5,7%)	23,8%
Bus	0	0,0%	1	0,2%	1	0,2%	>100,0	0,0%
Matériel médical	0	0,0%	5	1,3%	5	1,2%	>100,0	0,0%
Total	359	100,0%	385	100,0%	408	100,0%	7,3%	6,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

III.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LES TROIS DERNIERS EXERCICES

En mDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	407 593	443 026	468 115	8,7%	5,7%
Montant des engagements courants sur la clientèle	362 356	396 888	421 609	9,5%	6,2%
Montant des créances classées leasing (b)	45 237	46 138	46 506	2,0%	0,8%
Dont actifs classe 4	34 316	36 441	35 108	6,2%	(3,7%)
Dont actifs classe 3	4 367	3 948	5 713	(9,6%)	44,7%
Dont actifs classe 2	6 554	5 749	5 685	(12,3%)	(1,1%)
Provisions + agios réservés (c)	27 940	29 061	30 991	4,0%	6,6%
Provisions ⁸	24 704	25 904	27 826	4,9%	7,4%
Agios réservés	3 236	3 157	3 166	(2,5%)	0,3%
Ratio des créances classées (b/a)	11,10%	10,41%	9,93%		
Taux de couverture des créances classées (c/b)	61,76%	62,99%	66,64%		

III.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En mDT	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Acheteurs Factorés	5 818	10 029	8 790	72,4%	(12,4%)
Commissions de factoring	215	319	290	47,9%	(9,0%)
Commissions de financement	475	568	642	19,7%	13,0%
Total des produits de factoring	690	887	932	28,6%	5,1%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 31/12/2015 s'élève à 8 790 mDT contre 10 029 mDT à fin 2014 enregistrant ainsi une baisse de 12,4% sur la période étudiée.

On constate également :

- Une diminution des commissions de factoring qui passent de 319 mDT en 2014 à 290 mDT en 2015, enregistrant ainsi une baisse de 9,0% ;
- Une augmentation des commissions de financement de 568 mDT en 2014 à 642 mDT en 2015, soit une hausse de 13,0%.

⁸ Compte non tenu des provisions additionnelles

III.7 COMPOSITION DE L'ENCOURS COMPTABLES EN 2013, 2014 ET 2015

En DT	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Créances de leasing	370 478 478	403 945 431	425 718 418
Impayés	30 022 455	31 427 800	33 521 602
Effets impayés et à l'encaissement	76 776	44 696	44 759
Intérêts échus et différés	(1 728 980)	(1 915 951)	(2 095 352)
Créances sur contrats en instance de mise en force	4 315 401	1 721 565	2 450 749
Total brut	403 164 130	435 223 541	459 640 175
Provisions pour dépréciation des encours	(9 293 135)	(10 256 015)	(11 125 751)
Provisions pour dépréciation des impayés	(15 411 225)	(15 648 076)	(16 700 234)
Provisions additionnelles	(515 132)	(448 259)	(374 955)
Provisions collectives	(1 520 467)	(1 704 976)	(1 895 481)
Provisions pour différence d'encours	(169 530)	(169 530)	(169 531)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 235 884)	(3 156 581)	(3 165 799)
Total des provisions et produits réservés	(30 189 622)	(31 427 687)	(33 475 999)
Total net	372 974 508	403 795 854	426 164 176

IV. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING AU 30/06/2016

IV.1 SITUATION D'ATTIJARI LEASING PAR RAPPORT AU SECTEUR DU LEASING AU 30/06/2016

Le tableau ci-après retrace l'évolution du secteur de leasing tunisien sur la période allant 30/06/2015 au 30/06/2016 :

En MDT	Ensemble du secteur			Attijari Leasing			Part de Marché d'Attijari Leasing		
	Juin 2015	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015	Juin 2016	Décembre 2015	Juin 2015	Juin 2016	Décembre 2015
Approbations	1 106	1 234	2 162	143	153	274	13,0%	12,4%	12,7%
Mises en force	855	913	1 729	112	110	216	13,1%	12,1%	12,5%
Encours financiers	2 991	3 140	3 167	396	422	408	13,2%	13,4%	12,9%

IV.2 EVOLUTION DES APPROBATIONS D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2016, les approbations d'Attijari Leasing s'établissent à 153 MDT contre 143 MDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une croissance de 7,0% sur la période considérée.

En MDT	30/06/2015	30/06/2016	31/12/2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Approbations	143	153	274	7,0%

IV.2.1 Répartition des approbations par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des approbations, entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	135	94,1%	148	96,7%	261	95,3%	9,6%
Immobilier	9	5,9%	5	3,3%	13	4,7%	(44,4%)
Total	143	100,0%	153	100,0%	274	100,0%	7,0%

IV.2.2 Répartition des approbations par secteur

La répartition des approbations d'Attijari Leasing, sur la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016, par secteur se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	15	10,7%	26	17,0%	33	12,0%	73,3%
Agriculture	20	14,2%	13	8,5%	43	15,7%	(35,0%)
Industrie	15	10,8%	17	11,1%	27	9,9%	13,3%
Services	89	62,0%	95	62,1%	165	60,2%	6,7%
Tourisme	3	2,3%	2	1,3%	6	2,2%	(33,3%)
Total	143	100,0%	153	100,0%	274	100,0%	7,0%

Au 30/06/2016, les secteurs « Services » et « BTP » représentent 79,1% des approbations totales d'Attijari Leasing.

IV.2.3 Répartition des approbations par type de matériel

La répartition des approbations d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2016 et le 1^{er} semestre 2015, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	74	51,5%	71	46,4%	134	48,9%	(4,1%)
Camionnette	18	12,6%	18	11,8%	40	14,6%	0,0%
Matériel industriel	11	7,6%	11	7,2%	20	7,3%	0,0%
Camion	17	11,9%	26	17,0%	35	12,8%	52,9%
Matériel BTP	13	9,3%	19	12,4%	29	10,6%	46,2%
Immobilier	8	5,9%	5	3,3%	13	4,7%	(37,5%)
Bus	1	0,5%	2	1,3%	1	0,4%	100,0%
Matériel médical	1	0,8%	2	1,3%	1	0,4%	100,0%
Total	143	100,0%	153	100,0%	274	100,0%	7,0%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes d'approbations, concerne majoritairement les véhicules, les camions, le matériel BTP et les camionnettes.

IV.3 EVOLUTION DES MISES EN FORCE D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2016, les mises en force d'Attijari Leasing sont en baisse et s'établissent à 110 MDT contre 112 MDT au 30/06/2015, soit une diminution de 1,8%.

En MDT	30/06/2015	30/06/2016	31/12/2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Mises en force	112	110	216	(1,8%)

IV.3.1 Répartition des mises en force par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des mises en force, entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, réparties par type de bien :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	107	95,9%	106	96,4%	208	96,3%	(0,9%)
Immobilier	5	4,1%	4	3,6%	8	3,7%	(20,0%)
Total	112	100,0%	110	100,0%	216	100,0%	(1,8%)

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

IV.3.2 Répartition des mises en force par secteur

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par secteur, sur la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	9	8,3%	15	13,6%	21	9,7%	66,7%
Agriculture	16	14,7%	10	9,1%	34	15,7%	(37,5%)
Industrie	10	9,3%	8	7,3%	19	8,8%	(20,0%)
Services	74	65,8%	75	68,2%	139	64,4%	1,4%
Tourisme	2	1,9%	2	1,8%	4	1,9%	0,0%
Total	112	100,0%	110	100,0%	216	100,0%	(1,8%)

Au 30/06/2016, les secteurs « Services » et « BTP » représentent 81,8% des mises en force totales d'Attijari Leasing.

IV.3.3 Répartition des mises en force par type de matériel

La répartition des mises en force d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	69	61,5%	55	50,0%	113	52,3%	(20,3%)
Camionnette	14	12,5%	16	14,5%	32	14,8%	14,3%
Matériel industriel	6	5,7%	8	7,3%	14	6,5%	33,3%
Camion	12	11,0%	14	12,7%	26	12,0%	16,7%
Matériel BTP	8	7,0%	12	10,9%	20	9,3%	50,0%
Immobilier	2	1,4%	4	3,6%	8	3,7%	100,0%
Bus	0	0,4%	0	0,0%	1	0,5%	n.s
Matériel médical	1	0,5%	1	0,9%	1	0,5%	0,0%
Total	112	100,0%	110	100,0%	216	100,0%	(1,8%)

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes de mises en force, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions et le matériel BTP.

IV.4 EVOLUTION DES ENCOURS FINANCIERS D'ATTIJARI LEASING

Au 30/06/2016, les encours financiers d'Attijari Leasing s'établissent à 422 MDT contre 396 MDT au 30/06/2015, enregistrant ainsi une progression de 6,6% sur la période considérée.

Les encours financiers sont déterminés comme suit :

En MDT	30/06/2015	30/06/2016	31/12/2015
Encours financiers figurant au niveau des états financiers	412	437	426
Contrats en instance de MEF	6	4	2
A déduire	0	0	0
Contrats suspendus (ordinaires et contentieux)	20	18	20
Encours financiers	396	422	408

IV.4.1 Répartition des encours financiers par type de bien

Le tableau suivant retrace l'évolution des encours financiers, entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, répartis par type de bien :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Mobilier	373	94,2%	393	93,2%	382	93,7%	5,5%
Immobilier	23	5,8%	28	6,8%	26	6,3%	23,9%
Total	396	100,0%	422	100,0%	408	100,0%	6,6%

Le crédit-bail mobilier représente une part plus importante comparé au crédit-bail immobilier. Ce dernier présente un certain nombre d'inconvénients, dont notamment une durée plus longue du contrat ainsi qu'une garantie représentée par l'hypothèque du titre foncier.

IV.4.2 Répartition des encours financiers par secteur

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par secteur d'activité sur la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016 se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
BTP	34	8,6%	50	11,8%	47	11,5%	46,6%
Agriculture	67	16,9%	67	15,9%	88	21,6%	0,4%
Industrie	41	10,4%	43	10,1%	48	11,7%	3,9%
Services	247	62,4%	254	60,3%	218	53,4%	3,0%
Tourisme	7	1,8%	8	1,9%	7	1,8%	13,0%
Total	396	100,0%	422	100,0%	408	100,0%	6,6%

Au 30/06/2016, les secteurs « Services » et « Agriculture » représentent 76,1% des encours financiers totaux d'Attijari Leasing.

IV.4.3 Répartition des encours financiers par type de matériel

La répartition des encours financiers d'Attijari Leasing par type d'équipement, entre le 1^{er} semestre 2015 et le 1^{er} semestre 2016, se présente comme suit :

En MDT	30/06/2015		30/06/2016		31/12/2015		Var. S1 2016 – S1 2015 en %
	Montants	Parts	Montants	Parts	Montants	Parts	
Véhicule	203	51,3%	194	45,9%	189	46,3%	(4,6%)
Camionnette	52	13,1%	62	14,7%	59	14,6%	19,1%
Matériel industriel	37	9,3%	39	9,3%	39	9,7%	6,0%
Camion	42	10,6%	51	12,0%	47	11,6%	20,9%
Matériel BTP	33	8,3%	42	10,0%	41	10,1%	27,8%
Immobilier	23	5,8%	28	6,8%	26	6,4%	23,9%
Bus	1	0,3%	1	0,2%	1	0,2%	(11,8%)
Matériel médical	5	1,3%	5	1,2%	5	1,1%	(2,4%)
Total	396	100,0%	422	100,0%	408	100,0%	6,6%

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, le crédit-bail en termes des encours financiers, concerne majoritairement les véhicules, les camionnettes, les camions, le matériel BTP et le matériel industriel.

IV.5 ANALYSE DES ENGAGEMENTS SUR LA CLIENTELE SUR LA PERIODE ALLANT DU 30/06/2015 AU 30/06/2016

L'évolution comparée des créances classées au cours de la période allant du 30/06/2015 au 30/06/2016 se présente comme suit :

En mDT	30/06/2015	30/06/2016	31/12/2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Total des engagements sur la clientèle (a)	464 762	484 651	468 115	4,3%
Montant des engagements courants sur la clientèle	415 598	432 652	421 609	4,1%
Montant des créances classées leasing (b)	49 164	51 999	46 506	5,8%
Dont actifs classe 4	34 587	36 416	35 108	5,3%
Dont actifs classe 3	6 233	6 959	5 713	11,6%
Dont actifs classe 2	8 343	8 624	5 685	3,4%
Provisions + agios réservés (c)	29 968	32 868	30 991	9,7%
Provisions ⁹	26 736	29 464	27 826	10,2%
Agios réservés	3 232	3 404	3 166	5,3%
Ratio des créances classées (b/a)	10,58%	10,73%	9,93%	
Taux de couverture des créances classées (c/b)	60,96%	63,21%	66,64%	

IV.6 EVOLUTION DE L'ACTIVITE FACTORING

En mDT	30/06/2015	30/06/2016	31/12/2015	Var. S1 2016 – S1 2015 en %
Acheteurs Factorés	8 804	9 361	8 790	6,3%
Commissions de factoring	151	158	290	4,4%
Commissions de financement	361	383	642	6,2%
Total des produits de factoring	512	541	932	5,7%

Le solde net du poste « Acheteurs Factorés » au 30/06/2016 s'élève à 9 361 mDT contre 8 804 mDT au 30/06/2015 enregistrant ainsi une hausse de 6,3% sur la période étudiée.

On constate également une augmentation des commissions (commissions d'affacturage et commissions de financement) qui passent de 512 mDT au 30/06/2015 à 541 mDT au 30/06/2016 enregistrant ainsi une croissance de 5,7% sur la période étudiée.

⁹ Compte non tenu des provisions additionnelles

IV.7 INDICATEURS D'ACTIVITE AU 30 SEPTEMBRE 2016

Troisième trimestre			Cumul au 30 septembre			Exercice
2016	2015	Var en %	2016	2015	Var en %	2015**

Répartition des approbations / secteurs & par type		Total	71 080	53 310	33%	223 932	196 649	13,87%	273 631
Agriculture	Mobilier		9 401	9 692	(3%)	22 638	29 775	(23,97%)	42 989
	Immobilier		0	0		0	200		200
Industrie	Mobilier		5 030	4 643	8%	21 546	20 138	6,99%	27 001
	Immobilier		0	0		0	0		0
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		12 705	6 662	91%	38 494	20 044	74,62%	32 277
	Immobilier		1 035	0		1 235	0		327
Tourisme	Mobilier		1 149	1 203	(4%)	3 143	4 471	(29,70%)	5 743
	Immobilier		482	0		482	0		220
Services et commerce	Mobilier		39 785	29 530	35%	130 280	110 151	18,27%	152 926
	Immobilier		1 493	1 580	(6%)	6 114	9 870	(38,05%)	11 948

Répartition des mises en force / secteurs & par type		Total	61 238	43 201	41,8%	171 553	155 000	10,68%	215 750
Agriculture	Mobilier		7 468	7 846	(4,8%)	17 120	24 096	(28,95%)	33 462
	Immobilier		0	0		0	200		200
Industrie	Mobilier		5 158	3 242	59,1%	13 520	13 593	(0,54%)	18 881
	Immobilier		0	0		0	0		0
Bâtiment, Travaux publics	Mobilier		8 729	3 667	138,0%	23 636	12 988	81,98%	20 738
	Immobilier		0	0		327	0		0
Tourisme	Mobilier		860	734	17,2%	2 561	2 862	(10,52%)	3 557
	Immobilier		0	0		110	0		0
Services et commerce	Mobilier		37 287	26 112	42,8%	108 508	95 101	14,10%	131 603
	Immobilier		1 736	1 600	8,5%	5 771	6 160	(6,31%)	7 309

	Troisième trimestre			Cumul au 30 septembre			Exercice
	2016	2015	Var en %	2016	2015	Var en %	2015**
Total des engagements en cours				487 386	447 718	8,86%	468 115
Total des engagements classés				57 648	60 221	(4,27%)	46 506
Trésorerie Nette				12 662	20 369	(37,84%)	9 213
Structure des ressources				396 700	380 043	4,38%	389 213
Emprunts obligataires				41%	33%	24,24%	38%
Emprunts bancaires				40%	45%	(11,11%)	52%
Emprunts étrangers				6%	7%	(14,29%)	7%
Certificat de dépôt				2%	4%	(50,00%)	2%
Billet de trésorerie				11%	11%	0,00%	0,4%
Capitaux propres***				36 893	34 603	6,62%	34 590
Revenus bruts de Leasing & Factoring	22 223	20 188	10,1%	33 681	30 755	9,51%	42 650
Revenus nets de leasing	22 211	20 170	10,1%	33 663	30 730	9,54%	42 619
Produits nets de leasing	9 170	7 553	21,4%	13 921	11 982	16,18%	17 441
Total charges d'exploitation hors provisions	3 482	3 213	8,4%	5 855	4 965	17,93%	6 672

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force : Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements en cours : comprennent l'ensemble des engagements bruts de leasing, de factoring bruts et de participations nettes de provisions

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts de financement

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits / financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants :

L'activité de la société s'est caractérisée essentiellement par:

- * Une hausse des approbations cumulées de 13,87% par rapport à la même période
- * Une augmentation des mises en forces cumulées de 10,68%, par rapport à la même période
- * Les ressources d'emprunts ont augmenté de 4,38%
- * le taux des actifs classés a connu une baisse comparé à la même période passant de 13,45% à 11,83%
- * Les capitaux propres ont enregistré une augmentation de 6,62% compte non tenu du résultat de la période

V. ORGANISATION D'ATTIJARI LEASING

V.1 PROCEDURES GENERALES

Attijari Leasing répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2008 et a renouvelé sa certification à ladite norme en novembre 2015 pour une nouvelle période de trois ans qui expire le 14/09/2018. Cette certification témoigne tant de l'orientation client et de la recherche continue de la satisfaction de ses attentes que de l'organisation des différents départements et services.

En dépit de la validité de sa certification ISO 9001 version 2008 qui s'étale à 2018, Attijari Leasing a choisi de décrocher le défi de la migration à la nouvelle version de la norme ISO 9001-2015. Ce projet sera mis en épreuve à partir du mois de décembre 2016.

De ce fait, elle a structuré son système organisationnel autour de l'approche processus et a identifié 10 processus qui sont répartis entre processus de management, processus de réalisation et processus support.

Ce système qui est présenté dans un manuel qualité permet de :

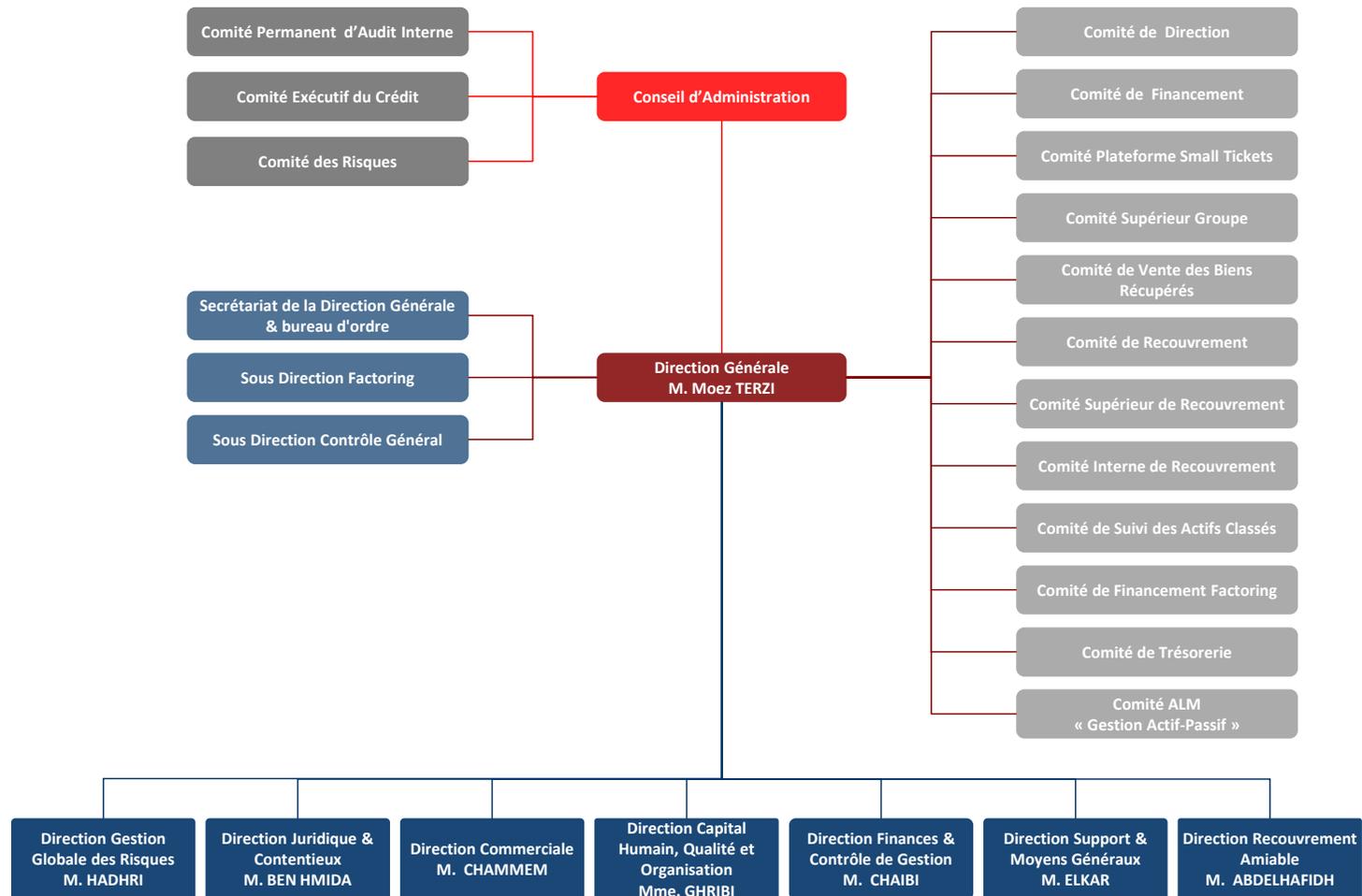
- Préserver et améliorer la compétitivité de l'entreprise ;
- Favoriser la synergie avec les structures d'Attijari bank, l'actionnaire de référence de la société, et particulièrement avec le réseau afin de développer l'activité commerciale ;
- Optimiser le rapport coût/rendement des opérations d'Attijari Leasing ;
- Limiter la progression des charges d'exploitation ;
- Améliorer la qualification et l'efficacité de l'équipe par la formation continue et le recrutement de cadre compétent d'une part et la réorganisation de l'entreprise d'autre part ;
- Assurer l'adhésion du personnel d'Attijari Leasing aux normes du Groupe Attijari bank, respecter le code de déontologie du Groupe ;
- Améliorer la qualité de prestations de la Société.

V.2 ORGANIGRAMME FONCTIONNEL D'ATTIJARI LEASING

V.2.1 Organigramme fonctionnel d'Attijari Leasing

L'organigramme fonctionnel actuel d'Attijari Leasing, se présente comme suit :

Organigramme fonctionnel



V.2.2 Gouvernance

a) Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration d'Attijari Leasing est composé de :

- M. Khaled Ben JEMAA : Président ;
- ATTIJARI BANK représentée par :
 - ✓ M. Hicham SEFFA : Administrateur ;
 - ✓ M. Kamel HABBACHI : Administrateur ;
 - ✓ M. Mohsen BOUZID : Administrateur.
 - ✓ M. Mohamed EL MONCER : Administrateur ;
- M. Moez TERZI : Administrateur ;
- M. Salem DAHMANI : Administrateur, représentant des petits porteurs ;
- M. Hedi Karim SELLAMI : Administrateur indépendant ;
- M. Walid KALBOUSSI : Administrateur indépendant.

M. Moez TERZI assure, en plus de ses fonctions d'administrateur, les fonctions de Directeur Général.

Les administrateurs sont nommés par l'Assemblée Générale et peuvent être pris parmi ou en dehors des actionnaires.

Conformément à l'article 23 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société, faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet social et à son administration.

Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires, au Conseil d'Administration et au Président, le Directeur Général assume, sous sa responsabilité, la direction de la société moyennant une délégation de pouvoirs accordés par le Conseil.

i) Comité Permanent d'Audit Interne

Le Comité Permanent d'Audit Interne est chargé de :

- Vérifier les informations et apprécier la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- Examiner les insuffisances du système de contrôle interne et prendre les mesures qui corrigent ces insuffisances ;
- Contrôler et coordonner les activités des structures chargées du contrôle et donner son avis au Conseil d'Administration sur la désignation des responsables de l'Audit Interne et du Contrôle de la conformité ;
- Proposer la nomination des Commissaires Aux Comptes et des Auditeurs Externes et formuler des remarques sur leurs programmes et les résultats de leurs contrôles ;
- Veiller à ce que la structure d'Audit Interne soit dotée de moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

Créé en 2009, le Comité Permanent d'Audit Interne est composé, selon le Conseil d'Administration du 21/06/2016, comme suit :

- Président : M. Walid KALBOUSSI ;
- Membres : M. Mohsen BOUZID, M. Ilyes MAATKI et M. Salem DAHMANI ;
- Invités permanents :
 - ✓ M. Mehdi YERMINI : Responsable contrôle général d'Attijari bank ;
 - ✓ M. Mohamed MOUSSA : Responsable du Pôle Finances d'Attijari bank.

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2015, à 12 000 dinars.

ii) Comité des Risques

Créé en 2013, le Comité des Risques est composé, selon le Conseil d'Administration du 21/06/2016, comme suit :

- Président : M. Hédi Karim SELLAMI ;
- Membres : M. Kamel HABBACHI et M. Khaled BEN JEMAA ;
- Invité permanent : M. Khaled HATTAB, membre représentant le département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank ;
- Le secrétariat du comité est assuré par M. Radhouane EL HADHRI, Directeur du département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Leasing.

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2015, à 12 000 dinars.

iii) Comité Exécutif du Crédit

Mis en place depuis juin 2006, le Comité Exécutif du Crédit est composé, selon le Conseil d'Administration du 21/06/2016, comme suit :

- Président : M. Hicham SEFFA ;
- Membres : M. Mohamed EL MONCER et M. Moez TERZI ;
- Invités permanents :
 - ✓ M. Khaled HATTAB : membre représentant le département de la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank ;
 - ✓ M. Jamel CHAMMEM, Responsable Direction Commerciale Attijari Leasing

L'AGO du 26/05/2015 a fixé la rémunération de ce comité, au titre de l'exercice 2015, à 12 000 dinars.

b) Direction Générale

La Direction Générale a pour mission principale :

- La réalisation de la stratégie et la politique générale de l'entreprise ;
- L'optimisation d'utilisation des ressources pour atteindre les objectifs arrêtés par le Conseil d'Administration ;
- La réalisation du processus adéquat lui permettant l'identification, la mesure et le contrôle des risques encourus et la surveillance de l'efficacité du système de contrôle interne mis en place.

Pour l'accomplissement de sa mission, la Direction Générale est assistée par les comités suivants :

i) Comité de Direction

Le Comité de Direction est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Financier et Contrôle de Gestion, du Directeur Gestion Globale des Risques, du Directeur Support et Moyens généraux, du Responsable Recouvrement Amiable, du Responsable Capital Humain, Qualité et Organisation et du Responsable Contrôle Général.

Ce comité assiste le Directeur Général dans le pilotage de la performance globale d'Attijari Leasing et la mise en œuvre de la stratégie décidée par le Conseil d'Administration.

ii) Comité de Financement

Le Comité de Financement est composé du Directeur Général, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques.

Ce comité a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatifs aux relations dont :

- L'engagement net est supérieur à 50 mDT (HT) et inférieur ou égal à 500 mDT (HT), pour un financement leasing mobilier de matériels standards ;
- L'engagement net est inférieur ou égal à 500 mDT (HT), pour un financement leasing mobilier de matériels spécifiques ou immobilier ;
- Les demandes de remplacement et de rééchelonnement pour le leasing mobilier (standard ou spécifique) ou immobilier ;
- Les demandes de financement du personnel Attijari Leasing ;
- Les demandes de financement soumises au Comité Plateforme Small Tickets dont les conditions dérogent à la procédure de la plateforme et ce, en vertu du Procès Verbal du Comité de Financement du 02/06/2014.

iii) Comité Plateforme Small Tickets

Le Comité Plateforme Small Tickets est composé du Responsable de la Gestion Globale des Risques et du Directeur d'Agence/commercial sénior.

Ce comité a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatives aux relations dont l'engagement net est inférieur ou égal à 50 mDT (HT) et qui concernent le financement leasing mobilier de matériels standards et ce, conformément aux conditions édictées par la procédure « PGR PST 01-EDITION 2 » DU 19/02/2014.

iv) Comité Supérieur Groupe

Le Comité Supérieur Groupe est composé comme suit :

- **Pour les demandes de financement inférieures à 1 MDT** : ce comité est composé du Comité de Financement d'Attijari Leasing, du Responsable de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Bank, du Responsable Risque de Contrepartie d'Attijari Bank.
- **Pour les demandes de financement supérieures ou égales à 1MDT** : ce comité est composé du Directeur Général d'Attijari Bank, du Responsable de la Gestion Globale des Risque d'Attijari Bank, du Responsable Risque de Contrepartie d'Attijari Bank, du Directeur Général d'Attijari leasing et du Responsable de la Gestion Globale des risques d'Attijari Leasing.

Le Comité Supérieur Groupe a pour mission de statuer sur les demandes de financement relatives aux relations dont l'engagement est supérieur à 500 mDT et qui sont soumises à l'avis technique de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Bank.

v) Comité de Ventes des Biens Récupérés

Le Comité de Ventes des Biens Récupérés est composé du Directeur Général, du Responsable Vente Matériels, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial et du Directeur Supports et Moyens Généraux.

Ce comité a pour objet de statuer sur la décision de la vente des biens récupérés ainsi que le mode de règlement et ce, en fonction de la meilleure offre proposée et de la valeur du bien à vendre selon l'expertise effectuée par un expert agréé désigné par le Directeur Supports et Moyens Généraux.

vi) Comité de Recouvrement

Le Comité de Recouvrement est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Responsable Recouvrement Amiable, du Directeur Commercial et du Directeur Gestion Globale des Risques.

Ce comité a pour mission de statuer sur les propositions de transfert des clients du service recouvrement amiable au service contentieux.

vii) Comité Supérieur de Recouvrement

Le Comité Supérieur de Recouvrement est composé du Directeur Général, Directeur du département de Recouvrement Contentieux et Juridique d'Attijari Banque, du Directeur Juridique et Contentieux ou son adjoint et des chargés de dossiers.

Ce comité a pour mission de statuer pour la prise de position concernant les dossiers nécessitant une décision importante tels que les dossiers de radiation de créances, d'abandon ou d'abattement pour solde de tout compte.

viii) Comité Interne de Recouvrement

Le Comité Interne de Recouvrement est composé du Directeur Général, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Adjoint Juridique et Contentieux, du Back Office Contentieux, des Chargés d'Exécution, du Responsable Engagement, du Responsable Suivi Judiciaire et Assurances et du Responsable Précontentieux.

Ce comité a pour mission de statuer de statuer pour :

- Examen détaillé des principaux dossiers du portefeuille contentieux ;
- Vérifier les prévisions des dossiers objet de glissement ;
- Discuter des réalisations et des objectifs à atteindre.

ix) Comité de Suivi des Actifs Classés

Le Comité de Suivi des Actifs Classés est composé du Directeur Général, du Directeur de la Gestion Globale des Risques d'Attijari Banque, du Directeur du département Recouvrement Contentieux et Juridique d'Attijari Banque, du Directeur Gestion Globale des Risques d'Attijari Leasing, du Directeur Juridique et Contentieux, du Directeur Commercial, du Directeur Recouvrement Amiable, du Directeur Finances et Contrôle de Gestion et du Responsable de la Classification.

Ce comité constitue une instance interne de décision qui a pour mission la discussion des prévisions annuelles de recouvrement amiable et contentieux, l'examen et la discussion de la répartition du portefeuille des créances classées entre les unités de recouvrement, le suivi des réalisations et des prévisions de recouvrement, la validation de l'ajustement de classes proposé par les unités de recouvrement, ainsi que l'élaboration d'un point de situation mensuelle sur les actifs classés de la société.

x) Comité de Financement Factoring

Le Comité de Financement Factoring est composé du Directeur Général, du Responsable Factoring et du Chargé de l'unité d'Exploitation des Remises.

Ce comité a pour mission de statuer sur les remises de créances des adhérents (client de factoring) et les demandes d'autorisations des acheteurs.

xi) Comité de Trésorerie

Le Comité de Trésorerie est composé du Directeur Général, du Directeur Financier et Contrôle de Gestion (ou son intérim), du Responsable de Trésorerie (ou son intérim) et du Responsable du Service Portefeuille (le cas échéant).

Ce comité assure le suivi périodique de la situation de trésorerie et décide des choix en matière de ressources.

xii) Comité Asset and Liability Management (ALM) « Gestion Actif-Passif »

Ce comité est composé du Directeur Général, des Responsables de la Direction Financière et Contrôle de Gestion, des responsables de la Direction Commerciale, des responsables de la Direction de Gestion Globale des Risques, des responsables du service trésorerie, d'un représentant du Pôle Finance d'Attijari Bank et du Responsable du Marché des Capitaux d'Attijari Bank.

Le Comité ALM a pour mission d'analyser les risques du bilan globalement, effectuer le budget, répondre au pilier II de l'accord de Bâle.

VI. CONTROLE INTERNE

Attijari leasing est dotée d'un système de contrôle interne qui lui permet d'assurer la maîtrise des risques liés à ses opérations et de se conformer aux lois et règlement et notamment ceux régissant les établissements financiers (dont la loi 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits et la circulaire aux établissements de crédits n° 2006-19 du 2 mai 2006 relative au contrôle interne).

Ce système de contrôle interne comprend trois niveaux de contrôle :

- Un contrôle de premier niveau assuré tant par les chefs hiérarchiques que par le système d'information, les procédures, les instructions et notes de services mises en place par la direction générale visant à assurer en permanence la sécurité et l'efficacité des opérations, la protection des actifs de la société ainsi que la fiabilité de l'information financière ;
- Un contrôle de second niveau, mis en place à compter de Août 2011 est assuré par le service de contrôle permanent et permet un contrôle des dossiers commerciaux jusqu'au stade de la mise en force d'un contrat. Ce contrôle s'étend à tous les autres services ;
- Un contrôle périodique de troisième niveau assuré par l'organe d'audit. Les missions d'audit interne sont programmées sur la base d'un plan annuel d'audit approuvé par la Direction Générale et soumis au Comité Permanent d'Audit Interne pour avis. Les rapports émis suite à toute action sont diffusés et les recommandations proposées et validées seront prises en compte pour la mise à jour des procédures et instructions.

Toutefois, le rapport des Commissaires Aux Comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 a révélé certaines défaillances notamment en ce qui concerne :

▪ **Risque comptable :**

- ✓ Existence d'un écart sur des encours de financement datant de l'exercice 2008 et antérieur qui sont en cours d'appurement ;
- ✓ Manquement au niveau du manuel comptable qui ne décrit pas tous les traitements comptables inhérents à l'activité de leasing. De plus, il n'a pas été adapté aux dispositions de la norme comptable n°41 relative aux opérations de leasing ;
- ✓ Etablissement manuel des états financiers de la société ;
- ✓ Absence d'intégration comptable des processus de gestion des immobilisations et de gestion de la paie ;
- ✓ Existence d'un écart des encours des factures achetées.

▪ **Risque financier :**

- ✓ Non facturation à temps des intérêts de retard ;
- ✓ Absence d'un logiciel de trésorerie.

▪ **Risque de crédit :** Appréciation inadéquate des risques clients.

▪ **Risque réglementaire :**

- ✓ Les règles de fonctionnement de l'organe de contrôle de conformité a révélé les faiblesses suivantes :
 - l'identification et la détermination des risques de non-conformité ainsi que l'évaluation de leurs effets sur l'activité ;
 - aucun rapport comportant des propositions de mesures susceptibles de maîtriser les risques de non-conformité n'a été soumis au Conseil d'Administration.
- ✓ La société n'a pas mis en place un plan de continuité d'activité conformément aux dispositions de l'article 15 de la circulaire n°2006-19. A ce titre, un comité ALM a été mis en place (1^{ère} réunion tenue en février 2016).
- ✓ La société ne dispose pas d'un système de notation interne tel que prévu par l'article 25 de la circulaire n°2006-19, relative au contrôle interne des établissements de crédits.

Par ailleurs, l'examen du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2015, a fait ressortir un **risque de mauvaise gouvernance** : En effet, certaines conventions conclues par Attijari Leasing avec ses administrateurs et figurant au niveau du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes n'ont été autorisées par le Conseil d'Administration que postérieurement à leur conclusion et ce contrairement aux dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales qui exigent une autorisation préalable du Conseil d'Administration. Il s'agit des conventions suivantes :

- La convention de gestion de fonds à capital risque conclue avec la société Attijari SICAR le 23 mars 2015 ;
- La convention de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunts obligataires conclue en date du 8 janvier 2015 avec la société Attijari Finances et ;
- L'avenant au contrat de conseil portant sur la mise à jour du Business Plan signé le 8 mai 2015 avec la société Attijari Finances.

De plus, l'examen du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes d'examen limité sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016 a fait ressortir un **risque fiscal** engendré par le contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels la société est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2014. En effet, une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en juillet 2016 et ayant pour effet de lui réclamer un complément d'impôt et taxes pour un montant de 3 013 279 DT dont 1 109 038 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté le 31 décembre 2014 de 2 900 026 DT à 252 359 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société est entrain de formuler une opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et présenter des observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

VII. SYSTEME D'INFORMATION

Le système d'information d'Attijari Leasing couvre toutes les lignes de métiers de la société :

VII.1.1 Le parc informatique

Le parc informatique d'Attijari Leasing se compose de :

- Dix (10) serveurs dont trois virtuels hébergés en mode cluster. Grâce à une baie de disque « FUJITSU TERNUS DX80 », le stockage des machines virtuelles et des bases de données est assuré en toute sécurité en utilisant la méthodologie de stockage RAID5 ;
- Quatre vingt onze (91) postes de travail dont 86 bureautiques et 5 ordinateurs portables.

VII.1.2 La connectivité

a) Domaine

Toute l'infrastructure d'Attijari Leasing est sous le contrôle du domaine d'Attijari Bank nommé « Bank-sud ».

Les utilisateurs, les postes de travail ainsi que les serveurs sont connectés au domaine principal « Bank-sud » sous forme d'une unité d'organisation nommée « Filiale Leasing ».

b) Attijari Leasing – Banque Centrale

Attijari Leasing est reliée à la Banque Centrale à travers une liaison FRAME RELAY via un poste de travail ayant une adresse IP Statique : 10.2.41.2.

c) Attijari Leasing – Attijari Bank

Attijari Leasing est reliée à Attijari Bank à travers une liaison Fibre Optique à haut débit.

d) Attijari Leasing : Siège – Agences

Attijari Leasing est reliée avec ses agences par routage du réseau Attijari Bank via des liaisons MPLS ou SDSL.

e) Attijari Leasing – Local

Un serveur DHCP attribue automatiquement les adresses IP des postes de travail au sein du siège d'Attijari Leasing.

f) Attijari Leasing – Internet

Attijari Bank prend en charge la connexion internet d'Attijari Leasing à travers des comptes Websense.

g) Attijari Leasing – Téléphone

Attijari Leasing possède 2 types de liaisons téléphoniques :

- Liaison RTC chez TUNISIE TELECOM pour la réception des appels ;
- Liaison VOIP chez ORANGE pour l'émission et la réception des appels.

VII.1.3 La sécurité du matériel

Attijari Leasing assure la sécurité matérielle du parc informatique en respectant les normes de sécurité dans ses salles des serveurs à travers :

- Des détecteurs d'incendie ;
- Des onduleurs ;
- Un système d'aération ;
- Un système de basculement des climatiseurs qui assure leurs fonctionnements sans arrêts.

VII.1.4 Les logiciels

a) Environnement du travail

Attijari Leasing a opté pour l'environnement MICROSOFT mis en place par la société ADVANCIA.

Le système d'information d'Attijari leasing se compose comme suit :

- 79 postes de travail qui fonctionnent avec MICROSOFT WINDOWS SEVEN ;
- 36 postes de travail qui fonctionnent avec MICROSOFT WINDOWS XP ;
- 8 serveurs qui fonctionnent avec MICROSOFT WINDOWS SERVER 2008 R2 ;
- Un (1) serveur qui fonctionne avec MICROSOFT WINDOWS 2003 SERVER.

Pour les applications bureautiques, tous les postes de travail utilisent le pack bureautique MICROSOFT OFFICE 2007.

b) Applications métiers

Dans le cadre de son exploitation, Attijari Leasing utilise les applications suivantes :

Application	Outil de développement	Base de données	Observations
Prolease	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations de leasing
Profactor	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations de factoring
Wcompta	WinDev	SQL server	Solution de traitement des opérations comptables

Etant donné que l'activité principale d'Attijari Leasing est le crédit-bail, l'application la plus utilisée par le personnel est « Prolease ».

Prolease est un progiciel dédié exclusivement aux sociétés de leasing. Il est constitué de modules fonctionnels indépendants, organisés autour d'une base de données relationnelle unique destinée à la gestion globale des opérations de leasing.

c) Solutions internes d'Attijari Leasing

Afin d'améliorer la qualité du système d'information, Attijari Leasing utilise les applications suivantes :

MICROSOFT SHAREPOINT

La plateforme SHAREPOINT est un site web représentant un espace de stockage centralisé pour les documents et les informations.

Cette plateforme permet aux utilisateurs d'effectuer les tâches suivantes :

- ✓ Consulter les différents communiqués de la société (Notes de service, notes d'information, etc) ;
- ✓ Coordonner des projets, des calendriers et des agendas ;
- ✓ Echanger des idées et revoir des documents ou des propositions ;
- ✓ Partager des documents ou des informations au sein de la société.

SERVICE HELP DESK

Le service Help Desk est un site web local qui aide à organiser et suivre les demandes ou les réclamations fournies par le personnel au niveau du support technique, physique ou logistique.

d) Sécurité logiciel

ANTIVIRUS

Pour la protection contre les virus et les logiciels malveillants, Attijari Leasing exploite l'antivirus SYMANTEC END POINT utilisé aussi par Attijari Bank suivant une politique de mise à jour centralisée.

DONNEES

Pour la protection des données, le serveur de sauvegarde prend en charge de sauvegarder les bases de données, les machines virtuelles et les applications métier grâce au logiciel SYMANTEC BACKUPEXEC suivant les politiques suivantes :

- ✓ Une sauvegarde quotidienne des journaux des bases des données ;
- ✓ Une sauvegarde hebdomadaire des bases de données SQL ;
- ✓ Une sauvegarde mensuelle des machines virtuelles ;
- ✓ Une sauvegarde instantanée lors de chaque mise à jour de l'application métier.

RESEAUX

Un Pare-feu CISCO ASA 5510 est implémenté dans le réseau d'Attijari Leasing pour empêcher toute intrusion. L'équipe de sécurité réseau d'Attijari Leasing prend en charge le monitoring du réseau.

VIII. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIFS DE LA SOCIETE

VIII.1 POLITIQUE DE RECRUTEMENT

Depuis sa restructuration en 2008, Attijari Leasing a entrepris un important programme de transformation et de renforcement de son réseau. Ceci a nécessité la mise en place d'un plan de recrutement qui a permis d'intégrer entre 2008 et 2015, 46 employés.

VIII.2 POLITIQUE DE FORMATION

La société continue à faire participer son personnel aux actions de formation à chaque fois que le besoin se fait sentir ou les thèmes proposés par les cabinets de formation répondent aux attentes de la société en matière de leasing surtout pour les aspects gestion des risques, fiscalité, audit, analyse financière, etc.

Les actions de formations effectuées en 2015 sont au nombre de 18 et auxquelles 52 participants ont en bénéficié durant l'année 2015.

VIII.3 POLITIQUE D'INTERESSEMENT

L'exercice 2010 a été marqué par le lancement de plusieurs challenges et l'attribution de primes de performance indexées sur les objectifs visant la motivation des collaborateurs d'Attijari Leasing.

Attijari Leasing a continué en 2015 son action de motivation de son personnel lancée en 2010 et a attribué des primes à ses commerciaux en fonction de leurs performances.

VIII.4 EVOLUTION DES EFFECTIFS

VIII.4.1 Structure des effectifs par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Cadres	59	70	71	18,6%	1,4%
Exécution	16	10	13	-37,5%	30,0%
Stagiaires	6	5	11	-16,7%	120,0%
Total	81	85	95	4,9%	11,8%

En 2015, l'évolution de l'effectif d'Attijari Leasing s'est caractérisée notamment par la hausse de l'effectif d'exécution.

Année	2013	2014	2015
Taux d'encadrement¹⁰	72,8%	82,4%	74,7%

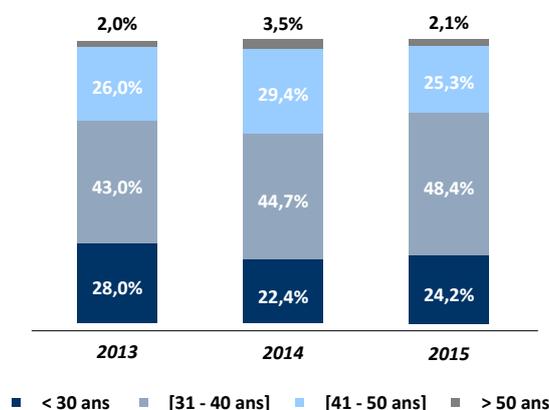
Comme l'illustre le tableau ci-dessus, le taux d'encadrement s'établit à 74,7% en 2015 contre 82,4% en 2014.

¹⁰ Taux d'encadrement : le rapport entre le nombre de cadres d'une part et l'effectif total d'autre part.

VIII.4.2 Structure des effectifs par tranche d'âge et par sexe

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par tranche d'âge se décline de la manière suivante :

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

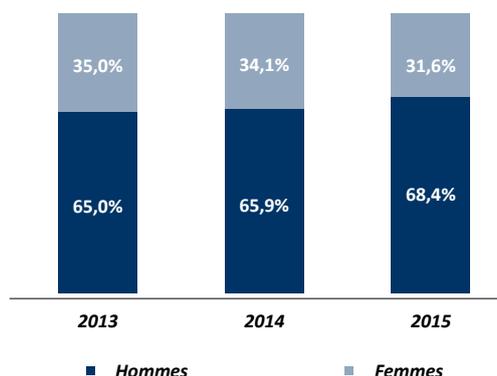


Source : Attijari Leasing

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, en 2015, les moins de 40 ans représentent 72,6% de l'effectif global d'Attijari Leasing.

La répartition de l'effectif d'Attijari Leasing, sur les trois derniers exercices, par sexe se décline comme suit :

Répartition de l'effectif par sexe



Source : Attijari Leasing

Comme l'illustre le graphique ci-dessus, les femmes représentent 31,6% de l'effectif total d'Attijari Leasing en 2015. Cette présence renseigne sur l'importance accordée à la mixité au sein de la Société.

VIII.4.3 Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Attijari Leasing au cours des trois derniers exercices :

Turnover	2013	2014	2015	Var.14/13 en %	Var.15/14 en %
Recrutements ¹¹ (1)	4	4	12	0,0%	>100,0%
Départs (2)	2	1	2	(50,0%)	100,0%
<i>dont départs à la retraite volontaires</i>	0	0	0	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>
Solde (1) – (2)	2	3	10	50,0%	>100,0%

Le turnover d'Attijari Leasing s'est établi à 10 personnes en 2015.

¹¹ Ne tenant pas compte des détachés d'Attijari bank

IX. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE D'ATTIJARI LEASING

Conformément aux dispositions de la circulaire 2006-19, la société Attijari leasing doit mettre en place des systèmes d'analyse, de mesure et de surveillance des risques qui permettent de s'assurer que les risques encourus notamment en matière de crédit, de marché, de taux global d'intérêt, de liquidité, de règlement ainsi que les risques opérationnels sont correctement évalués et maîtrisés.

Ces systèmes doivent, en outre, faire l'objet d'un réexamen régulier réalisé dans le cadre du processus d'audit interne. Ils doivent comporter, dans le respect des normes en vigueur, des limites internes globales par type de risques encourus. Ces limites doivent être fixées et revues au moins une fois par an par l'organe de direction et approuvées par le Conseil d'Administration et ce, en tenant compte notamment du niveau des fonds propres.

Par ailleurs, Attijari Leasing doit élaborer au moins une fois par an, un rapport sur la mesure et la surveillance des risques qui doit être communiqué au Conseil d'Administration et au Comité Permanent d'Audit Interne ainsi qu'aux Commissaires Aux Comptes.

Au niveau du rapport sur le contrôle interne, les commissaires Aux Comptes ont relevé le non-respect des dispositions mentionnées ci-dessus. A ce titre, un Comité ALM « Gestion Actif – Passif » a été mis en place en 2016 (1^{ère} réunion tenue en février 2016).

En tant qu'établissement financier, Attijari Leasing est confrontée aux risques suivants :

IX.1.1 Le risque de taux

Selon les dispositions de l'article 35 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 en date du 28/11/2006, le risque global de taux est défini comme étant le risque encouru en cas de variation des taux d'intérêts, mesuré sur l'ensemble des opérations de bilan et de hors bilan.

Pour Attijari Leasing, ces risques de taux global se manifestent principalement dans les cas suivants :

- L'augmentation du taux de refinancement sur le marché en défaveur de la société dont la structure des taux est fixe, c'est un risque couru pour tout le secteur de leasing ;
- La diminution de la marge due à la concurrence et au nombre élevé des sociétés de leasing opérant sur le marché.

Pour faire face à ces risques, Attijari Leasing a cherché à diversifier ses ressources de financement auprès des banques de la place ou auprès du marché financier tant à taux fixes et variables que court et moyen terme.

IX.1.2 Le risque de liquidité

L'article 38 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque pour l'établissement de crédit de ne pas pouvoir s'acquitter, dans les conditions normales, de leurs engagements à leur échéance.

Pour faire face à ce risque et afin d'assurer convenablement le suivi des engagements d'Attijari Leasing envers ses fournisseurs de matériels de leasing et pouvoir assurer en conséquence les engagements de financement envers sa clientèle, un comité de trésorerie hebdomadaire est tenu pour le suivi des engagements de la société, d'assurer à temps la gestion des ressources nécessaires au financement afin d'éviter tout risque de taux ou de liquidité et d'honorer dans les délais ses engagements.

IX.1.3 Le risque de contrepartie (ou de crédit)

L'article 22 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 le définit comme étant le risque encouru en cas de défaillance d'une contrepartie ou de contreparties considérées contre un même bénéficiaire au sens de la réglementation en vigueur.

Pour se prémunir contre ce risque, Attijari Leasing a renforcé ses structures fin 2008 par la mise en place d'un département de gestion des risques.

Ce département est chargé de l'analyse des risques, de s'assurer de l'adéquation des demandes de financement par rapport aux besoins des clients, à leur capacité de remboursement et compte tenu de l'environnement économique dans lequel opère le client.

Attijari Leasing ne traite qu'avec les contreparties, personnes physiques ou morales, bénéficiant d'une bonne réputation, y compris personnelle du promoteur, et exerçant des activités licites et jugées honorables. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle, en excluant la clientèle qui serait répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes/chéquiers, contentieux, terrorisme, lutte anti-blanchissement...).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès d'Attijari Leasing ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédit auprès d'Attijari Leasing sauf en cas de leur régularisation rapide.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances en principal ou en intérêt, après accord par l'instance habilitée formellement, la contrepartie (groupe ou individuelle) ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijari Leasing, sauf décision contraire et formelle du Comité Exécutif de Crédit.

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'octroi de concours s'appuie sur un avis indépendant et favorable de la Gestion Globale des Risques, à exposer devant l'instance de décision compétente en matière de financement leasing : plateforme, comité de financement, comité supérieur groupe (incluant la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank) et le comité exécutif de crédit d'Attijari Leasing demeurant l'instance ultime de décision.

Les garanties et suretés sont exigées en tant qu'atténuateur de risque, en cas de défaillance de la contrepartie, et ne sauraient constituer la principale source de remboursement.

Elles sont prises en compte pour leur valeur économique et font l'objet d'actualisation périodique.

Le processus d'octroi des prêts est basé sur des limites de financement et les niveaux d'engagement :

- Small Tickets : engagement global de la relation inférieur à 50 MDT : décision au niveau du Comité Plateforme Small Tickets ;
- Middle Tickets : engagement global de la relation de 50 à 500 MDT : décision au niveau du Comité de Financement ;
- Large Tickets : engagement global de la relation supérieur à 500 MDT : décision au niveau du Comité Supérieur Groupe.

IX.1.4 Le risque de marché

L'article 31 de la circulaire de la BCT n° 2006-19 définit le risque de marché, comme étant les risques de pertes qui peuvent résulter de la fluctuation des prix sur les titres de transaction et de placement tels que définis par les normes comptables et sur tout autre instrument financier prévu par la réglementation en vigueur ou des positions susceptibles d'engendrer un risque de change, notamment les opérations de change au comptant ou à terme.

Attijari Leasing n'est pas exposé au risque de change, dans la mesure où ses avoirs et engagements sont contractés et libellés en Dinars tunisien.

IX.1.5 Le risque de règlement

Selon l'article 42 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19, le risque de règlement s'entend comme étant le risque de survenance au cours du délai nécessaire pour le dénouement de l'opération de règlement, d'une défaillance ou de difficultés qui empêchent la contrepartie d'un établissement de crédit de lui livrer les instruments financiers ou les fonds convenus lorsque ledit établissement de crédit a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Attijari leasing gère ce risque en deux phases :

- 1^{ère} phase : au niveau de la sous-direction du recouvrement amiable, et ce par le suivi et les actions de recouvrement des impayés inférieurs à 90 jours.
- 2^{ème} phase : au niveau de la direction juridique et contentieux, et ce par le suivi et les actions judiciaires de recouvrement des impayés supérieurs à 90 jours.

Le Comité Interne de Recouvrement se réunit régulièrement et se charge de la coordination et du suivi des résultats des actions.

IX.1.6 Le risque opérationnel

L'article 45 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n°2006-19 du 28/11/2006 définit le risque opérationnel comme étant le risque de pertes résultant de défaillance attribuables à la conception, l'organisation et à la mise en œuvre des procédures, aux erreurs humaines ou techniques ainsi qu'aux événements extérieurs.

Le dispositif de maîtrise du risque opérationnel s'appuie sur 3 éléments majeurs :

- La cartographie des risques opérationnels avérés et potentiels ;
- Le recensement des incidents avérés ;
- Les indicateurs de suivi des risques opérationnels.

Afin de maîtriser ces risques, Attijari Leasing a revu son système de contrôle interne pour renforcer les contrôles permanents au niveau de la société relativement à sa taille. Une sous-direction de contrôle général rattaché à la Direction Générale a été mis en place depuis août 2011 pour assurer progressivement le contrôle des travaux assurés au niveau des services opérationnel, commercial, mises en forces, etc.

Une cartographie des risques a été arrêtée pour déterminer à tout niveau les risques existants et les actions qu'il faut pour y faire face, renforcer les contrôles périodiques menés par le département d'audit interne.

Depuis janvier 2014, Attijari leasing est dotée d'une Direction de Gestion Globale du Risque, qui assure la gestion des différents risques ci-dessus énumérés et ce, en étroite relation avec la Gestion Globale des Risques d'Attijari bank. Progressivement, les procédures et process actuels seront revus pour une meilleure maîtrise de ces différents risques.

X. DEPENDANCE D'ATTIJARI LEASING

La dépendance d'Attijari Leasing s'apprécie principalement par le niveau de respect des règles prudentielles prévues par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

X.1.1 Application de l'article 1

En vertu de l'article 1 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder :

3 fois les fonds propres nets de la société, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus desdits fonds propres nets ;

- Au 31/12/2015, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant **5%** des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

1,5 fois les fonds propres nets de la société pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus desdits fonds propres nets.

- Au 31/12/2015, aucune relation ne dispose d'un engagement dépassant 15% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cette condition.**

X.1.2 Application de l'article 2

En vertu de l'article 2 de la circulaire susmentionnée, les risques encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la société.

- Au 31/12/2015, aucune relation ne présente un engagement supérieur à 25% des fonds propres, **d'où respect de cette condition.**

X.1.3 Application de l'article 3

En vertu de l'article 3 de la circulaire susmentionnée, le montant total des risques encourus sur les personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi N°2001-65 du 10/07/2001, ne doit pas excéder une seule fois les fonds propres nets.

- Au 31/12/2015, le total des risques encourus s'élève à 1 379 mDT, soit 2,46% des fonds propres nets de la société, **d'où respect de cet article 3.**

X.1.4 Application de l'article 4

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents, les fonds propres nets de la société doivent représenter en permanence au moins 10% du total des risques encourus pondérés. De même, les fonds propres nets de base doivent représenter en permanence au moins 7% des risques encourus pondérés.

- Au 31/12/2015, le montant des fonds propres nets d'Attijari Leasing s'élève à **56 105 mDT** et le montant des fonds propres nets de base s'élève à **36 140 mDT** à la même date. Le montant des risques encourus pondérés s'élève à **452 576 mDT**.
- Ainsi et au 31/12/2015, les fonds propres nets de la société représentent 12,40% des risques encourus pondérés et le ratio de couverture des risques par les fonds propres nets de base s'élève à la même date à 7,99%, **d'où respect de cette condition.**

XI. LITIGES ET ARBITRAGES

Aucun litige ou arbitrage n'est à signaler en dehors des contentieux liés à l'activité.

XII. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le tableau ci-dessous retrace la politique d'investissement de la société Attijari Leasing sur la période prévisionnelle 2016-2020 :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Immobilier	0	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel roulant	345	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Matériel de bureaux	5	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>>100,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
AAI	55	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>80,4%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Matériel et log Informatique	19	100	100	100	100	100	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>>100,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	
Autres	635	0	0	0	0	0	<i>n.s</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>(100,0%)</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	<i>n.s</i>	
Total Investissements Propres	1 059	300	300	300	300	300	<i>0,0%</i>
<i>Taux de croissance</i>		<i>(71,7%)</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	<i>0,0%</i>	

XIII. ANALYSE SWOT

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutien de son principal actionnaire Attijari bank ▪ Ressources humaines dévouées et recrutement de nouvelles compétences ▪ Leviers de développement à travers le réseau commercial de la banque ▪ Partenariats et synergies groupe 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poids des créances accrochées ▪ Coefficient d'exploitation relativement faible
OPPORTUNITES	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ De grands projets d'infrastructure (programme d'appui au développement de la Tunisie « Tunisia 2020 ») devant profiter au secteur du leasing 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concurrence acerbe sur le secteur ▪ Retard dans la relance économique du Pays

XIV. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays après les événements du 14/01/2011 en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés pouvant assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses et se conformer aux normes exigées par la Banque Centrale de Tunisie.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels qu'avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

Chapitre 4 PATRIMOINE - SITUATION FINANCIERE – RESULTATS

I. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2015

I.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 31/12/2015

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Créances de leasing	425 718 418	403 945 431
Impayés	33 521 602	31 427 800
Effets impayés et à l'encaissement	44 759	44 696
Intérêts échus et différés	(2 095 352)	(1 915 951)
Créances sur contrats en instance de mise en force	2 450 749	1 721 565
Total brut	459 640 176	435 223 541
Provisions pour dépréciation des encours	(11 125 751)	(10 256 015)
Provisions pour dépréciation des impayés	(16 700 234)	(15 648 076)
Provisions additionnelles	(374 955)	(448 259)
Provisions collectives	(1 895 481)	(1 704 976)
Provisions pour différence d'encours	(169 531)	(169 530)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 165 799)	(3 156 581)
Total des provisions et produits réservés	(33 475 999)	(31 427 687)
Total net	426 164 176	403 795 854

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2014	405 666 996
Additions de la période	219 870 243
Investissements	216 261 769
Relocations	3 561 282
Consolidations	47 192
Retraits de la période	(197 368 072)
Remboursement des créances échues	(179 509 514)
Remboursement anticipé de créances	(12 639 056)
Remboursement des valeurs résiduelles	(158 193)
Relocations	(4 558 660)
Radiations de créances	(502 649)
Soldes au 31 décembre 2015	428 169 167

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit:

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Paieement minimaux sur contrats actif (a)	473 604 075	446 445 386
A recevoir dans moins d'un an	179 191 264	165 592 249
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	284 073 193	266 651 299
A recevoir dans plus de 5 ans	10 339 618	14 201 838
Produits financiers non acquis (b)	68 414 468	63 054 807
A recevoir dans moins d'un an	31 992 499	29 431 012
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	35 144 792	31 953 211
A recevoir dans plus de 5 ans	1 277 177	1 670 584
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	405 189 607	383 390 579
Créances en instance de mise en force (2)	2 450 749	1 721 565
Créances échues (3)	366 088	477 647
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	1 918 639	395 333
Contrats suspendus (contentieux) (5)	18 244 085	19 681 873
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	428 169 167	405 666 996

Analyse par secteur d'activité

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Bâtiment et travaux publics	48 985 984	47 195 347
Industrie	49 652 540	59 925 992
Tourisme	7 773 093	6 812 977
Commerces et service	230 102 183	227 228 980
Agriculture	91 655 367	64 503 700
Total	428 169 167	405 666 996

Analyse par type de matériel

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Equipements	41 380 406	44 673 610
Matériel roulant	311 435 666	298 162 354
Matériel spécifique	45 776 191	42 135 935
Sous Total	398 592 263	384 971 899
Immobilier	29 576 903	20 695 097
Total	428 169 167	405 666 996

I.2 ACHETEURS FACTORES

Au 31 décembre 2015, le solde net de ce poste étant de 8 789 541 DT contre 10 029 312 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaille comme suit :

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Compte des acheteurs factorés	9 389 736	9 781 162
Effets à l'encaissement	120 179	964 703
Sous Total (A)	9 509 915	10 745 865
Provisions	(652 560)	(651 245)
Agios réservés	(67 814)	(65 309)
Total des provisions	(720 374)	(716 554)
Total net	8 789 541	10 029 312
Comptes des adhérents		
Fonds de garantie	1 648 720	1 784 952
Sous Total (B)	1 648 720	1 784 952
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	7 861 195	8 960 913

I.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

L'analyse des immobilisations financières, se présente comme suit :

En DT	31/12/2015	31/12/2014
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	6 730 434	4 127 922
Total	6 906 834	4 304 322

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2015 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

I.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2015, cette rubrique totalisant 4 320 424 DT contre 3 645 002 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable Nette au 31 décembre 2015
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,30%	234 094	-	-	234 094	213 659	10 952	-	224 611	9 483
Total des immobilisations incorporelles		234 094	-	-	234 094	213 659	10 952	-	224 611	9 483
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,00%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 385 720	170 182	-	1 555 903	1 847 747
Matériel de transport	20,00%	247 650	344 998	164 778	427 869	148 964	61 453	134 217	76 200	351 669
Installations générales	10,00%	682 430	55 427	-	737 857	275 283	57 404	-	332 687	405 170
Mobilier de bureau	20,00%	223 454	4 767	-	228 221	185 530	14 821	-	200 351	27 870
Matériel informatique	33,30%	219 851	18 559	-	238 409	201 506	13 722	-	215 229	23 181
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,00%	-	130 482	-	130 482	-	24 695	-	24 695	105 786
Immobilisations hors exploitation		95 377	504 981	-	600 358	-	-	-	-	600 358
Total des immobilisations corporelles		5 821 571	1 059 212	164 778	6 716 006	2 197 004	342 277	134 217	2 405 065	4 310 941
Total		6 055 665	1 059 212	164 778	6 950 100	2 410 663	353 229	134 217	2 629 676	4 320 424

II. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE 2015

Les règles d'établissements et de présentation des états financiers arrêtés au 31/12/2015, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

- La note sur l'état des engagements hors bilan conforme au modèle prévu par la NC 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture ;
- Une note complémentaire à la note « Portefeuille de placement » portant sur les règles de classification (en placements à long terme et placements à court terme) et les méthodes d'évaluation des placements et ce, conformément aux dispositions du paragraphe 27 de la NC 07 relative aux placements.

La société Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers individuels arrêtés au 31/12/2016 et suivants.

II.1 BILANS COMPARES AU 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	NOTE	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des banques	4	9 213 283	10 670 992	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	5	426 164 176	403 795 854	372 974 508
Acheteurs factorés	6	8 789 541	10 029 312	5 817 992
Portefeuille de placement	7	11 725 221	16 334 547	-
Portefeuille d'investissement	8	6 906 834	4 304 322	2 255 187
Valeurs immobilisées	9	4 320 424	3 645 002	3 687 905
Autres actifs	10	2 989 811	4 889 559	7 068 996
TOTAL DES ACTIFS		470 109 290	453 669 587	396 664 459
PASSIF				
Concours Bancaires	11	569	760 431	2 784 731
Dettes envers la clientèle	12	6 671 439	7 019 561	6 203 126
Comptes courants des adhérents	6	1 648 720	1 784 952	1 377 845
Emprunts et Dettes rattachées	13	396 015 483	385 181 991	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	14	22 923 578	18 767 049	17 068 240
Autres Passifs	15	2 926 941	2 960 422	2 003 891
Total Des Passifs		430 186 730	416 474 405	362 859 455
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		8 687 104	6 192 204	4 204 825
Résultats reportés		5 204 778	4 301 979	3 093 536
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		5 332 477	6 002 799	5 808 443
Total des capitaux propres	16	39 922 559	37 195 181	33 805 004
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		470 109 290	453 669 587	396 664 459

II.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ENGAGEMENTS DONNEES	61 223 604	59 750 340	46 025 314
Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 185 754	13 040 196	9 139 655
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	45 108 943	43 554 344	32 282 437
Engagements de factoring	2 928 906	3 155 800	4 603 222
ENGAGEMENTS RECUS	535 628 923	516 154 787	483 324 336
Garanties reçues	638 458	788 458	788 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	68 414 468	63 054 807	56 254 312
Valeurs des biens, objet de leasing	466 575 997	452 311 522	426 281 566
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	7 104 763	11 000 000	3 500 000
Emprunts obtenus non encore encaissés	7 104 763	11 000 000	3 500 000

II.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Produits d'exploitation				
Revenus de leasing	17	39 673 703	35 991 932	32 667 646
Revenus de factoring	18	932 043	887 231	690 474
Total des revenus		40 605 746	36 879 163	33 358 120
Autres produits d'exploitation	19	2 013 996	1 986 823	1 556 560
Total Produits d'exploitation		42 619 742	38 865 986	34 914 680
Charges financières nettes	20	(25 727 662)	(22 734 155)	(19 290 459)
Commissions encourues		(89 226)	(64 000)	(53 121)
Produits des placements	21	638 332	460 996	117 954
Produits nets		17 441 186	16 528 827	15 689 053
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	22	(4 002 471)	(3 653 800)	(3 077 120)
Autres charges d'exploitation	23	(2 316 123)	(2 481 075)	(2 034 167)
Dotations aux amortissements	24	(353 229)	(302 873)	(308 944)
Résultat d'exploitation avant provisions		10 769 363	10 091 079	10 268 822
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 903 545)	(2 515 193)	(2 852 763)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(316 964)	(2 753)	(1 921)
Résultat d'exploitation		7 548 854	7 573 133	7 414 138
Autres gains ordinaires	27	363 424	355 038	426 061
Autres pertes ordinaires	28	(76 949)	(3 111)	(5 827)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		7 835 330	7 925 060	7 834 371
Impôt sur les bénéfices	29	(2 502 852)	(1 922 262)	(2 025 929)
Résultat de l'exercice		5 332 477	6 002 799	5 808 443
Effet des modifications comptables		-	-	(551 800)
Résultat après modifications comptables		5 332 477	6 002 799	5 256 643
Résultat par action	16	2,509	2,825	2,733

II.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements reçus des clients	30	264 933 826	249 021 302	231 067 254
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	39 188 942	25 883 293	19 391 442
Financements des adhérents	31	(37 112 228)	(28 715 498)	(18 105 722)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(241 527 751)	(240 048 674)	(234 219 428)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(7 232 067)	(5 700 567)	(4 798 496)
Intérêts payés	34	(25 069 397)	(21 667 334)	(19 500 706)
Impôts et taxes payés	35	(2 937 080)	(2 415 122)	(4 134 890)
Restitution de TVA		-	-	3 538 311
Autres flux de trésorerie	36	5 262 094	(14 303 174)	(450 440)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(4 493 660)	(37 945 774)	(27 212 676)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(928 730)	(259 971)	(385 141)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	11 194	44 689	261 740
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(2 500 000)	(2 000 000)	(1 000 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(3 417 536)	(2 215 281)	(1 123 401)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	40	(2 605 099)	(2 612 622)	(2 570 175)
Encaissements provenant des emprunts	13	179 321 605	171 047 662	147 401 482
Remboursement d'emprunts	13	(165 108 157)	(141 808 565)	(131 833 359)
Flux liés au financement à court terme	13	(4 395 000)	21 370 000	16 450 000
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		7 213 349	47 996 475	29 447 948
Variation de trésorerie		(697 847)	7 835 420	1 111 871
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	41	9 910 561	2 075 141	963 270
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	41	9 212 714	9 910 561	2 075 141

II.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DE SON REGIME FISCAL

1-1 Présentation de la société

La société « **ATTIJARI LEASING** » précédemment nommée « **GENERAL LEASING** » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de 5.000.000 DT, divisé en 500.000 actions de 10 DT chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à 7.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune, totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à 10.000.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de 10 DT.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à 12.500.000 DT par la création de 250.000 actions nouvelles de 10 DT chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de 3.750.000 DT, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce, par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à 21.250.000 DT par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « **GENERAL LEASING** » à « **ATTIJARI LEASING** ».

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2015, à 21.250.000 DT composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 dinars, libérée en totalité.

La société a pour objet principal, la réalisation d'opérations de Leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 02 mai 2006, ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au Leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt dû sur les sociétés, est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de Leasing, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008, a abrogé ces dispositions et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de Leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de Leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant sur la loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de Leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de Leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de Leasing pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2008.

L'article 50 de la même loi, a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de Leasing, peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de Leasing et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

« ATTIJARI LEASING » est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS, calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

NOTE 2 : REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », arrêtés au 31 Décembre 2015, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société « **ATTIJARI LEASING** » et les normes comptables tunisiennes, n'est à souligner.

NOTE 3 : BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers, peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure, celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** » sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de Leasing :

Les contrats de Leasing portent sur des biens mobiles (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail, varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location, sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de Leasing transfèrent au preneur, la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en Leasing, figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements

financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1^{er} janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a) la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b) les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société. Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de Leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing, sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du « cash flow » compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiements des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiements en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiements en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société, correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en Leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en Leasing, est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- *Matériel standard* : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- *Matériel spécifique* : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- *Immeubles* : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Provisions additionnelles :

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

- ✓ A : Ancienneté dans la classe B4 ;
- ✓ N : Année d'arrêté des états financiers ;
- ✓ M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général, dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique « Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées » en tant que composante du coût du risque encouru par « **ATTIJARI LEASING** ».

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de Leasing, sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue, est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 et adaptée par « **ATTIJARI LEASING** ».

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.
2. La détermination pour chaque groupe de créances i , d'un taux de migration moyen du groupe sur les années 2012 à 2014 TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel du groupe } i \text{ de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 du groupe } i \text{ de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2012-2014 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année N}}{\text{Risque additionnel de l'année N}} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives du groupe i « PC_{gi} », selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements}_{gi} 0 \text{ et } 1) \times TMM_{gi} \times FS_{gi} \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi} .

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de Leasing :

Antérieurement au 1^{er} janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de Leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de Leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de Leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1^{er} janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de Leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement, sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de Leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et, d'une manière générale, de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui

sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement, se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères, sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts, sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et des avoirs auprès des banques, est le suivant :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Banques	9 211 091	10 670 962
- Caisses	2 192	30
<u>Total</u>	<u>9 213 283</u>	<u>10 670 992</u>

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Créances de leasing	425 718 418	403 945 431
- Impayés	33 521 602	31 427 800
- Effets impayés et à l'encaissement	44 759	44 696
- Intérêts échus et différés	(2 095 352)	(1 915 951)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	2 450 749	1 721 565
<u>Total brut</u>	<u>459 640 175</u>	<u>435 223 541</u>
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 125 751)	(10 256 015)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(16 700 234)	(15 648 076)
- Provisions additionnelles	(374 955)	(448 259)
- Provisions collectives	(1 895 481)	(1 704 976)
- Provisions pour différence d'encours	(169 531)	(169 530)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 165 799)	(3 156 581)
<u>Total des provisions et produits réservés</u>	<u>(33 475 999)</u>	<u>(31 427 687)</u>
<u>Total net</u>	<u>426 164 176</u>	<u>403 795 854</u>

Les mouvements enregistrés sur les créances de Leasing durant l'exercice, sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2014	<u>405 666 996</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	216 261 769
- Relocations	3 561 282
- Consolidations	47 192
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(179 509 514)
- Remboursement anticipé de créances	(12 639 056)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(158 193)
- Relocations	(4 558 660)
- Radiations de créances	(502 649)
Solde au 31 Décembre 2015	<u>428 169 167</u>

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit :

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Paievements minimaux sur contrats actifs (a)	473 604 075	446 445 386
A recevoir dans moins d'un an	179 191 264	165 592 249
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	284 073 193	266 651 299
A recevoir dans plus de 5 ans	10 339 618	14 201 838
Produits financiers non acquis (b)	68 414 468	63 054 807
A recevoir dans moins d'un an	31 992 499	29 431 012
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	35 144 792	31 953 211
A recevoir dans plus de 5 ans	1 277 177	1 670 584
Encours contrats actifs (1) = (a)- (b)	<u>405 189 607</u>	<u>383 390 579</u>
Créances en instance de mise en force (2)	<u>2 450 749</u>	<u>1 721 565</u>
Créances échues (3)	<u>366 088</u>	<u>477 647</u>
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	<u>1 918 639</u>	<u>395 333</u>
Contrats suspendus (contentieux) (5)	<u>18 244 085</u>	<u>19 681 873</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	<u>428 169 167</u>	<u>405 666 996</u>

Analyse par secteur d'activité :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
Bâtiment et travaux publics	48 985 984	47 195 347
Industrie	49 652 540	59 925 992
Tourisme	7 773 093	6 812 977
Commerces et services	230 102 183	227 238 980
Agriculture	91 655 367	64 503 700
<u>Total</u>	<u>428 169 167</u>	<u>405 666 996</u>

Analyse par type de matériel :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
Equipements	41 380 406	44 673 610
Matériel roulant	311 435 666	298 162 354
Matériel spécifique	45 776 191	42 135 935
<u>Sous Total</u>	<u>398 592 263</u>	<u>384 971 899</u>
Immobilier	29 576 903	20 695 097
<u>Total</u>	<u>428 169 167</u>	<u>405 666 996</u>

Par ailleurs, l'analyse de la classification des créances sur la clientèle de leasing se présente au 31 décembre 2015 comme suit :

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	317 927 089	81 540 310	4 531 850	4 146 961	17 482 155	425 628 365
Impayés	1 157 276	10 057 013	1 218 178	1 655 199	19 433 936	33 521 602
Contrats en instance de mise en force	2 206 749	-	-	-	244 000	2 450 749
CREANCES LEASING	321 291 114	91 597 323	5 750 028	5 802 160	37 160 090	461 600 716
Avances reçues (*)	(4 410 493)	(55 018)	(65 177)	(89 073)	(2 051 676)	(6 671 439)
ENCOURS GLOBAL	316 880 620	91 542 305	5 684 851	5 713 087	35 108 414	454 929 277
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 775 080	410 674	-	-	-	13 185 754
TOTAL ENGAGEMENTS	329 655 701	91 952 979	5 684 851	5 713 087	35 108 414	468 115 031
Produits réservés	-	-	(165 999)	(250 151)	(2 749 649)	(3 165 798)
Provisions sur encours financiers	-	-	(28 694)	(172 511)	(10 924 546)	(11 125 751)
Provisions sur impayés	-	-	(182 866)	(575 766)	(15 941 601)	(16 700 234)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(374 955)	(374 955)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(377 559)	(998 429)	(29 990 750)	(31 366 738)
ENGAGEMENTS NETS	329 655 701	91 952 979	5 307 293	4 714 658	5 117 663	436 748 294

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,21%	1,22%	7,50%
	9,93%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2014	10,41%
---	--------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	6,64%	17,48%	85,42%
	67,45%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2014	63,96%
---	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Comptes des acheteurs factorés	9 389 736	9 781 162
- Effets à l'encaissement	120 179	964 703
<u>Sous Total (A)</u>	<u>9 509 915</u>	<u>10 745 865</u>
- Provisions	(652 560)	(651 245)
- Agios réservés	(67 814)	(65 309)
<u>Total des provisions</u>	<u>(720 374)</u>	<u>(716 554)</u>
<u>Total net</u>	<u>8 789 541</u>	<u>10 029 312</u>
Comptes des adhérents		
- Fonds de garantie	1 648 720	1 784 952
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 648 720</u>	<u>1 784 952</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>7 861 195</u>	<u>8 960 913</u>

ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES DE FACTORING

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	8 448 100	-	195 000	-	757 539	9 400 639
Valeurs à l'encaissement	112 179	-	-	-	8 000	120 179
Fonds de garantie (**)	(1 529 224)	-	(40 000)	-	(80 854)	(1 650 078)
ENGAGEMENTS BILAN	7 031 056	-	155 000	-	684 685	7 870 741
ENGAGEMENTS HORS BILAN	2 928 906	-	-	-	-	2 928 906
TOTAL ENGAGEMENTS	9 959 962	-	155 000	-	684 685	10 799 647
Produits réservés	-	-	5 862	-	61 953	67 814
Provisions	-	-	29 828	-	622 732	652 560
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	35 689	-	684 685	720 374
ENGAGEMENTS NETS	9 959 962	-	119 311	-	-	10 079 273
Ratio des actifs non performants			1,44%	-	6,34%	
Ratio des actifs non performants de 2015				7,78%		
Ratio des actifs non performants de 2014				5,91%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés			23,03%	-	100,00%	
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015				85,79%		
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2014				100,00%		

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 10 903 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 358 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille de placement se présente comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	1 179 061	16 334 547
- Titres cotés	546 160	-
- Certificats de dépôt	10 000 000	-
<u>Total</u>	<u>11 725 221</u>	<u>16 334 547</u>

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières, se présente comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
Titres immobilisés	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	6 730 434	4 127 922
<u>Total</u>	<u>6 906 834</u>	<u>4 304 322</u>

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2015 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>% détention</u>
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 31 décembre 2015, cette rubrique totalisant 4 320 424 DT contre 3 645 002 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE 31 DECEMBRE 2015
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes				Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Cessions	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	-	-	234 094	213 659	10 952	-	224 611	9 483
<u>Total des immobilisations incorporelles</u>		<u>234 094</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>234 094</u>	<u>213 659</u>	<u>10 952</u>	<u>-</u>	<u>224 611</u>	<u>9 483</u>
Terrain	-	949 160	-	-	949 160	-	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	-	3 403 650	1 385 720	170 182	-	1 555 903	1 847 747
Matériel de transport	20,0%	247 650	344 998	164 778	427 869	148 964	61 453	134 217	76 200	351 669
Installations générales	10,0%	682 430	55 427	-	737 857	275 283	57 404	-	332 687	405 170
Mobilier de bureau	20,0%	223 454	4 767	-	228 221	185 530	14 821	-	200 351	27 871
Matériel informatique	33,3%	219 851	18 559	-	238 409	201 506	13 722	-	215 229	23 181
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	-	130 482	-	130 482	-	24 695	-	24 695	105 786
Immobilisations hors exploitation		95 377	504 981	-	600 358	-	-	-	-	600 358
<u>Total des immobilisations corporelles</u>		<u>5 821 571</u>	<u>1 059 212</u>	<u>164 778</u>	<u>6 716 006</u>	<u>2 197 004</u>	<u>342 277</u>	<u>134 217</u>	<u>2 405 065</u>	<u>4 310 941</u>
TOTAUX		6 055 665	1 059 212	164 778	6 950 100	2 410 663	353 229	134 217	2 629 676	4 320 424

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Frais d'émission des emprunts	807 739	581 442
- Dépôts et cautionnements versés	31 234	30 884
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	106 706	77 305
- Avances et acomptes au personnel	477 170	415 346
- Autres créances sur le personnel	3 010	3 009
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	863 499	2 902 677
- Etat, Report d'IS	-	241 989
- Frais de syndic	1 389	1 389
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré	-	166 653
- Prestataires Assurances	454 262	-
- Autres comptes débiteurs	382 836	412 216
- Produits à recevoir	151 058	301 152
- Charges constatées d'avance	24 463	52 089
Total brut	<u>3 436 882</u>	<u>5 319 666</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation	(447 071)	(430 107)
Total net	<u>2 989 811</u>	<u>4 889 559</u>

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus, et se présentent comme suit :

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 249 313	490 451	1 739 764	667 871	264 154	932 025	807 739
TOTAUX		1 249 313	490 451	1 739 764	667 871	264 154	932 025	807 739

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Banques, découverts	569	760 431
Total	<u>569</u>	<u>760 431</u>

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELLE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre</u> 2015	<u>31 décembre</u> 2014
- Avances et acomptes reçus des clients	6 671 439	7 019 561
<u>Total</u>	<u>6 671 439</u>	<u>7 019 561</u>

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et les dettes rattachées, se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> 2015	<u>31 décembre</u> 2014
Emprunts		
- Banques locales	134 650 612	141 044 033
- Banques étrangères	27 384 149	17 862 544
- Emprunts obligataires	147 897 920	136 787 960
- Certificats de Leasing	68 235 000	56 400 000
- Billets de trésorerie	1 440 000	27 170 000
- Certificats de dépôt	9 500 000	-
- Crédits de leasing	105 786	-
Total emprunts	<u>389 213 467</u>	<u>379 264 538</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 013 825	1 072 299 *
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	477 404	72 833
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 872 293	3 981 215
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 426 499	1 209 319 *
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	133 467	40 208 *
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(121 474)	-
Total dettes rattachées	<u>6 802 016</u>	<u>5 917 454</u>
<u>Total général</u>	<u>396 015 483</u>	<u>385 181 991</u>

(*) Retrains pour les besoins de comparabilité

Les mouvements enregistrés sur les emprunts sont récapitulés dans les tableaux suivants :

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	141 044 033	109 800 000	116 193 422	134 650 612	68 174 780	66 475 832
* ATTJARI BANK 8	283 888	-	283 888	-	-	-
* ATTJARI BANK 9	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 10	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 11	564 493	-	564 493	-	-	-
* ATTJARI BANK 16	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 17	625 000	-	625 000	-	-	-
* ATTJARI BANK 18	1 750 000	-	1 000 000	750 000	-	750 000
* ATTJARI BANK 19	2 250 000	-	1 000 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 20	2 500 000	-	1 000 000	1 500 000	500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 21	5 500 000	-	2 000 000	3 500 000	1 500 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 22	7 500 000	-	5 000 000	2 500 000	-	2 500 000
* ATTJARI BANK 23	677 033	-	445 090	231 943	-	231 943
* ATTJARI BANK 24	8 750 000	-	5 000 000	3 750 000	-	3 750 000
* ATTJARI BANK 25	9 000 000	-	2 000 000	7 000 000	5 000 000	2 000 000
* ATTJARI BANK 26	4 500 000	-	1 000 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 27	4 750 000	-	1 000 000	3 750 000	2 750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 28	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 29	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/1	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/2	-	7 000 000	700 000	6 300 000	4 900 000	1 400 000
* ATTJARI BANK 15/3	-	5 000 000	250 000	4 750 000	3 750 000	1 000 000
* ATTJARI BANK 15/4	-	4 000 000	200 000	3 800 000	3 000 000	800 000
* Crédits Directs, ATTJARI BANK	25 000 000	66 500 000	66 500 000	25 000 000	-	25 000 000
TOTAL ATTJARI BANK	85 275 414	87 500 000	92 693 471	80 081 943	33 650 000	46 431 943

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* AL BARAKA BANK CMT7	357 392	-	357 392	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT8	268 044	-	268 044	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT9	352 398	-	352 398	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT10	352 398	-	352 398	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT11	1 044 309	-	685 867	358 442	-	358 442
* AL BARAKA BANK CMT12	522 155	-	342 934	179 221	-	179 221
* AL BARAKA BANK CMT13	469 939	-	308 640	161 299	-	161 299
* AL BARAKA BANK CMT14	417 724	-	274 347	143 377	-	143 377
* AL BARAKA BANK CMT15	314 381	-	206 219	108 163	-	108 163
* AL BARAKA BANK CMT16	687 747	-	332 879	354 868	-	354 868
* AL BARAKA BANK CMT17	687 747	-	332 879	354 868	-	354 868
TOTAL AL BARAKA BANK	5 474 234	-	3 813 997	1 660 237	-	1 660 237
* AMEN BANK 6	1 439 989	-	805 757	634 232	-	634 232
* AMEN BANK 7	1 437 823	-	804 545	633 278	-	633 278
* AMEN BANK 13	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 14	312 500	-	312 500	-	-	-
* AMEN BANK 15	266 667	-	266 667	-	-	-
* AMEN BANK 16	400 000	-	400 000	-	-	-
* AMEN BANK 17	187 500	-	187 500	-	-	-
* AMEN BANK 18	1 375 000	-	500 000	875 000	375 000	500 000
* AMEN BANK 19	1 100 000	-	400 000	700 000	300 000	400 000
* AMEN BANK 20	300 000	-	100 000	200 000	100 000	100 000
* AMEN BANK 21	1 508 445	-	384 932	1 123 513	711 851	411 662
* AMEN BANK 22	380 521	-	97 037	283 484	179 657	103 827
* AMEN BANK 23	1 565 234	-	379 219	1 186 015	780 316	405 699
* AMEN BANK 24	1 565 524	-	379 290	1 186 235	780 460	405 775
* AMEN BANK 25	2 922 343	-	745 227	2 177 115	1 379 741	797 375
* AMEN BANK 27	1 500 000	-	225 447	1 274 553	998 906	275 647
* AMEN BANK 28	-	1 000 000	140 970	859 030	673 093	185 937
* AMEN BANK 29	-	1 500 000	113 524	1 386 476	1 085 831	300 645
* AMEN BANK 30	-	1 000 000	32 620	967 380	757 537	209 843
TOTAL AMEN BANK	16 574 046	3 500 000	6 587 733	13 486 313	8 122 392	5 363 921

(1) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques locales (suite)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* BANQUE DE TUNISIE 1	1 142 855	-	571 429	571 426	-	571 426
* BANQUE DE TUNISIE 2	1 607 050	-	321 450	1 285 600	749 850	535 750
* BANQUE DE TUNISIE 3	1 142 000	-	286 000	856 000	570 000	286 000
* BANQUE DE TUNISIE 4	3 400 000	-	600 000	2 800 000	1 800 000	1 000 000
* BANQUE DE TUNISIE 15/01	-	4 000 000	200 000	3 800 000	2 800 000	1 000 000
TOTAL BT	7 291 905	4 000 000	1 978 879	9 313 026	5 919 850	3 393 176
* BIAT 1	1 638 301	-	791 035	847 266	-	847 266
* BIAT 2	1 250 000	-	1 000 000	250 000	-	250 000
* BIAT 3	1 052 632	-	1 052 632	-	-	-
TOTAL BIAT	3 940 932	-	2 843 666	1 097 266	-	1 097 266
* ABC2	500 000	-	500 000	-	-	-
* ABC5	1 312 500	-	750 000	562 500	-	562 500
* ABC6	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-
* ABC7	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 500 000	500 000
* ABC8	2 500 000	-	500 000	2 000 000	1 500 000	500 000
* ABC 15/1	-	1 300 000	-	1 300 000	-	1 300 000
TOTAL ABC	9 812 500	1 300 000	5 250 000	5 862 500	3 000 000	2 862 500
* BH	3 425 002	-	691 447	2 733 555	2 004 079	729 476
* BH 15/01	-	5 000 000	284 228	4 715 772	4 117 745	598 027
* BH 15/02	-	2 000 000	-	2 000 000	1 714 286	285 714
* BH 15/03	-	3 000 000	-	3 000 000	2 571 429	428 571
TOTAL BH	3 425 002	10 000 000	975 675	12 449 327	10 407 538	2 041 789
* ATB	2 750 000	-	750 000	2 000 000	750 000	1 250 000
* ATB 2	1 500 000	-	300 000	1 200 000	700 000	500 000
* ATB 15/01	-	3 500 000	-	3 500 000	2 625 000	875 000
TOTAL ATB	4 250 000	3 500 000	1 050 000	6 700 000	4 075 000	2 625 000
* QNB	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
TOTAL QNB	5 000 000	-	1 000 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000

(2) : Mouvements enregistrés sur les emprunts auprès des banques étrangères

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					d'un an	moins d'un an
BANQUES ETRANGERES	17 862 544	9 521 605	-	27 384 149	22 164 390	5 219 760
* BAD 1	4 723 521	-	-	4 723 521	4 048 732	674 789
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 156 964	88 997
TOTAL BAD	5 969 482	-	-	5 969 482	5 205 696	763 786
* BEI 5	10 082 294	-	-	10 082 294	7 201 639	2 880 655
* BEI 6	1 810 768	-	-	1 810 768	1 293 406	517 362
TOTAL BEI	11 893 062	-	-	11 893 062	8 495 045	3 398 018
* SANAD	-	9 521 605	-	9 521 605	8 463 649	1 057 956
TOTAL SANAD	-	9 521 605	-	9 521 605	8 463 649	1 057 956
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	158 906 578	119 321 605	116 193 422	162 034 761	90 339 169	71 695 591

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires, les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
EMPRUNTS OBLIGATAIRES						
* Emprunt obligataire 01/09	20 000 000	-	20 000 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 01/2010 F	1 750 000	-	1 750 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 01/2010 V	4 250 000	-	4 250 000	-	-	-
* Emprunt obligataire 01/2011 F	17 100 000	-	5 700 000	11 400 000	5 700 000	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	900 000	-	300 000	600 000	300 000	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	6 984 000	-	2 328 000	4 656 000	2 328 000	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	8 360 000	-	1 672 000	6 688 000	5 016 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 782 000	-	594 000	1 188 000	594 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	8 298 000	-	2 766 000	5 532 000	2 766 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	2 285 760	-	457 120	1 828 640	1 371 520	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	2 000 000	-	500 000	1 500 000	1 000 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	14 633 600	-	3 658 400	10 975 200	7 316 800	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	2 632 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	3 040 920	12 163 680	9 122 760	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	9 950 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	7 368 000	-	1 473 600	5 894 400	4 420 800	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	2 000 000	-	400 000	1 600 000	1 200 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	-	11 082 000	-	11 082 000	8 865 600	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	-	17 918 000	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015-1 C	-	1 000 000	-	1 000 000	800 000	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	-	30 000 000	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	136 787 960	60 000 000	48 890 040	147 897 920	115 933 480	31 964 440

(3) : Mouvements enregistrés sur les emprunts obligataires, les certificats de leasing, les certificats de dépôt et les billets de trésorerie (suite) :

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AUTRES EMPRUNTS						
* CERTIFICATS DE LEASING	56 400 000	179 585 000	167 750 000	68 235 000	-	68 235 000
* BILLETS DE TRESORERIE	27 170 000	47 390 000	73 120 000	1 440 000	-	1 440 000
* CERTIFICATS DE DEPOT	-	24 000 000	14 500 000	9 500 000	-	9 500 000
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR.N°51263	-	94 502	23 818	70 684	39 651	31 033
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR.N°55610	-	35 980	877	35 103	21 426	13 676
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	83 570 000	251 105 482	255 394 695	79 280 786	61 077	79 219 709
TOTAL GENERAL	379 264 538	430 427 086	420 478 157	389 213 467	206 333 727	182 879 741

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs de biens objet de contrats de leasing, se présente comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>		
- Factures d'achats	1 211 967	5 933 140
- Effets à payer	21 711 611	12 833 909
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>22 923 578</u>	<u>18 767 049</u>

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Personnel, rémunérations dues	26 326	26 326
- Personnel, autres charges à payer	148 398	146 712
- Etat, retenues sur salaires	50 436	56 252
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	542 099	445 539
- Etat, impôts sur les bénéfices	527 089	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer	45 690	37 933
- Etat, TCL à payer	13 663	12 669
- C.N.S.S	153 374	147 288
- CAVIS	9 518	13 948
- Autres comptes créditeurs	84 545	6 811
- Remboursement assurance groupe	2 370	-
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	535 649	955 165
- Compte d'attente	189 841	159 106
- Caisse de compensation	21 896	25 882
- Prestataires Assurances	-	563 878
- Produits constatés d'avance	95 325	105 590
- Prestataires de services	4 779	142 697
- Retenue de garantie	7 499	18 182
- Provisions pour passifs et charges	325 772	25 772
- Provisions pour départ à la retraite	100 672	28 672
<u>Total</u>	<u>2 926 941</u>	<u>2 960 422</u>

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	6 500 000	4 000 000
- Réserve pour fonds social	(D)	62 104	67 204
- Effets de modifications comptables		(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés		5 204 778	4 301 979
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	(E)	<u>34 590 082</u>	<u>31 192 382</u>
Résultat de l'exercice		5 332 477	6 002 799
Total des capitaux propres avant affectation	(G)	<u>39 922 559</u>	<u>37 195 181</u>
Résultat par action:			
Résultat de la période (1)		5 332 477	6 002 799
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(F)	2,509	2,825

(A) Le capital social s'élève au 31 décembre 2015 à la somme de 21.250.000 DT, divisé en 2.125.000 actions de 10 DT chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales. La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats. Elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

(E) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue, s'élèvent au 31 décembre 2015 à 5 200 179 DT, se détaillant comme suit :

-Réserve spéciale de réinvestissement	4 000 000
-Effets de modifications comptables	(551 800)
-Résultats reportés	1 751 979

(F) Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

(G) Voir tableau de mouvements ci-joint :

NOTE 16 (SUIITE) : CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 31 Décembre 2015
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 826	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 005
Affectations approuvées par IAGO du 27/05/2014			2 000 000	50 000		3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013						(2 550 000)		(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(62 622)				(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014							6 002 799	6 002 799
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par IAGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(55 099)				(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015							5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Intérêts conventionnels	38 516 457	34 711 439
Intérêts intercalaires	17 526	43 737
Intérêts de retard	1 244 239	1 258 709
<u>Total intérêts de crédits bail</u>	<u>39 778 222</u>	<u>36 013 885</u>
- Produits réservés de la période		
Intérêts inclus dans les loyers	(571 541)	(534 349)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	467 022	512 396
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>(104 519)</u>	<u>(21 953)</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>39 673 703</u>	<u>35 991 932</u>

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de factoring, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
Commissions de factoring	290 138	318 958
Intérêts de financement	641 905	568 274
<u>Total revenus de factoring</u>	<u>932 043</u>	<u>887 231</u>

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	449 576	388 861
- Commissions d'assurance	66 968	158 319
- Frais divers sur dossiers	1 493 142	1 433 727
- Autres produits d'exploitation	4 309	5 915
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>2 013 996</u>	<u>1 986 823</u>

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes, se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	8 698 958	7 545 879
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	10 665 448	9 499 158
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	1 238 437	627 432
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	264 154	232 700
Total des charges financières des emprunts	<u>20 866 998</u>	<u>17 905 170</u>
- Intérêts des comptes courants	713 185	608 703
- Intérêts sur opérations de financement	4 147 479	4 220 283
Total des autres charges financières	<u>4 860 664</u>	<u>4 828 986</u>
Total général	<u>25 727 662</u>	<u>22 734 156</u>

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements, se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Dividendes sur titres immobilisés	-	6 174
- Dividendes sur titres SICAV	208 275	506 014
- Plus values sur cession de titres cotés	46 154	-
- Plus values latentes sur titres immobilisés	-	5 788
- Plus values sur cession de titres SICAV	141 610	3 408
- Plus values latentes sur titres SICAV	5 316	109 715
- Moins values réalisées sur cession de titres SICAV	-	(254 320)
- Moins values latentes sur titres SICAV	-	(17 308)
- Moins values latentes sur titres immobilisés	(30 447)	-
- Revenus des certificats de dépôt	108 871	-
- Intérêts des comptes courants	158 553	101 525
Total	<u>638 332</u>	<u>460 996</u>

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 944 273	2 569 710
- Rémunérations du personnel détaché	426 251	546 576
- Charges connexes aux salaires	39 191	17 112
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	514 383	473 201
- Autres charges sociales	192 362	139 607
- Transfert de charges	(113 990)	(92 406)
Total	<u>4 002 471</u>	<u>3 653 800</u>

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation, se présente comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Achat de matières et fournitures	128 670	124 147
<u>Total des achats</u>	<u>128 670</u>	<u>124 147</u>
- Locations	73 780	71 833
- Charges locatives et de copropriété	30 146	39 020
- Entretien et réparations	86 206	76 551
- Primes d'assurances	121 056	101 511
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	18 499	23 929
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>329 688</u>	<u>312 845</u>
- Formations	22 903	61 874
- Personnel extérieur à l'entreprise	20 556	59 915
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	346 943	395 694
- Publicités, publications, relations publiques	279 960	155 237
- Transports	40 725	38 389
- Déplacements, missions et réceptions	37 024	32 597
- Frais postaux et de télécommunications	142 365	160 048
- Services bancaires et assimilés	449 724	415 450
- Documentations	4 168	5 530
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 344 368</u>	<u>1 324 734</u>
- Jetons de présence	50 000	58 000
- Rémunération comité d'audit	12 000	12 000
- Rémunération comité de risque	12 000	12 000
- Rémunération comité de crédit	12 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	<u>86 000</u>	<u>94 000</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	59 604	58 628
- T.C.L	150 365	138 838
- Contributions conjoncturelles	-	204 005
- Droits d'enregistrement et de timbres	207 434	218 372
- Autres impôts et taxes	9 994	5 507
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>427 397</u>	<u>625 349</u>
<u>Total général</u>	<u>2 316 123</u>	<u>2 481 075</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	10 952	16 822
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	342 277	286 051
<u>Total</u>	<u>353 229</u>	<u>302 873</u>

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions, se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	4 863 448	4 260 853
- Dotations aux provisions additionnelles	24 755	-
- Reprise sur provisions additionnelles	(98 059)	(66 873)
- Dotations aux provisions collectives (*)	190 505	184 509
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(2 074 014)	(1 702 823)
- Créances radiées	1 001 129	1 459 553
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(867 541)	(1 358 297)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(95 301)	(101 256)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	-	(17 611)
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	1 315	-
- Encaissement sur créances radiées	(42 692)	(142 862)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>2 903 545</u>	<u>2 515 193</u>

(*) : Cette provision est constituée en application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que complétée par la circulaire n° 2012-09 du 29 juin 2012, pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers, se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	300 000	2 753
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	16 964	-
<u>Total</u>	<u>316 964</u>	<u>2 753</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires, est le suivant :

	<u>31 décembre 2015</u>	<u>31 décembre 2014</u>
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	57 493	47 800
- Revenus des immeubles	44 651	43 562
- Autres produits locatifs	-	5 085
- Apurement de comptes	257 377	248 618
- Autres produits	3 903	9 973
<u>Total</u>	<u>363 424</u>	<u>355 038</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires, est le suivant :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations propres	-	3 111
- Reprises sur provisions des autres actifs	-	(62 937)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	-	(28 086)
- Apurement de comptes	-	91 023
- Redressement social	76 860	-
- Autres	88	-
Total	76 949	3 111

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
Bénéfice comptable	7 835 330	7 925 060
A réintégrer		
- Dotations aux provisions sur la clientèle	4 863 448	4 260 633
- Dotations aux provisions collectives	190 305	184 509
- Dotations aux provisions additionnelles	24 755	-
- Dotations aux provisions pour départ à la retraite	72 000	28 672
- Dotations aux provisions pour risques divers	316 964	2 753
- Provisions fiscales constituées en 2012/2011 pour affaires en cours	2 062 133	754 991
- Redevances conjoncturelles	-	204 005
- Plus value latente sur titres SICAV 2014/2013	5 788	-
- Moins values latentes sur titres SICAV 2015/2014	30 447	17 308
- Moins value sur cession des actions SICAV	-	254 320
- Jetons de présence	50 000	58 000
- Abandon de créances	169 436	196 622
- Pertes non déductibles	-	91 023
A déduire		
- Provisions fiscales constituées en 2012/2011 pour affaires en cours	2 062 133	754 991
- Reprises sur provisions non déduites au cours des exercices antérieurs	-	91 023
- Reprises sur provisions additionnelles	98 059	66 873
- Moins values latentes sur titres SICAV 2014	17 308	-
- Dividendes	208 275	512 188
- Plus value latentes sur titres	-	5 788
- Plus value latente sur titres SICAV 2015/2014	5 316	109 715
Bénéfice fiscal avant provisions	13 229 714	12 437 538
Provisions pour créances douteuses	5 078 708	4 445 362
Bénéfice fiscal	8 151 006	7 992 176
Réinvestissements exonérés * Fonds gérés auprès d'Attijari Sicar	1 000 000	2 500 000
Bénéfice imposable	7 151 006	5 492 176
Impôt sur les sociétés (au taux de 35%, porté le cas échéant au minimum légal)	2 502 852	1 922 262
A imputer		
- Report d'impôt de l'exercice précédent	241 989	340 915
- Acomptes provisionnels payés	1 733 774	1 823 336
Impôt à payer (Report d'impôt)	527 089	(241 989)

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

			<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
	<u>Notes</u>			
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	5	31 427 800	30 022 455
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	5	(33 521 602)	(31 427 800)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+	5	44 696	76 776
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	-	5	(44 759)	(44 696)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	12	(7 019 561)	(6 203 126)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	12	6 671 439	7 019 561
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	5	997 378	(566 205)
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	5	(1 915 951)	(1 728 980)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	5	2 095 352	1 915 951
- TVA collectée	+		32 759 228	30 603 804
- Loyers encaissés	+	5 & 17	218 043 497	207 387 437
- Intérêts de retard	+	17	1 244 239	1 258 709
- Créances virées en Pertes	-	25	(1 001 129)	(1 459 553)
- Encours financiers virées en pertes	+	5	502 649	269 143
- Commissions encourues	-		(89 226)	(64 000)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	5	158 193	20 461
- Encaissement sur créances radiées	+	25	42 692	142 862
- Consolidations	-	5	(47 192)	(15 460)
- Remboursements anticipés	+	5	12 639 056	9 985 459
- Produits sur Cessions anticipées	+	19	449 576	388 861
- Autres produits d'exploitation	+	19	1 497 451	1 439 643
<u>Encaissements reçus des clients</u>			<u>264 933 826</u>	<u>249 021 302</u>

NOTE 31 : ENCAISSEMENTS RECUS DES ACHETEURS FACTORES

			<u>31 décembre</u> <u>2015</u>	<u>31 décembre</u> <u>2014</u>
	<u>Notes</u>			
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+	6	8 960 913	5 180 701
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	-	6	(7 861 195)	(8 960 913)
- Produits constatés d'avance en début de période	-	15	(105 590)	(76 827)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+	15	95 325	105 590
- Revenus du factoring	+	18	932 043	887 231
- Variations des agios réservés	-	6	2 505	(6 389)
- Financement des adhérents	+		37 112 228	28 715 498
- TVA collectée	+		52 712	38 401
<u>Encaissements reçus des acheteurs factorés</u>			<u>39 188 942</u>	<u>25 883 293</u>

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+ 14	18 767 049	17 068 240
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	- 14	(22 923 578)	(18 767 049)
- Fournisseurs, avances en début de période	- 10	(77 305)	(30 210)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 10	106 706	77 305
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+ 5	216 261 769	213 198 776
- TVA sur Investissements	+	29 393 110	28 501 612
Décaissements pour financement de contrats de leasing		241 527 751	240 048 674

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Prestataires Assurances en début de période	- 10	-	(76 295)
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10	454 262	-
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10	(418 355)	(250 044)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10	480 180	418 355
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10	(52 089)	(59 372)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10	24 463	52 089
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15	(26 326)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15	146 712	142 987
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15	(148 398)	(146 712)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15	56 252	38 075
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15	(50 436)	(56 252)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15	445 539	360 595
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15	(542 099)	(445 539)
- C.N.S.S en début de période	+ 15	147 288	129 390
- C.N.S.S en fin de période	- 15	(153 374)	(147 288)
- CAVIS en début de période	+ 15	13 948	12 730
- CAVIS en fin de période	- 15	(9 518)	(13 948)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15	955 165	768 517
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15	(535 649)	(955 165)
- TVA, payées sur biens et services	+	598 978	447 591
- Charges de personnel	+ 22	3 930 471	3 625 128
- Autres charges d'exploitation	+ 23	2 316 123	2 481 075
- Impôts et taxes	- 23	(427 397)	(625 349)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		7 232 067	5 700 567

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	490 451	317 150
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ 13	3 981 215	3 571 333
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- 13	(3 872 295)	(3 981 215)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 13	1 072 299	1 189 003
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- 13	(1 013 825)	(1 072 299)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 13	72 833	42 474
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- 13	(477 404)	(72 833)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+ 13	1 209 319	247 659
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	- 13	(1 426 499)	(1 209 319)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+ 13	40 208	-
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	- 13	(133 467)	(40 208)
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	- 13	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+ 13	121 474	-
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	- 13	(458 420)	(284 286)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+ 13	-	458 420
- Charges financières	+ 20	25 727 662	22 734 155
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(264 154)	(232 700)
Intérêts payés		25 069 397	21 667 334

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ 15	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- 15	(527 089)	-
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	- 10	(241 989)	(340 915)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+ 10	-	241 989
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ 15	37 933	29 466
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 15	(45 690)	(37 933)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	+ 15	25 882	2 385
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	- 15	(21 896)	(25 882)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ 15	12 669	11 070
- Etat, TCL à payer en fin de période	- 15	(13 663)	(12 669)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- 10	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ 10	133 515	133 515
- TVA payées	+ 23	780 674	-
- Impôts et taxes	+ 23	427 397	625 349
- Impôts sur les bénéfices	+ 29	2 502 852	1 922 262
Impôts et taxes payés		2 937 080	2 415 122

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Placements en titres en début de période	+ 7	16 334 547	-
- Placements en titres en fin de période	- 7	(11 725 221)	(16 334 547)
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou - 10 & 15	-	2 970
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou - 10 & 15	2 370	-
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	301 152	132 755
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(151 058)	(301 152)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+ 10	166 653	953 900
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	- 10	-	(166 653)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	413 606	444 776
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(384 225)	(413 606)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(159 106)	(162 897)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	189 841	159 106
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(6 811)	(381)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	84 545	6 811
- Prestataires en début de période	- 15	(706 575)	(135 701)
- Prestataires en fin de période	+ 15	4 779	706 575
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	30 884	44 616
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(31 234)	(30 884)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(18 182)	(13 439)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	7 499	18 182
- Produits des placements	+ 21	535 820	411 861
- Autres produits d'exploitation	+ 19	66 968	158 319
- Autres gains ordinaires	+ 27	305 931	307 238
- Autres pertes ordinaires	- 28	(88)	(91 023)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>5 262 094</u>	<u>(14 303 174)</u>

NOTE 37 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Investissements en immobilisations incorporelles	+ 9	-	9 600
- Investissements en immobilisations corporelles	+ 9	1 059 212	250 371
- Matériel acquis en leasing	- 9	(130 482)	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		928 730	259 971

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 9	30 562	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 27	57 493	47 800
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 28	(76 860)	(3 111)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		11 194	44 689

NOTE 39 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Titres Immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	2 500 000	2 000 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		2 500 000	2 000 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 550 000	2 550 000
- Prélèvement sur fonds social	+ 16	55 099	62 622
Dividendes et autres distributions		2 605 099	2 612 622

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Banques	+ 4	9 211 091	10 670 962
- Caisses	+ 4	2 192	30
- Banques, découverts	- 11	(569)	(760 431)
Liquidités et équivalents de liquidités		9 212 714	9 910 561

NOTE 42 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées se détaillent comme suit :

1- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

A- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 7 500 DT et 540 DT.

B- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 7 500 DT et 476 DT.

C- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 15 000 DT et 4 244 DT.

D- La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 25 000 DT et 5 153 DT.

2- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « ATTIJARI IMMOBILIERE » en vertu de laquelle, la société « ATTIJARI LEASING » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI IMMOBILIERE » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2015.

3- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « ATTIJARI FINANCES » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaires stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel « ATTIJARI FINANCES » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « ATTIJARI LEASING » dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, « ATTIJARI FINANCES » percevra une rémunération forfaitaire de 35 000 dt.

La charge supportée à ce titre, en 2015, s'élève à 15 000 DT.

4- Convention avec « ATTIJARI FINANCES »

A- En date du 08 janvier 2015, les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTIJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,40% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2015 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 320 000 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « ATTIJARI LEASING » et « ATTIJARI FINANCES » en vertu de laquelle « ATTIJARI LEASING » met à la disposition d'« ATTIJARI FINANCES » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2015, « ATTIJARI LEASING » a facturé la somme de 6 492 DT.

5- Convention cadre avec « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTIJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTIJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTIJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTIJARI LEASING » ;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTIJARI LEASING » ;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTIJARI BANK » courant l'année 2014, la société « ATTIJARI LEASING » a supporté une commission de 89 225 DT.

6- Convention avec « ATTIJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTIJARI LEASING » et la société « ATTIJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule les droits et les obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

7- Contrats de leasing avec « ATTIJARI FINANCES »

A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ATTIJARI FINANCES », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 88 381 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 62 158 DT.

8- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI INTERMEDIATION »

Au cours de l'exercice 2015, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI INTERMEDIATION », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 26 300 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 25 591 DT.

9- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI GESTION »

Au cours de l'exercice 2015, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI GESTION », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 56 048 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 51 183 DT.

10- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI RECOUVREMENT »

Au cours de l'exercice 2015, « ATTIJARI LEASING » a mis en force un contrat au profit de la société « ATTIJARI RECOUVREMENT », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 54 946 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 48 187 DT.

11- Contrats de leasing avec la société « LES PIERRES DU NORD »

A la clôture de l'exercice 2015, le cumul des contrats mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 863 986 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 245 351 DT.

12- Contrats de leasing avec la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI »

A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

13- Contrats de leasing avec la société « THON MANAR »

Au cours de l'exercice 2015, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 2 contrats au profit de la société « THON MANAR », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 365 067 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 292 850 DT.

14- Contrats de leasing avec la société « ODYSEE HOTELS »

A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par « ATTIJARI LEASING » au profit de la société « ODYSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 33 017 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

15- Contrats de leasing avec la société « ATTIJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2015, « ATTIJARI LEASING » a mis en force 2 contrats au profit de la société « ATTIJARI BANK » société mère, pour une valeur totale de 152 076 DT.

A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus, s'élève à 916 511 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 589 645 DT.

16- Emprunts et billets de trésorerie avec parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2015
ATTIJARI BANK	85 275 414	87 500 000	92 693 471	80 081 943	4 787 091
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	14 000 000	17 000 000	-	246 971
Total	88 275 414	101 500 000	109 693 471	80 081 943	5 034 062

17- Contrat de bail avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1^{er} avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015 suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2015, s'élèvent à 44 651 DT.

18- Opérations réalisées avec « ATTIJARI BANK »

- « ATTIJARI BANK » a facturé à la société « ATTIJARI LEASING » la somme de 426 240 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2015.

- « ATTIJARI LEASING » a facturé à la société « ATTIJARI BANK » la somme de 91 124 DT représentant les frais de personnel mis à la disposition de cette dernière durant l'année 2015.

19- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING ». Sa mission a pris fin le 31 mars 2015.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI jusqu'au 31 mars 2015, s'élève à 34 753 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 51 344 DT.

En outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction.

- En vertu des termes de la décision de détachement de « ATTIJARI BANK » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « ATTIJARI LEASING ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2015, s'élève à 48 144 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 72 797 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

NOTE 42: ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 24 mars 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

II.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2015

II.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2015

a) Note complémentaire sur les engagements hors bilan au 31/12/2015

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1)- Engagements donnés						
a) Garantie personnelles						
• cautionnements						
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles						
• hypothèques						
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus	0	0		0		
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	45 108 943	38 284 055		6 824 888		
g) Engagements sur opérations de Leasing	13 185 754	13 120 886		64 868		
g) Engagements sur opérations de factoring	2 928 906	2 928 906		0		
TOTAL	61 223 603	54 333 847		6 889 756		
2 - Engagements reçus						
a) garanties personnelles						
• cautionnements						
• aval						
• autres garanties						
b) Garanties réelles						
• hypothèques	638 458	638 458				
• nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exploitation mobilisée						
e) Abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) Les intérêts à échoir au crédit de Leasing	68 414 468	68 259 445		155 023		
h) Valeurs des biens, objet de Leasing	466 575 997	465 374 740		1 201 257		
Total	535 628 923	534 272 643		1 356 280		
3- Engagements réciproques						
• Emprunt obtenu non encore encaissé	7 104 763	7 104 763				
• Crédit consenti non encore versé						
• Opération de portage						
• Crédit documentaire						
• Commande de consommables						
• Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
• Engagement sur dossiers génériques						
Total	7 104 763	7 104 763				

b) Note complémentaire à la note 7 aux états financiers

Note 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	31 décembre 2015	31 décembre 2014
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	1 179 061	16 334 547
- Titres cotés	546 160	-
- Certificats de dépôt	10 000 000	-
<u>Total</u>	<u>11 725 221</u>	<u>16 334 547</u>

Le portefeuille des actions cotées se présente comme suit :

Libellé	Nombre d'action Participation Attijari Leasing	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Total	Provision	Pourcentage de détention
UADH	76 924	6,500	7,100	546 160	0	0,208%

Pour les titres SICAV (Attijari Obligataire SICAV) :

Libellé	Nombre de SICAV détenu par Attijari Leasing	Coût moyen pondéré des acquisitions	Valeur liquidative	Total
Attijari obligataire SICAV	11 500	102,065	102,527	1 179 061

II.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 31/12/2015

a) **Note explicative de la note 6 « Acheteurs Factorés » : « tableau analyse et classification des créances de factoring », faisant une discordance entre :**

- **le montant figurant dans la rubrique total « Comptes des acheteurs factorés » présenté au niveau de la note 6 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau susmentionné, soit un écart de 10 903 DT.**
- **le montant figurant dans la rubrique total « fonds de garantie » présenté au niveau de la note 6 « Acheteurs Factorés » et celui présenté au niveau du tableau susmentionné, soit un écart de 1 358 DT**

Ces discordances sont des écarts, non significatifs, entre les données comptables et les données de gestion, qui datent depuis plusieurs années, et qui demeurent non justifiés.

Des travaux de justification de ces écarts sont entrepris par « ATTIJARI Leasing ».

b) **Note explicative à la note 10 « Autres actifs »**

Au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes, il n'est stipulé que les montants octroyés aux parties liées. Or pour l'émission d'un emprunt obligataire, il existe plusieurs frais payés aux différents intervenants.

A ce titre, le détail des 490 451 DT peut être présenté comme suit :

- **Frais relatif à l'émission des Emprunts obligataires : 395 671 DT**
 - ✓ Sommes payées à Attijari Finances : 320 000 DT
 - ✓ Sommes payées au CMF : 32 000 DT
 - ✓ Sommes payées au JORT : 7 130 DT
 - ✓ Sommes payées à la BVMT : 6 000 DT
 - ✓ Sommes payées à Fitch Rating : 30 541 DT
- **Frais relatif à la mise en place du crédit SANAD : 58 832 DT**
- **Frais relatif à la mise en place d'autres crédits bancaires : 35 948 DT**
 - ✓ A quelle sous rubriques des autres actifs se rattache « les provisions pour dépréciation » qui est de montant 447 071 DT

Les provisions pour dépréciation des autres actifs peuvent être détaillées par rubrique comme suit :

- ✓ Provisions pour dépréciation des « Autres comptes débiteurs » : 380 449 DT
- ✓ Provisions pour dépréciation des « Fournisseurs débiteurs » : 30 208 DT
- ✓ Provisions pour dépréciation des « Avance et acompte au personnel » : 10 750 DT
- ✓ Provisions pour dépréciation des « Dépôt et cautionnement » : 25 664 DT

c) Note explicative de la note 39 relative à des décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières »

Attijari Leasing a réalisé un dégrèvement financier pour un montant de 2 500 000 DT en souscrivant à un fonds communs de placement à risque gérés par Attijari SICAR.

Ainsi les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières s'élèvent bel et bien à 2 500 000 DT.

La différence par rapport au mouvement du « Fonds communs de placements à risque » de la note 8 et qui s'élèvent à 2 602 512 DT, soit une différence de 102 512 DT provient des mouvements des sommes mises à la disposition du fonds avant la souscription dans le capital de société.

Ainsi, au cours de 2015, les sommes mises à la disposition d'Attijari SICAR ont servi à la souscription de titres SICAV qui ont généré des dividendes de 208 275 DT, des moins-values latentes pour (30 447) DT et des commissions de gestion prélevées pour (75 316) DT.

Ces mouvements sont réalisées sans flux monétaires, par conséquent, ils ne figurent pas au niveau de l'Etat de flux et ils sont venus en déduction des produits de placements figurant à la note 36 « AUTRES FLUX DE TRESORERIE »

d) Une note explicative de la note 5 « créances sur la clientèle de Leasing »

Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » : il s'agit d'un écart, entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que cet écart est totalement provisionné et qu'il est en train d'être apuré d'une année à une autre

e) Une note explicative sur les raisons qui font que le ratio de couverture par les provisions et agios réservés présenté au niveau du tableau « Analyse et classification des créances de factoring » a légèrement baissé de 100% en 2015 à 85,79% en 2014

Au 31 décembre 2014, les adhérents d'Attijari Leasing étaient classés en A, B1 et B4. Par conséquent, et en application des règles prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie, les Adhérents classés en B4 étaient provisionnés à 100%.

Au 31 décembre 2015, outre les adhérents classés en A, B1 et B4, un adhérent d'Attijari Leasing est classé en B2 et en appliquant les règles prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie le taux de provisionnement appliqué à ce dernier est de 20% ce qui a pour effet d'abaisser le taux de provisionnement des créances de factoring de 100% en 2014 à 85,79% en 2015.

II.7 RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@fnor.com.tn

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la société « ATTIJARI LEASING »,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ATTIJARI LEASING » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2015, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 470.109.290 DT et un bénéfice net de 5.332.477 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « ATTIJARI LEASING », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2015, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers de la société « **ATTIJARI LEASING** », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2015, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

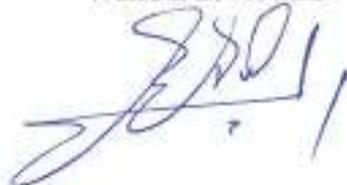
En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé à l'appréciation du système de contrôle interne et nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « **ATTIJARI LEASING** » eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 31 Mars 2016

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB



II.8 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2015



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail : administration@finor.com.tn

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Messieurs les actionnaires de la société « **ATTIJARI LEASING** »,

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001, relative aux établissements de crédit et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport, toutes les indications relatives à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions précitées au cours de l'exercice 2015.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A/ Conventions et opérations nouvellement réalisées

1- Convention de gestion de fonds à capital risque avec « **ATTIJARI SICAR** »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 23 mars 2015, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 500 000 DT.

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 1% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 25 000 DT et 5 153 DT.

2- Convention avec « ATTLJARI FINANCES »

A- En date du 08 janvier 2015, les sociétés « ATTLJARI LEASING » et « ATTLJARI FINANCES » ont conclu un contrat de conseil au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

En rémunération des prestations rendues, « ATTLJARI LEASING » paiera pour l'ensemble des emprunts, une commission forfaitaire de 50 000 DT et pour chaque emprunt une commission de succès de 0,40% sur les montants levés et une commission de clôture de 0,05%.

La charge supportée à ce titre en 2015 et constatée parmi les autres actifs sous la rubrique « frais d'émission des emprunts » s'élève à 320 000 DT.

B- En date du 12 septembre 2014, une convention a été conclue entre les sociétés « ATTLJARI LEASING » et « ATTLJARI FINANCES » en vertu de laquelle « ATTLJARI LEASING » met à la disposition d'« ATTLJARI FINANCES » un technicien ayant les qualifications et l'expérience nécessaires pour assurer au profit de cette dernière des services informatiques, moyennant la prise en charge de 20% du coût de sa rémunération.

En 2015, « ATTLJARI LEASING » a facturé la somme de 6 492 DT.

B/ Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, antérieurement autorisées et approuvées, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

1- Convention cadre avec « ATTLJARI BANK »

Au cours de l'exercice 2008, la société « ATTLJARI LEASING » a conclu une convention cadre avec « ATTLJARI BANK » portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil.

Ces services portent principalement sur :

- La commercialisation des produits de « ATTLJARI LEASING » à travers le réseau commercial de la banque ;
- Le traitement des dossiers de financement des clients de « ATTLJARI LEASING »;
- Le suivi des règlements des loyers revenant à « ATTLJARI LEASING »;
- L'échange d'informations.

En contrepartie des prestations fournies par « ATTLJARI BANK » au courant de l'année 2015, la société « ATTLJARI LEASING » a supporté une commission de 89 225 DT.

2- Convention avec « ATTLJARI INTERMEDIATION »

La société « ATTLJARI LEASING » et la société « ATTLJARI INTERMEDIATION » ont conclu, en date du 21 avril 2010, une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières. Cette convention stipule des droits et des obligations en relation avec la mission.

Les honoraires sont fixés forfaitairement à 4 000 DT hors taxes, à régler au début de chaque année.

3- Emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées

Les emprunts et billets de trésorerie avec les parties liées, se détaillent ainsi :

Montant en TND

Désignation	Solde Début	Utilisation	Remb	Solde Fin	Intérêt 2015
ATTIJARI BANK	85 275 414	87 500 000	92 693 471	80 081 943	4 787 091
ATTIJARI OBLIG SICAV	3 000 000	14 000 000	17 000 000	-	246 971
Total	88 275 414	101 500 000	109 693 471	80 081 943	5 034 062

4- Contrat de bail conclu avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, en date du 31 mars 2009, un contrat de location avec la société « ATTIJARI FINANCES » en vertu duquel, elle met à la disposition de celle-ci trois appartements à usage de bureaux d'une superficie globale de 284 m², situés dans l'ensemble immobilier El Baraka, rue du Lac d'Annecy, les Berges du Lac - Tunis.

Cette location est consentie pour une période de deux années, commençant le 1er avril 2009 renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer mensuel hors TVA de 3 000 DT payable trimestriellement d'avance, et majoré de 10% l'an pour les deux premières années et de 5% l'an à partir de la fin de la troisième année.

La société « ATTIJARI LEASING » a ramené l'augmentation prévue de 5% à 2,5% en 2015, suite à une demande adressée par la société « ATTIJARI FINANCES ».

Les produits constatés à ce titre en 2015, s'élèvent à 44 651 DT.

5- Conventions de gestion de fonds à capital risque avec « ATTIJARI SICAR »

- A. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 22 mars 2012, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « ATTIJARI SICAR » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 7 500 DT et 540 DT.

- B. La société « ATTIJARI LEASING » a conclu, le 19 mars 2013, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « ATTIJARI SICAR » en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 1 000 000 DT.

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 7 500 DT et 476 DT.

- C. La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 13 mars 2014, une convention de gestion de fonds à capital risque avec la société « **ATTIJARI SICAR** », en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

En contre partie, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de gestion annuelle en hors taxes, égale à 0,75% du montant initial du fonds.

En outre, la société « **ATTIJARI SICAR** » perçoit une commission de performance, égale à 5% des revenus, dividendes, plus values et tout autre produit dégagé par ledit fonds.

Les montants des commissions de gestion et de performance se sont élevés en 2015, respectivement à 15 000 DT et 4 244 DT.

6- Convention de partenariat avec « ATTIJARI IMMOBILIERE »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a conclu, le 11 octobre 2011, une convention avec la société « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » en vertu de laquelle, la société « **ATTIJARI LEASING** » confie à cette dernière la gestion de biens immobiliers qu'elle désire vendre dans le but du recouvrement de ses créances. En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI IMMOBILIERE** » perçoit une commission de 4% hors TVA du prix de vente du bien.

Aucune charge n'a été constatée à ce titre, en 2015.

7- Contrat de conseil avec « ATTIJARI FINANCES »

La société « **ATTIJARI LEASING** » a signé, le 27 avril 2012, un contrat de conseil avec la société « **ATTIJARI FINANCES** » afin de l'assister dans la mise en place d'un plan d'affaire stratégique et ce, moyennant une rémunération forfaitaire de 60 000 DT.

L'objet de ce contrat porte sur les missions suivantes :

- Etablissement du Business Plan ;
- Détermination de la politique de financement ;
- Développement du factoring ;

Un avenant à ce contrat a été signé le 18 mai 2015 en vertu duquel « **ATTIJARI FINANCES** » s'engage, pour une durée de deux ans, à accompagner et assister « **ATTIJARI LEASING** » dans la mise à jour du Business Plan sur la base des états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 et 2015 et des changements d'ordre stratégique décidé par la direction générale.

En contrepartie de ses prestations, « **ATTIJARI FINANCES** » percevra une rémunération forfaitaire de 35 000 DT.

La charge supportée à ce titre, en 2015, s'élève à 15 000 DT.

C/ Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du code des sociétés commerciales, se détaillent comme suit :

- En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. KAMEL HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** ». Sa mission a pris fin le 31 mars 2015.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. KAMEL HABBACHI jusqu'au 31 mars 2015, s'élève à 34 753 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 51 344 DT.

En outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction.

- En vertu des termes de la décision de détachement de « **ATTIJARI BANK** » du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. MOEZ TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société « **ATTIJARI LEASING** ».

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. MOEZ TERZI au titre de l'exercice 2015, s'élève à 48 144 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève 72 797 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit, et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 31 Mars 2016

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED

Walid BEN AYED



FINOR

Mustapha MEDHIOUB



III. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARI LEASING AU 31/12/2015

III.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2015

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Engagements de financement en faveur de la clientèle	13 185 754	13 120 886		64 868		
e) abandon de créances						
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	45 108 943	38 284 055		6 824 888		
f) engagements sur opérations de leasing						
g) engagement sur opérations de factoring	2 928 906	2 928 906				
Total	61 223 603	54 333 847		6 889 756		
2- Engagements reçus						
a) Garanties reçues						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèque	638 458	638 458				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) les intérêts à échoir au crédit de leasing	68 414 468	68 259 445		155 023		
h) valeurs des biens, objet de leasing	466 575 997	465 374 740		1 201 257		
Total	535 628 923	534 272 643		1 356 280		
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	7 104 763	7 104 763				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
Total	7 104 763	7 104 763				

III.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 31/12/2015

III.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015
E.O. GL 01/09	20 000 000	20 000 000	20 000 000	0
E.O. GL 01/2010 F	8 750 000	3 500 000	1 750 000	0
E.O. GL 01/2010 V	21 250 000	8 500 000	4 250 000	0
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	22 800 000	17 100 000	11 400 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	1 200 000	900 000	600 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	9 312 000	6 984 000	4 656 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	8 360 000	8 360 000	6 688 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	2 376 000	1 782 000	1 188 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	11 064 000	8 298 000	5 532 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	2 742 880	2 285 760	1 828 640
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	2 500 000	2 000 000	1 500 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	18 292 000	14 633 600	10 975 200
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	-	15 204 600	12 163 680
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	9 950 000	9 950 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	7 368 000	-	7 368 000	5 894 400
Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	10 632 000	-	10 632 000	10 632 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000
Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	-	-	11 082 000
Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	-	-	17 918 000
Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	-	-	1 000 000
Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	-	-	30 000 000
Total	249 236 600	113 936 880	136 787 960	147 897 920

III.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015
Attijari bank	339 300 000	83 196 139	85 275 414	80 081 943
Al Baraka bank	39 300 000	13 210 289	5 474 234	1 660 237
Amen-bank	63 500 000	19 650 937	16 574 046	13 486 313
Banque de Tunisie	13 000 000	5 177 934	7 291 905	9 313 026
BIAT	15 000 000	6 742 207	3 940 932	1 097 266
ABC	18 250 000	7 812 500	9 812 500	5 862 500
BH	5 000 000	4 080 403	3 425 002	12 449 327
ATB	7 000 000	5 650 000	4 250 000	6 700 000
QNB	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000
BAD	5 969 482	5 969 482	5 969 482	5 969 482
BEI	29 068 562	1 028 669	11 893 062	11 893 062
SANAD	9 521 605	-	-	9 521 605
Total	549 909 649	152 518 560	158 906 578	162 034 761

III.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis au 31/12/2015	Encours au 31/12/2013	Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015
CC FidelityOblig SICAV	-	4 500 000	-	-
BILLET DE TRES AOS	7 000 000	-	-	-
AFT	-	-	-	-
Amen Tresor SICAV	500 000	1 000 000	-	-
SICAV AMEN	500 000	1 000 000	-	-
AMEN PREMIERE SICAV	1 000 000	1 000 000	-	-
Attijari Intermédiation	-	200 000	-	-
Maxula Placement SICAV	1 000 000	500 000	500 000	-
Stratégie Actions SICAV	-	500 000	-	-
FCP Smart Equity	-	250 000	-	-
FCP HelionMoneo	300 000	500 000	750 000	-
FCP Helion Actions Defensif	250 000	200 000	250 000	-
SANADETT SICAV	-	-	-	-
VALEURS QUIETUDES	-	-	-	-
Jumeux Immobilier	1 000 000	1 000 000	2 000 000	-
BIAT CAPITAL	-	300 000	-	-
Hajer TNANI	-	700 000	720 000	-
FCP VIVEO	-	250 000	250 000	-
MENOTERIE DE LA SOUKRA	1 200 000	650 000	-	-
FOUED MILED	-	150 000	100 000	-
QNB	7 000 000	6 000 000	9 000 000	-
LA CARTE Vie	1 000 000	-	-	-
TUNISIE SICAV	-	-	-	-
ASSUANACE BIAT	-	-	-	-
KHIRA MILED	440 000	-	400 000	440 000
ASS. LA CARTE	3 000 000	-	1 000 000	-
BT CNA	-	-	-	-
SADIG	800 000	-	1 500 000	-
AYDI FAYCIL	-	-	-	-
EPDT BIZERTE	-	-	-	-
SOTUFIS	-	-	1 000 000	-
SHPI	-	-	700 000	-
KCHOUF FETHI	1 000 000	-	1 000 000	-
SMPI	5 000 000	-	2 500 000	-
POST	2 000 000	-	2 000 000	-
ATTIJARI OBLIG SICAV	400 000	3 000 000	3 000 000	-
Tunis Re	12 000 000	-	-	-
Maxula Investissement SICAV	1 000 000	500 000	500 000	-
P.O.S Tanit	1 000 000	-	-	1 000 000
FCP Helion Actions Proactif	-	-	-	-
Fina O SICAV	-	-	-	-
Total	47 390 000	26 200 000	27 170 000	1 440 000

III.3 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31/12/2015

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	PRODUITS			CHARGES			SOLDES				
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2015	2014	2013		
Intérêts de leasing	38 516 457	34 711 439	31 728 109	Intérêts et charges assimilés	25 727 662	22 734 155	19 290 459				
Intérêts intercalaires	17 526	43 737	56 507	Commissions encourues	89 226	64 000	53 121				
Intérêts de retard	1 244 239	1 258 709	988 832								
Variation des produits réservés	(104 519)	(21 953)	(105 802)								
Commissions de factoring	290 138	318 958	215 652								
Intérêts de financement	641 905	568 274	474 822								
Autres produits d'exploitation	2 013 996	1 986 823	1 556 560								
Intérêts et produits assimilés de leasing	42 619 742	38 865 987	34 914 680	Total des intérêts et charges assimilés	25 816 888	22 798 155	19 343 580	Marge commerciale	16 802 854	16 067 832	15 571 100
Marge commerciale (PNB)	16 802 854	16 067 832	15 571 100	Autres charges d'exploitation	2 316 123	2 481 075	2 034 167	-	-	-	
Produits des placements	638 332	460 996	117 954	Charges de personnel	4 002 471	3 653 800	3 077 120	-	-	-	
Sous total	17 441 186	16 528 828	15 689 053	Sous total	6 318 594	6 134 875	5 111 287	Excédent brut d'exploitation	11 122 592	10 393 953	10 577 766
Excédent brut d'exploitation	11 122 592	10 393 953	10 577 766	Dotations aux amortissements et aux résorptions	353 229	302 873	308 944	-	-	-	
Reprises sur provisions :				Dotations aux provisions :				-	-	-	
- Suite au recouvrement des créances	2 074 014	1 702 823	1 382 481	- Pour dépréciation des créances	4 863 448	4 260 853	4 316 545	-	-	-	
- Sur provisions additionnelles	98 059	66 873	36 668	- Collectives	190 505	184 509	22 914	-	-	-	
- affectées aux comptes adhérents	0	17 611	65 518	- Pour risques et charges	300 000	2 753	4 539	-	-	-	
- des autres actifs	0	0	2 618	- Additionnelles	24 755	0	0	-	-	-	
Encaissement sur créances radiées	42 692	142 862	3 029	- des comptes adhérents	1 315	0	0	-	-	-	
Autres produits ordinaires	363 424	355 038	426 061	- Pour dépréciation des autres actifs	16 964	0	0	-	-	-	
				Pertes sur créances radiées	38 287	0	1 000	-	-	-	
				Autres pertes ordinaires	76 949	3 111	5 827	-	-	-	
				Impôts sur les bénéfices	2 502 852	1 922 262	2 025 929	-	-	-	
Sous total	13 700 782	12 679 160	12 494 140	Sous total	8 368 304	6 676 361	6 685 698	Résultat des activités ordinaires	5 332 477	6 002 799	5 808 443
								Effets des modifications comptables	-	-	(551 800)
								Résultat net	5 332 477	6 002 799	5 256 643

III.4 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2013	21 250 000	2 125 000	2 000 000	79 825	(551 800)	3 093 536	5 808 443	33 805 005
Affectations approuvées par l'AGO du 27/05/2014	-	-	2 000 000	50 000	-	3 758 443	(5 808 443)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2013	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvements sur fonds social	-	-	-	(62 622)	-	-	-	(62 622)
Résultat au 31 décembre 2014	-	-	-	-	-	-	6 002 799	6 002 799
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015	-	-	2 500 000	50 000	-	3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social	-	-	-	(55 099)	-	-	-	(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015	-	-	-	-	-	-	5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559

III.5 AFFECTATION DES RESULTATS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

En DT	2015	2014	2013
Résultat de l'exercice	5 332 477	6 002 799	5 808 443
Réserves légales	0	0	0
Résultat de l'exercice distribuable	5 332 477	6 002 799	5 808 443
Report à nouveau (n – 1)	4 652 978	3 750 179	2 541 736
Total bénéfice distribuable	9 985 455	9 752 978	8 350 179
Dividende statutaire (6%)	0	0	0
Dotation fonds social	100 000	50 000	50 000
Modification comptable	0	0	0
Réserves à régime spécial	1 000 000	2 500 000	2 000 000
Prime d'émission	0	0	0
Constitution d'une réserve de régulation	0	0	0
Autres réserves pour risques divers	0	0	0
Réduction du capital	0	0	0
Bénéfice à distribuer	2 975 000	2 550 000	2 550 000
Report à nouveau	5 910 455	4 652 978	3 750 179

III.6 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Revenus nets de leasing	39 673 703	35 991 932	32 667 646
Revenus du factoring	932 043	887 231	690 474
Total des revenus	40 605 746	36 879 163	33 358 120
Autres produits d'exploitation	2 013 996	1 986 823	1 556 560
Total produits d'exploitation	42 619 742	38 865 986	34 914 680
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	7 548 854	7 573 133	7 414 138
Résultat d'exploitation par action	3,552	3,564	3,489
Revenus par action	19,109	17,355	15,698

III.7 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Résultat avant impôts	7 835 330	7 925 060	7 834 371
Impôts sur les sociétés	(2 502 852)	(1 922 262)	(2 025 929)
Effets des modifications comptables	0	0	(551 800)
Résultats Nets d'impôts	5 332 478	6 002 799	5 256 643
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	3,687	3,729	3,687
Résultats par action nets d'impôts	2,509	2,825	2,474
Résultats avant impôts / capital social	36,87%	37,29%	36,87%
Résultats nets d'impôts / capital social	25,09%	28,25%	24,74%

III.8 EVOLUTION DES DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2013, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2014, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,2 DT par action soit un total de 2 550 000 DT.

Au titre de l'exercice 2015, la société Attijari Leasing a distribué des dividendes à raison de 1,4 DT par action soit un total de 2 975 000 DT.

III.9 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	2015	2014	2013
Résultat net d'impôt	5 332 477	6 002 799	5 256 643
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 573 738	2 820 819	3 163 628
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	8 906 216	8 823 618	8 420 271

III.10 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

III.10.1 Indicateurs de gestion

En mDT	2015	2014	2013
Résultat net de la période (1)	5 332	6 003	5 257
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	468 115	443 026	407 593
Capitaux propres (avant résultat) (3)	34 590	31 192	27 997
Créances sur la clientèle de leasing	426 164	403 796	372 975
Créances classées (4)	46 506	46 138	45 237
Produits réservés (5)	3 165	3 157	3 236
Total Provisions ¹² (6)	27 826	25 904	24 704
Emprunts et ressources spéciales (7)	396 015	385 182	333 422
Dettes envers la clientèle	6 671	7 020	6 203
Portefeuille d'investissement	6 907	4 304	2 255
Total bilan (8)	470 109	453 670	396 664
Produits de leasing et de factoring	40 606	36 879	33 358
Charges financières nettes	25 728	22 734	19 290
Total charges d'exploitation	6 672	6 438	5 420
Produits nets	17 441	16 529	15 689
Provisions nettes	2 904	2 515	2 852
Charges de personnel	4 002	3 654	3 077
Portefeuille commercial	11 725	16 335	0

III.10.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	2015	2014	2013
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,39%	7,04%	6,87%
Rentabilité des fonds propres (1) / (3)	15,42%	19,24%	18,78%
Taux de créances classées (4) / (2)	9,93%	10,82%	11,46%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	66,64%	60,61%	59,81%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	12,40%	11,79%	12,31%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	10,46%	10,87%	12,06%

¹² Compte non tenu des provisions additionnelles

Ratios de structure	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,36%	6,88%	7,06%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,24%	84,90%	84,06%
Créances sur la clientèle de leasing / Total Bilan	90,65%	89,01%	94,03%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	94,49%	97,13%	91,06%

Ratios de gestion	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Charges de personnel / Produits nets	22,95%	22,11%	19,61%
Produits nets/Fonds propres av résultat	50,42%	52,99%	56,04%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	38,25%	38,95%	34,55%
Provisions nettes / Produits nets	16,65%	15,22%	18,18%

Ratios de rentabilité	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
ROE (1) / (3)	15,42%	19,24%	18,78%
ROA (1) / (8)	1,13%	1,32%	1,33%
Résultat net / produit net	30,57%	36,32%	33,51%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	9,53%	9,13%	8,94%
Produit net / total bilan	3,71%	3,64%	3,96%

IV. PATRIMOINE D'ATTIJARI LEASING AU 30/06/2016

IV.1 CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING AU 30/06/2016

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Créances de leasing	436 637 573	411 636 345	425 718 418
Impayés	35 681 937	33 387 360	33 521 602
Effets impayés et à l'encaissement	44 842	44 249	44 759
Intérêts échus et différés	(2 269 606)	(2 078 240)	(2 095 352)
Créances sur contrats en instance de mise en force	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Total brut	473 884 761	448 570 831	459 640 175
Provisions pour dépréciation des encours	(11 882 662)	(10 453 999)	(11 125 751)
Provisions pour dépréciation des impayés	(17 581 681)	(16 281 922)	(16 700 234)
Provisions additionnelles	(351 063)	(433 327)	(374 955)
Provisions collectives	(1 895 481)	(1 704 976)	(1 895 481)
Provisions pour différence d'encours	(169 531)	(169 530)	(169 531)
Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
Produits réservés	(3 403 893)	(3 232 407)	(3 165 799)
Total des provisions et produits réservés	(35 328 561)	(32 320 410)	(33 475 999)
Total net	438 556 200	416 250 421	426 164 176

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

En DT	Valeur brute
Soldes au 31 décembre 2015	428 169 167
Additions de la période	114 021 723
Investissements	112 165 478
Relocations	1 846 666
Consolidations	9 579
Retraits de la période	(101 763 302)
Remboursement des créances échues	(94 359 428)
Remboursement anticipé de créances	(5 644 565)
Remboursement des valeurs résiduelles	(11 660)
Relocations	(1 714 585)
Radiations de créances	(33 064)
Soldes au 30 juin 2016	440 427 588

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaille par maturité, comme suit:

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Païement minimaux sur contrats actif (a)	493 773 005	455 720 006	473 604 075
A recevoir dans moins d'un an	188 335 848	172 364 666	179 191 264
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	299 494 672	275 504 675	284 073 193
A recevoir dans plus de 5 ans	5 942 485	7 850 665	10 339 618
Produits financiers non acquis (b)	75 694 626	64 918 466	68 414 468
A recevoir dans moins d'un an	35 044 510	30 520 965	31 992 499
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	40 001 572	33 613 654	35 144 792
A recevoir dans plus de 5 ans	648 544	783 847	1 277 177
Encours contrats actif (1) = (a)- (b)	418 078 379	390 801 540	405 189 607
Créances en instance de mise en force (2)	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Créances échues (3)	169 223	402 669	366 088
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	934 650	627 066	1 918 639
Contrats suspendus (contentieux) (5)	17 455 320	19 805 070	18 244 085
Encours global : (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	440 427 588	417 217 462	428 169 168

IV.2 ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Compte des acheteurs factorés	9 488 011	8 531 856	9 389 736
Effets à l'encaissement	543 309	979 008	120 179
Sous Total (A)	10 031 320	9 510 864	9 509 915
Provisions	(600 991)	(634 038)	(652 560)
Agios réservés	(69 694)	(72 517)	(67 814)
Total des provisions	(670 685)	(706 555)	(720 374)
Total net	9 360 635	8 804 309	8 789 541
Comptes des adhérents			
Fonds de garantie	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Sous Total (B)	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Encours de financement des adhérents (A)-(B)	8 385 443	7 841 729	7 861 195

IV.3 PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT AU 30/06/2016

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Titres immobilisés	176 400	176 400	176 400
Fonds communs de placements à risque (Attijari Sicar)	7 795 573	6 690 680	6 730 434
Total	7 971 973	6 867 080	6 906 834

Les titres immobilisés s'analysent au 30 juin 2016 comme suit :

En DT	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

IV.4 VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2016, cette rubrique totalisant 4 235 926 DT contre 4 320 424 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

En DT	Taux	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable Nette au 30 juin 2016
		Début de période	Acquisitions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Logiciels	33,30%	234 094	11 670	245 764	224 611	5 626	230 237	15 527
Total des immobilisations incorporelles		234 094	11 670	245 764	224 611	5 626	230 237	15 527
Terrain	-	949 160	0	949 160	0	0	0	949 160
Construction	5,00%	3 403 650	0	3 403 650	1 555 903	85 092	1 640 995	1 762 655
Matériel de transport	20,00%	427 869	42 500	470 369	76 200	43 442	119 642	350 727
Installations générales	10,00%	737 857	53 523	791 380	332 687	31 528	364 215	427 165
Mobilier de bureau	20,00%	228 221	0	228 221	200 351	6 849	207 200	21 022
Matériel informatique	33,30%	238 409	8 030	246 439	215 229	7 111	222 340	24 100
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,00%	130 482	0	130 482	24 695	20 573	45 268	85 213
Immobilisations hors exploitation		600 358	0	600 358	0	0	0	600 358
Total des immobilisations corporelles		6 716 006	104 053	6 820 059	2 405 065	194 595	2 599 660	4 220 399
Total		6 950 100	115 723	7 065 823	2 629 676	200 221	2 829 897	4 235 926

V. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 30 JUI 2016

Les règles d'établissements et de présentation des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2016, ne s'accommodent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises, notamment en ce qui concerne les notes aux états financiers qui ne comportent pas toutes les notes obligatoires telles que :

- Une note sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire, y compris les regroupements, les acquisitions ou la cession de filiales et les investissements à long terme, restructurations et abandons d'activité conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la NC 19 relative aux états financiers intermédiaires ;
- Une note sur les parties liées comportant toutes les informations exigées par la NC 39 relative aux dispositions sur les parties liées.

La société Attijari Leasing s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2017 et suivants.

V.1 BILANS COMPARES AU 30/06/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	NOTE	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ACTIF				
Caisse et Avoirs auprès des banques	4	8 477 312	13 552 364	9 213 283
Créances sur la clientèle de Leasing	5	438 556 200	416 250 421	426 164 176
Acheteurs factorés	6	9 360 635	8 804 309	8 789 541
Portefeuille de placement	7	3 841 631	500 006	11 725 221
Portefeuille d'Investissement	8	7 971 973	6 867 080	6 906 834
Valeurs immobilisées	9	4 235 926	4 408 390	4 320 424
Autres actifs	10	2 795 386	3 754 658	2 989 811
TOTAL DES ACTIFS		475 239 063	454 137 228	470 109 290
PASSIF				
Concours Bancaires	11	569	616	569
Dettes envers la clientèle	12	7 949 477	8 037 262	6 671 439
Comptes courants des adhérents	6	1 645 877	1 669 135	1 648 720
Emprunts et Dettes rattachées	13	401 491 036	388 366 975	396 015 483
Fournisseurs et comptes rattachés	14	22 498 415	15 779 569	22 923 578
Autres Passifs	15	2 773 140	3 239 497	2 926 941
Total Des Passifs		436 358 514	417 093 054	430 186 730
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		21 250 000	21 250 000	21 250 000
Réserves		9 751 952	8 711 852	8 687 104
Résultats reportés		6 462 255	5 204 777	5 204 778
Effets des modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
Résultat de l'exercice		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Total des capitaux propres	16	38 880 549	37 044 174	39 922 559
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DE PASSIFS		475 239 063	454 137 228	470 109 290

V.2 ETATS DES ENGAGEMENTS HORS BILAN COMPARES AU 30/06/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNEES	78 790 325	73 868 550	61 223 604
Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 583 012	22 281 975	13 185 754
Engagements sur intérêts et commissions sur emprunts	58 914 397	48 377 572	45 108 943
Engagements de factoring	3 292 915	3 209 003	2 928 906
ENGAGEMENTS RECUS	556 429 281	522 464 554	535 628 923
Garanties reçues	865 083	788 458	638 458
Intérêts à échoir sur contrats actifs	75 694 626	64 918 466	68 414 468
Valeurs des biens, objet de leasing	479 869 572	456 757 630	466 575 997
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	23 096 475	18 500 000	7 104 763
Emprunts obtenus non encore encaissés	23 096 475	18 500 000	7 104 763

V.3 ETATS DE RESULTAT COMPARES AU 30/06/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Produits d'exploitation				
Revenus de leasing	17	20 691 518	19 230 702	39 673 703
Revenus de factoring	18	540 976	512 030	932 043
Total des revenus		21 232 494	19 742 732	40 605 746
Autres produits d'exploitation	19	1 022 394	973 425	2 013 996
Total Produits d'exploitation		22 254 888	20 716 157	42 619 742
Charges financières nettes	20	(13 120 972)	(12 524 793)	(25 727 662)
Commissions encourues		(47 969)	(49 970)	(89 226)
Produits des placements	21	263 027	272 254	638 332
Produits nets		9 348 974	8 413 648	17 441 186
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	22	(2 678 507)	(2 114 159)	(4 002 471)
Autres charges d'exploitation	23	(1 216 404)	(1 181 869)	(2 316 123)
Dotations aux amortissements	24	(200 221)	(164 621)	(353 229)
Résultat d'exploitation avant provisions		5 253 842	4 953 000	10 769 363
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	25	(2 193 549)	(1 416 504)	(2 903 545)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	26	(423 849)	(156 000)	(316 964)
Résultat d'exploitation		2 636 444	3 380 496	7 548 854
Autres gains ordinaires	27	175 363	87 816	363 424
Autres pertes ordinaires	28	(175)	(88)	(76 949)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 811 632	3 468 224	7 835 330
Impôt sur les bénéfices	29	(843 490)	(1 038 878)	(2 502 852)
Résultat net de l'exercice		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Résultat par action	16	0,926	1,143	2,509

V.4 ETATS DE FLUX DE TRESORERIE COMPARES

(Montant exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Note	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Encaissements reçus des clients	30	137 588 073	130 758 617	264 933 826
Encaissements reçus des acheteurs factorés	31	20 638 556	20 965 760	39 188 942
Financements des adhérents	31	(20 582 590)	(19 309 209)	(37 112 228)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	32	(128 134 455)	(125 214 242)	(241 527 751)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	33	(3 616 475)	(3 221 187)	(7 232 067)
Intérêts payés	34	(13 764 188)	(13 803 794)	(25 069 397)
Impôts et taxes payés	35	(2 808 523)	(806 850)	(2 937 080)
Autres flux de trésorerie	36	8 037 905	15 916 852	5 262 094
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION		(2 641 697)	5 285 946	(4 493 660)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	(115 723)	(864 068)	(928 730)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	-	57 955	11 194
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	39	(1 000 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(1 115 723)	(3 306 113)	(3 417 536)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITE DE FINANCEMENT				
Dividendes et autres distributions	40	(3 010 152)	(2 580 352)	(2 605 099)
Encaissements provenant des emprunts	13	86 000 000	94 321 605	179 321 605
Remboursement d'emprunts	13	(82 793 399)	(90 799 898)	(165 108 157)
Flux liés au financement à court terme	13	2 825 000	720 000	(4 395 000)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT		3 021 449	1 661 356	7 213 349
Variation de trésorerie		(735 971)	3 641 187	(697 847)
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	41	9 212 714	9 910 561	9 910 561
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	41	8 476 743	13 551 748	9 212 714

V.5 NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30/06/2016

Note 1 : Présentation de la société et de son régime fiscal

1-1 Présentation de la société

La société « ATTJARI LEASING » précédemment nommée « Général Leasing » est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 13 Décembre 1994 avec un capital initial de D : 5.000.000, divisé en 500.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 Mars 1999 a décidé de porter le capital à D : 7.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Avril 2000 a décidé de porter le capital à D : 10.000.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 de valeur nominale, émises avec une prime d'émission de D : 10.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 Décembre 2005 a décidé de porter le capital à D : 12.500.000 par la création de 250.000 actions nouvelles de D : 10 chacune totalement souscrites et libérées en numéraires.

L'assemblée générale extraordinaire du 23 Janvier 2008 a décidé de réduire le capital d'un montant de D : 3.750.000, pour absorber partiellement les pertes enregistrées et ce par réduction du nombre des titres existants en les portant de 1.250.000 actions à 875.000 actions.

Parallèlement, la même assemblée a décidé de porter le capital à D : 21.250.000 par l'émission au pair de 1.250.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune et de modifier la dénomination sociale de la société de « GENERAL LEASING » à « ATTJARI LEASING ».

Ainsi, le capital social s'élève au 30 juin 2016, à 21.250.000 Dinars composé de 2.125.000 actions d'une valeur nominale de 10 Dinars libérée en totalité.

La société a pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens immobiliers et mobiliers professionnels à usage industriel, agricole et de service.

En juillet 2002, un département de factoring est entré en exploitation. Cette activité a été agréée par la BCT en date du 18 Décembre 2000.

L'activité de la société est régie par la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit (abrogée et remplacée en juillet 2016 par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers) ainsi que la loi n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

1-2 Régime fiscal de la société

1-2-1 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie, à ce titre, d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

L'impôt sur les sociétés dû est décompté au taux de 35% et ne peut être inférieur au minimum de 0,2% du chiffre d'affaires brut toutes taxes comprises.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi de finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre de contrats de leasing à partir du 1er janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité.

1-2-2 Taxe sur la valeur ajoutée :

Ayant la qualité d'assujettie partielle, la société récupère, selon la règle de l'affectation ou selon le pourcentage de déduction, la TVA ayant grevé l'acquisition de ses immobilisations ou celle facturée par ses fournisseurs de biens et services.

L'article 49 de la loi n°2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, a prévu que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations.

Il s'ensuit que l'assiette de la TVA sur les opérations de leasing comprend :

- Les montants relatifs aux loyers facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus jusqu'au 31 décembre 2007,
- Les montants relatifs au remboursement du coût d'acquisition des immobilisations ainsi que les intérêts facturés au titre des opérations de leasing pour les contrats conclus à partir du 1er janvier 2008.

L'article 50 de la même loi a prévu que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA grevant leurs achats d'équipements, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

Il s'ensuit que les entreprises qui réalisent des opérations de leasing peuvent déduire la TVA relative aux équipements, matériels et immeubles destinés à l'exploitation dans le cadre de contrats de leasing, et ce, nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

1-2-3 Autres impôts et taxes :

Attijari Leasing est essentiellement soumise aux autres taxes suivantes :

- La taxe sur les établissements industriels et commerciaux (T.C.L) sur la base de 0,2% de son chiffre d'affaires brut local pour les contrats conclus avant 2008 et sur la base de 0,2% de sa marge pour les contrats conclus après 2008.
- La taxe de formation professionnelle calculée au taux de 2% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.
- La contribution au FOPROLOS calculée au taux de 1% sur la base du montant total des traitements, salaires, avantages en nature et toutes autres rétributions versés aux salariés.

Note 2 : Référentiel comptable

Les états financiers de la société Attijari Leasing, arrêtés au 30 juin 2016, ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus.

Les principes comptables utilisés pour ces états financiers intermédiaires sont identiques à ceux appliqués par la société pour ses états financiers annuels au 31 décembre.

Lesdits principes s'appuient sur :

- Le système comptable des entreprises promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996.
- Les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les circulaires subséquentes.

Aucune divergence significative entre les méthodes comptables appliquées par la société Attijari Leasing et les normes comptables tunisiennes n'est à souligner.

Note 3 : Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

3-1 Bases de mesure

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

3-2 Unité monétaire

Les états financiers de la société Attijari Leasing sont libellés en Dinar Tunisien.

3-3 Sommaire des principales méthodes comptables

3-3-1 Comptabilisation des créances issues d'opérations de leasing :

Les contrats de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée contractuelle du bail varie entre deux et dix ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité de lever l'option d'achat du bien et en devenir propriétaire, et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, juridiquement et pendant toute la durée du bail, la propriété de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

Les contrats de leasing transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs donnés en location et justifient, comptablement, leur classification en tant que contrats de location-financement.

Antérieurement au 1er janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leurs coûts d'acquisitions diminués du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Les redevances de crédit-bail, échues et non courues à la date de clôture, figuraient parmi les passifs sous l'intitulé « produits constatés d'avance ».

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, au bilan, les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1er janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat diminué des produits financiers non acquis.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location financement.

Les paiements minimaux au titre de la location, sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Le taux d'intérêt implicite du contrat de location est le taux d'actualisation qui donne, au commencement du contrat de location, une valeur actuelle cumulée (a) des paiements minimaux au titre de la location et de (b) la valeur résiduelle non garantie égale à la somme (i) de la juste valeur de l'actif loué et (ii) des coûts directs initiaux de bailleur.

Pour le cas spécifique d'Attijari Leasing :

- a. la valeur résiduelle non garantie est nulle ;
- b. les coûts directs initiaux (frais de dossier et enregistrement) sont supportés par le locataire à la signature du contrat.

La société Attijari Leasing vise à répartir les revenus financiers sur la durée du contrat de location selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base d'un schéma reflétant une rentabilité périodique constante de l'encours d'investissement net de la société.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice, sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

3-3-2 Provisions sur créances issues d'opérations de leasing :

Des dépréciations sont constituées sur les créances issues d'opérations de leasing dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du concours, que cet événement affecte les flux de trésorerie futurs dans leur quantum ou leur échéancier et que ses conséquences peuvent être estimées de façon fiable. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille.

Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de leasing :

Les provisions sur créances issues d'opérations de leasing sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui fixe les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par la société correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, à savoir :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%

Ces taux sont appliqués à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement brut déduction faite des produits réservés et de la valeur de réalisation attendue des biens donnés en leasing et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les garanties reçues de l'État Tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les dépôts de garanties ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI, l'AFT ;

La valeur du matériel donnée en leasing est prise en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créances, et ce, compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Les principes retenus pour l'évaluation des biens en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge et 33% pour les biens donnés en location aux agences de location de voitures ;
- Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge, autre que les bateaux pour lesquels une décote de 10% est appliquée par année d'âge ;
- Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 5% par an d'âge

Les valeurs ainsi déterminées peuvent subir des ajustements, s'il s'avère qu'elles dépassent les valeurs de réalisation estimées.

Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de leasing :

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées" en tant que composante du coût du risque encouru par Attijari Leasing.

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations de leasing sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie retenue est celle proposée par l'Annexe III à la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 et adaptée par ATTJARI LEASING.

Elle se présente comme suit :

1. Le regroupement du portefeuille au sein de chaque sous-groupe par secteur d'activité :
 - a. Agriculture ;
 - b. BTP ;
 - c. Commerce ;
 - d. Industrie ;
 - e. Médical ;
 - f. Services ;
 - g. Tourisme ;
 - h. Transport.

2. La détermination pour chaque groupe de créances, d'un taux de migration moyen sur les années 2012 à 2014, TMM_{gi} selon la formule suivante :

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec :

- Risque additionnel du groupe i : les engagements 0 et 1 de l'année N-1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N ;
- TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ;
- n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi}.

3. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en } 2015}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe } i \text{ en } 2014}$$

4. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2012-2014 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

5. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } gi \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

6. Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PC_{gi}

Les provisions additionnelles :

Selon les dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 Les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe 4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$

A : ancienneté dans la classe 4

N : année d'arrêté des comptes

M : année de la dernière migration vers la classe 4

3-3-3 Revenus sur créances issues d'opérations de leasing :

Antérieurement au 1er janvier 2008, les loyers bruts facturés et rattachés à la période incluant aussi bien l'amortissement financier du capital, que la marge financière brute (intérêt) figuraient pour leur montant intégral sous l'intitulé « Revenus bruts de leasing » au niveau de l'état de résultat. Pour corriger le solde du produit net de leasing, la portion du loyer couru correspondant au remboursement du capital, figurait en soustractif sous l'intitulé « Dotations aux amortissements des immobilisations en location ».

L'abandon du traitement patrimonial des opérations de leasing, à partir de l'entrée en vigueur, au 1er janvier 2008, de la norme NC 41 relative aux contrats de location, était à l'origine de la reconsidération de la méthode susvisée. Désormais, seule la marge financière brute (intérêt) figure au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Intérêts et revenus assimilés sur opérations de leasing ».

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard ne sont constatés en produits que lors de la présentation du client pour paiement.

Les intérêts relatifs aux créances classées parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux créances non performantes classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits au bilan en tant que produits réservés venant en déduction de la rubrique « Créances issues d'opérations de leasing ».

3-3-4 Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres de la société un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées ;
- une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de la BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

3-3-5 Comptabilisation des placements et des revenus y afférents :

Les placements sont classés en deux catégories. Les placements à court terme (Portefeuille de placement) et les placements à long terme (Portefeuille d'investissement).

Placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Toutefois, le fait de détenir de tels placements pendant une période supérieure à un an ne remet pas en cause, si l'intention n'a pas changé, leur classement parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative de la dernière journée du mois concerné par l'arrêté comptable telle que publiée dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme, s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur de marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

Placements à long terme

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Le transfert des placements à long terme en placements à court terme s'effectue :

- au plus faible du coût d'acquisition et de la valeur comptable, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués au plus faible du coût et de la juste valeur.
- à la valeur de marché, si le transfert est effectué parmi les placements à court terme évalués à la valeur de marché, la différence par rapport à la valeur comptable est portée en résultat.

Comptabilisation des revenus des placements

Les intérêts sur titres à revenu fixe, sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée, par référence au taux de rendement effectif.

Les dividendes sur les titres à revenu variable, détenus par la société, sont pris en compte en résultat sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société émettrice des titres.

3-3-6 Valeurs immobilisées :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition incluant notamment leur prix d'achat hors taxes déductibles ainsi que les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs d'installation.

Les immobilisations de la société sont amorties linéairement, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les durées de vie utiles des principales catégories d'immobilisations de la société, converties en taux d'amortissement se présentent comme suit :

• Logiciels	33,3%
• Construction	5,0%
• Matériel de transport	20,0%
• Mobilier et matériel de bureau	20,0%
• Matériel informatique	33,3%
• Installations générales	10,0%

3-3-7 Comptabilisation des emprunts et des charges y afférentes

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « Emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges financières à mesure qu'ils sont courus.

Les commissions encourues lors de l'émission des emprunts sont portées à l'actif en tant que charges reportées et amorties systématiquement sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus.

NOTE 4 : CAISSES ET AVOIRS AUPRES DES BANQUES

Le détail des caisses et avoirs auprès des banques est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Banques	8 473 999	13 540 745	9 211 091
- Caisses	3 313	2 620	2 192
Total	8 477 312	13 552 364	9 213 283

NOTE 5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Créances de leasing	436 637 573	411 636 345	425 718 418
- Impayés	35 681 937	33 387 360	33 521 602
- Effets impayés et à l'encaissement	44 842	44 249	44 759
- Intérêts échus et différés	(2 269 606)	(2 078 240)	(2 095 352)
- Créances sur contrats en instance de mise en force	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Total brut	473 884 761	448 570 831	459 640 175
- Provisions pour dépréciation des encours	(11 882 662)	(10 453 999)	(11 125 751)
- Provisions pour dépréciation des impayés	(17 581 681)	(16 281 922)	(16 700 234)
- Provisions additionnelles	(351 063)	(433 327)	(374 955)
- Provisions collectives	(1 895 481)	(1 704 976)	(1 895 481)
- Provisions pour différence d'encours	(169 531)	(169 530)	(169 531)
- Provisions pour dépréciation des effets impayés	(44 249)	(44 249)	(44 249)
- Produits réservés	(3 403 893)	(3 232 407)	(3 165 799)
Total des provisions et produits réservés	(35 328 561)	(32 320 410)	(33 475 999)
Total net	438 556 200	416 250 421	426 164 176

Les mouvements enregistrés sur les créances de leasing, durant l'exercice sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2015	428 169 167
Additions de la période	
- Investissements	112 165 478
- Relocations	1 846 666
- Consolidations	9 579
Retraits de la période	
- Remboursement des créances échues	(94 359 428)
- Remboursement anticipé de créances	(5 644 565)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(11 660)
- Relocations	(1 714 585)
- Radiations de créances	(33 064)
Solde au 30 Juin 2016	440 427 588

Analyse par maturité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par maturité, comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
Paiements minimaux sur contrats actifs (a)	493 773 005	455 720 006	473 604 075
A recevoir dans moins d'un an	188 335 848	172 364 666	179 191 264
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	299 494 672	275 504 675	284 073 193
A recevoir dans plus de 5 ans	5 942 485	7 850 665	10 339 618
Produits financiers non acquis (b)	75 694 626	64 918 466	68 414 468
A recevoir dans moins d'un an	35 044 510	30 520 965	31 992 499
A recevoir dans plus d'un an et moins de 5 ans	40 001 572	33 613 654	35 144 792
A recevoir dans plus de 5 ans	648 544	783 847	1 277 177
Encours contrats actifs (1) = (a) - (b)	418 078 379	390 801 540	405 189 607
Créances en instance de mise en force (2)	3 790 015	5 581 117	2 450 749
Créances échues (3)	169 223	402 669	366 088
Contrats suspendus (ordinaire) (4)	934 650	627 066	1 918 639
Contrats suspendus (contentieux) (5)	17 455 320	19 805 070	18 244 085
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	440 427 588	417 217 462	428 169 167

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE DE LEASING (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actif courants	B 1 Actifs nécessitant un suivi	B 2 Actifs incertains	B 3 Actifs préoccupants	B 4 Actifs compromis	
Encours financiers (compte non tenu de la différence avec l'encours comptable)	338 064 216	68 760 011	6 642 306	4 645 256	18 433 560	436 545 348
Impayés	2 701 498	8 746 243	1 989 986	2 337 690	19 906 520	35 681 937
Contrats en instance de mise en force	3 267 887	277 774	-	-	244 354	3 790 015
CREANCES LEASING	344 033 601	77 784 028	8 632 291	6 982 946	38 584 434	476 017 300
Avances reçues (*)	(5 653 693)	(95 389)	(8 082)	(24 129)	(2 168 184)	(7 949 477)
ENCOURS GLOBAL	338 379 908	77 688 638	8 624 209	6 958 818	36 416 250	468 067 822
ENGAGEMENTS HORS BILAN	16 493 012	90 000	-	-	-	16 583 012
TOTAL ENGAGEMENTS	354 872 920	77 778 639	8 624 209	6 958 818	36 416 250	484 650 835
Produits réservés	-	-	(252 361)	(335 891)	(2 815 641)	(3 403 893)
Provisions sur encours financiers	-	-	(8 674)	(101 042)	(11 772 944)	(11 882 661)
Provisions sur impayés	-	-	(301 699)	(794 029)	(16 485 954)	(17 581 681)
Provisions additionnelles	-	-	-	-	(351 063)	(351 063)
TOTAL DE LA COUVERTURE	-	-	(562 734)	(1 230 962)	(31 425 602)	(33 219 299)
ENGAGEMENTS NETS	354 872 920	77 778 639	8 061 475	5 727 855	4 990 647	451 431 536

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4)	1,78%	1,44%	7,51%
	10,73%		

Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) de 31 décembre 2015	9,93%
---	-------

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés	6,53%	17,69%	86,30%
	63,88%		

Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et agios réservés de 31 décembre 2015	67,45%
---	--------

(*) Présentés au niveau des passifs (Dettes envers la clientèle)

NOTE 6 : ACHETEURS FACTORES

Cette rubrique s'analyse ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Comptes des acheteurs factorés	9 488 011	8 531 856	9 389 736
- Effets à l'encaissement	543 309	979 008	120 179
<u>Sous Total (A)</u>	<u>10 031 320</u>	<u>9 510 864</u>	<u>9 509 915</u>
- Provisions	(600 991)	(634 038)	(652 560)
- Agios réservés	(69 694)	(72 517)	(67 814)
<u>Total des provisions</u>	<u>(670 685)</u>	<u>(706 555)</u>	<u>(720 374)</u>
<u>Total net</u>	<u>9 360 635</u>	<u>8 804 309</u>	<u>8 789 541</u>
Comptes des adhérents			
- Fonds de garantie	1 645 877	1 669 135	1 648 720
<u>Sous total (B)</u>	<u>1 645 877</u>	<u>1 669 135</u>	<u>1 648 720</u>
<u>Encours de Financement des adhérents (A) - (B)</u>	<u>8 385 443</u>	<u>7 841 729</u>	<u>7 861 195</u>

Analyse et classification des créances sur la clientèle

Les engagements de la société, sur la base de la classification arrêtée au 30/06/2016 se présentent comme suit :

(Montants exprimés en dinars)

Rubrique	A	B 1	B 2	B 3	B 4	TOTAL
Comptes des acheteurs factorés (*)	8 436 027	328 179	-	-	735 539	9 499 745
Valeurs à l'encaissement	515 131	10 178	-	-	18 000	543 309
Fonds de garantie (**)	(1 530 381)	(36 000)	-	-	(80 854)	(1 647 235)
ENGAGEMENTS BILAN	7 420 777	302 357	-	-	672 685	8 395 819
ENGAGEMENTS HORS BILAN	3 275 272	17 643	-	-	-	3 292 915
TOTAL ENGAGEMENTS	10 696 049	320 000	-	-	672 685	11 688 734
Produits réservés	-	-	-	-	69 694	69 694
Provisions	-	-	-	-	600 991	600 991
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	-	-	670 685	670 685
ENGAGEMENTS NETS	10 696 049	320 000	-	-	2 000	11 018 049
Ratio des actifs non performants						5,75%
Ratio des actifs non performants au 30 juin 2016						5,75%
Ratio des actifs non performants au 31 décembre 2015						7,78%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés						99,70%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 30 juin 2016						99,70%
Ratio de couverture par les provisions et agios réservés au 31 décembre 2015						85,79%

(*) Le total général des acheteurs factorés excède celui comptable pour 11734 DT.

(**) Le total général des fonds de garantie excède celui comptable de 1 357 DT.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE DE PLACEMENT

L'analyse du portefeuille placement se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Titres SICAV (Attijari Obligataire Sicav)	3 519 320	-	1 179 061
- Titres cotés	546 160	500 006	546 160
- Certificats de dépôt	-	-	10 000 000
Total brut	4 065 480	500 006	11 725 221
- Provisions pour dépréciation des titres cotés	(223 849)	-	-
Total net	3 841 631	500 006	11 725 221

NOTE 8 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
Titres immobiliers	176 400	176 400	176 400
Fonds communs de placement à risque (Attijari Sicar)	7 795 573	6 690 680	6 730 434
Total	7 971 973	6 867 080	6 906 834

Les titres immobiliers s'analysent au 30 juin 2016 comme suit :

Emetteur	Nombre d'action	Valeur nominale	Montant total	% détention
Attijari Sicar	1 764	100,000	176 400	0,67%

NOTE 9 : VALEURS IMMOBILISEES

Au 30 juin 2016, cette rubrique totalisant 4 235 926 DT contre 4 320 424 DT à l'issue de l'exercice précédent, s'analyse comme il est indiqué dans le tableau suivant :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES
ARRETE AU 30 JUIN 2016
(Montants exprimés en dinars)**

Designation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes			Amortissements			Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisitions	Fin de période	Début de période	Dotations de la période	Fin de période	
Logiciels	33,3%	234 094	11 670	245 764	224 611	5 626	230 237	15 527
Total des immobilisations incorporelles		234 094	11 670	245 764	224 611	5 626	230 237	15 527
Terrain	-	949 160	-	949 160	-	-	-	949 160
Construction	5,0%	3 403 650	-	3 403 650	1 555 903	85 092	1 640 995	1 762 655
Matériel de transport	20,0%	427 869	42 500	470 369	76 200	43 442	119 642	350 727
Installations générales	10,0%	737 857	53 523	791 380	332 687	31 528	364 215	427 165
Mobilier de bureau	20,0%	228 221	-	228 221	200 351	6 849	207 200	21 022
Matériel informatique	33,3%	238 409	8 030	246 439	215 229	7 111	222 340	24 100
Matériel de transport à statut juridique particulier	20,0%	130 482	-	130 482	24 695	20 573	45 268	85 213
Immobilisations hors exploitation		600 358	-	600 358	-	-	-	600 358
Total des immobilisations corporelles		6 716 006	104 053	6 820 059	2 405 065	194 595	2 599 660	4 220 399
TOTAUX		6 950 100	115 723	7 065 823	2 629 676	200 221	2 829 897	4 235 926

NOTE 10 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30 Juin 2016	2015	31 décembre 2015
- Frais d'émission des emprunts	894 906	709 218	807 739
- Dépôts et cautionnements versés	31 234	30 884	31 234
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	364 521	47 626	106 706
- Avances et acomptes au personnel	351 331	439 815	477 170
- Autres créances sur le personnel	4 390	2 040	3 010
- Etat, TCL en cours de restitution	133 515	133 515	133 515
- Etat, crédit de TVA	596 792	1 860 577	863 499
- Frais de syndic	1 389	1 389	1 389
- Prestataires Assurances	291 815	317 307	454 262
- Autres comptes débiteurs	391 688	416 385	382 836
- Produits à recevoir	120 943	137 430	151 058
- Charges constatées d'avance	59 933	88 179	24 463
Total brut	3 242 457	4 184 765	3 436 882
A déduire			
- Provisions pour dépréciation	(447 071)	(430 107)	(447 071)
Total net	2 795 386	3 754 658	2 989 811

NOTE 11 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 30 JUIN 2016
(Montants exprimés en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 739 764	246 554	1 986 318	932 025	159 387	1 091 412	894 906
TOTAUX		1 739 764	246 554	1 986 318	932 025	159 387	1 091 412	894 906

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 11 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Banques, découverts	569	616	569
Total	569	616	569

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Avances et acomptes reçus des clients	7 949 477	8 037 262	6 671 439
Total	7 949 477	8 037 262	6 671 439

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
Emprunts			
- Banques locales	125 971 510	138 694 369	134 650 612
- Banques étrangères	25 347 746	27 384 150	27 384 149
- Emprunts obligataires	161 840 600	133 147 040	147 897 920
- Certificats de Leasing	74 500 000	61 350 000	68 235 000
- Billets de trésorerie	-	15 440 000	1 440 000
- Certificats de dépôt	7 500 000	7 500 000	9 500 000
- Crédits de leasing	85 213	85 187	105 786
Total emprunts	395 245 069	383 600 746	389 213 467
Dettes rattachées			
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	1 036 786	1 593 440	1 013 825
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	443 615	77 196	477 404
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 459 984	3 140 296	3 872 295
- Intérêts courus sur certificats de leasing	1 313 390	265 480	1 426 499
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	-	133 467
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	102 067	-	-
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie	-	(173 565)	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt	(109 875)	(136 618)	(121 474)
Total dettes rattachées	6 245 967	4 766 228	6 802 016
Total général	401 491 036	388 366 975	396 015 483

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	134 650 612	56 000 000	64 679 102	125 971 510	67 803 734	58 167 776
* ATTUARI BANK 18	750 000	-	500 000	250 000	-	250 000
* ATTUARI BANK 19	1 250 000	-	500 000	750 000	-	750 000
* ATTUARI BANK 20	1 500 000	-	500 000	1 000 000	-	1 000 000
* ATTUARI BANK 21	3 500 000	-	1 000 000	2 500 000	500 000	2 000 000
* ATTUARI BANK 22	2 500 000	-	2 500 000	-	-	-
* ATTUARI BANK 23	231 943	-	231 943	-	-	-
* ATTUARI BANK 24	3 750 000	-	2 500 000	1 250 000	-	1 250 000
* ATTUARI BANK 25	7 000 000	-	1 000 000	6 000 000	4 000 000	2 000 000
* ATTUARI BANK 26	3 500 000	-	500 000	3 000 000	2 000 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 27	3 750 000	-	500 000	3 250 000	2 250 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 28	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 29	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 15/1	4 500 000	-	500 000	4 000 000	3 000 000	1 000 000
* ATTUARI BANK15/2	6 300 000	-	700 000	5 600 000	4 200 000	1 400 000
* ATTUARI BANK 15/3	4 750 000	-	500 000	4 250 000	3 250 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 15/4	3 800 000	-	400 000	3 400 000	2 600 000	800 000
* ATTUARI BANK 16/1	-	2 000 000	100 000	1 900 000	1 500 000	400 000
* ATTUARI BANK 16/2	-	5 000 000	-	5 000 000	4 000 000	1 000 000
* ATTUARI BANK 16/1	-	2 000 000	-	2 000 000	1 600 000	400 000
* Crédits Directs, ATTUARI BANK	25 000 000	40 000 000	40 000 000	25 000 000	-	25 000 000
TOTAL ATTUARI BANK	80 081 943	49 000 000	52 931 943	76 150 000	33 900 000	42 250 000
* AL BARAKA BANK CMT11	358 442	-	358 442	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT12	179 221	-	179 221	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT13	161 299	-	161 299	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT14	143 377	-	143 377	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT15	108 163	-	108 163	-	-	-
* AL BARAKA BANK CMT16	354 868	-	174 597	180 271	-	180 271
* AL BARAKA BANK CMT17	354 868	-	174 597	180 271	-	180 271
TOTAL AL BARAKA BANK	1 660 237	-	1 299 695	360 542	-	360 542

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
* BH	2 733 555	-	359 856	2 373 699	1 624 431	749 268
* BH 15/01	4 715 772	-	293 973	4 421 799	3 803 266	618 533
* BH 15/02	2 000 000	-	142 857	1 857 143	1 571 429	285 714
* BH 15/03	3 000 000	-	214 286	2 785 714	2 357 143	428 571
* BH 15/03	-	3 000 000	-	3 000 000	2 571 429	428 571
TOTAL BH	12 449 327	3 000 000	1 010 972	14 438 355	11 927 697	2 510 658
* ATB	2 000 000	-	750 000	1 250 000	250 000	1 000 000
* ATB 2	1 200 000	-	300 000	900 000	500 000	400 000
* ATB 15/01	3 500 000	-	525 000	2 975 000	2 275 000	700 000
TOTAL ATB	6 700 000	-	1 575 000	5 125 000	3 025 000	2 100 000
* QNB	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
TOTAL QNB	4 000 000	-	500 000	3 500 000	2 500 000	1 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	<u>27 384 142</u>	<u>-</u>	<u>2 036 403</u>	<u>25 347 746</u>	<u>18 981 035</u>	<u>6 366 712</u>
* BAD 1	4 723 521	-	337 394	4 386 127	3 711 338	674 789
* BAD 2	1 245 961	-	-	1 245 961	1 067 967	177 994
TOTAL BAD	5 969 482	-	337 394	5 632 088	4 779 305	852 783
* BEI 5	10 082 294	-	1 440 328	8 641 966	5 761 311	2 880 655
* BEI 6	1 810 768	-	258 681	1 552 087	1 034 725	517 362
TOTAL BEI	11 893 062	-	1 699 009	10 194 053	6 796 036	3 398 017
* SANAD	9 521 605	-	-	9 521 605	7 405 693	2 115 912
TOTAL SANAD	9 521 605	-	-	9 521 605	7 405 693	2 115 912
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	162 034 761	56 000 000	66 715 505	151 319 256	86 784 769	64 534 487

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
<u>EMPRUNTS OBLIGATAIRES</u>						
* Emprunt obligataire 01/2011 F	11 400 000	-	5 700 000	5 700 000	-	5 700 000
* Emprunt obligataire 01/2011 V	600 000	-	300 000	300 000	-	300 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG B	4 656 000	-	2 328 000	2 328 000	-	2 328 000
* Emprunt obligataire 01/2012 CATEG C	6 688 000	-	1 672 000	5 016 000	3 344 000	1 672 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG A	1 188 000	-	-	1 188 000	594 000	594 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG B	5 532 000	-	-	5 532 000	2 766 000	2 766 000
* Emprunt obligataire 02/2012 CATEG C	1 828 640	-	-	1 828 640	1 371 520	457 120
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG A	1 500 000	-	-	1 500 000	1 000 000	500 000
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG B	10 975 200	-	600 000	10 375 200	6 716 800	3 658 400
* Emprunt obligataire 01/2013 CATEG C	3 290 000	-	-	3 290 000	2 632 000	658 000
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG B	12 163 680	-	3 040 920	9 122 760	6 081 840	3 040 920
* Emprunt obligataire 01/2014 CATEG C	9 950 000	-	-	9 950 000	7 960 000	1 990 000
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG A	5 894 400	-	-	5 894 400	4 420 800	1 473 600
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG B	10 632 000	-	-	10 632 000	10 632 000	-
* Emprunt obligataire 2014 SUB CATEG C	1 600 000	-	-	1 600 000	1 200 000	400 000
* Emprunt obligataire 2015-1 A	11 082 000	-	2 216 400	8 865 600	6 649 200	2 216 400
* Emprunt obligataire 2015-1 B	17 918 000	-	-	17 918 000	17 918 000	-
* Emprunt obligataire 2015-1 C	1 000 000	-	200 000	800 000	600 000	200 000
* Emprunt obligataire 2015-2 A	30 000 000	-	-	30 000 000	24 000 000	6 000 000
* Emprunt obligataire 2016-1	-	30 000 000	-	30 000 000	30 000 000	-
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	147 897 920	30 000 000	16 057 320	161 840 600	127 886 160	33 954 440

NOTE 13 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
AUTRES EMPRUNTS						
* CERTIFICATS DE LEASING	68 235 000	99 500 000	93 235 000	74 500 000	-	74 500 000
* BILLETS DE TRESORERIE	1 440 000	-	1 440 000	-	-	-
* CERTIFICATS DE DEPOT	9 500 000	13 000 000	15 000 000	7 500 000	-	7 500 000
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°51263	70 684	-	15 169	55 515	23 059	32 456
* EMPRUNT A.T.LEASING CTR N°55610	35 103	-	5 405	29 698	18 134	11 564
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	79 280 787	112 500 000	109 695 574	82 085 213	41 193	82 044 020
TOTAL GENERAL	389 213 468	198 500 000	192 468 399	395 245 069	214 712 122	180 532 947

NOTE 14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
<i>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</i>			
- Factures d'achats	7 856 157	4 361 429	1 211 967
- Effets à payer	14 642 258	11 418 140	21 711 611
Total	22 498 415	15 779 569	22 923 578

NOTE 15 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Personnel rémunérations dues	26 326	30 509	26 326
- Personnel autres charges à payer	247 127	185 903	148 398
- Etat, retenues sur salaires	27 763	22 973	50 436
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	433 749	381 903	542 099
- Etat, impôts sur les bénéfices	92 541	217 515	527 089
- Etat, autres impôts et taxes à payer	75 626	61 887	45 690
- Etat, TCL à payer	14 153	13 238	13 663
- C.N.S.S	266 754	214 915	153 374
- CAVIS	57 949	34 555	9 518
- Autres comptes créditeurs	13 901	40 968	84 545
- Remboursement assurance groupe	7 925	2 828	2 370
- Provisions sur jetons de présence à payer	42 000	42 000	42 000
- Diverses charges à payer	443 389	1 314 395	535 649
- Compte d'attente	183 281	161 776	189 841
- Caisse de compensation	6 156	24 839	21 896
- Prestataires Assurances	-	34 202	-
- Produits constatés d'avance	104 304	95 274	95 325
- Prestataires de services	61 953	118 125	4 779
- Retenue de garantie	5 799	19 248	7 499
- Provisions pour passifs et charges	525 772	181 772	325 772
- Provisions pour départ à la retraite	136 672	40 672	100 672
Total	2 773 140	3 239 497	2 926 941

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		30 Juin 2016	2015	31 décembre 2015
- Capital social	(A)	21 250 000	21 250 000	21 250 000
- Réserve légale	(B)	2 125 000	2 125 000	2 125 000
- Réserve spéciale de réinvestissement	(C)	7 500 000	6 500 000	6 500 000
- Réserve pour fonds social	(D)	126 952	86 852	62 104
- Effets de modifications comptables		(551 800)	(551 800)	(551 800)
- Résultats reportés		6 462 255	5 204 777	5 204 778
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		36 912 407	34 614 829	34 590 082
Résultat de l'exercice		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Total des capitaux propres avant affectation	(F)	38 880 549	37 044 174	39 922 559
Résultat par action:				
Résultat de la période (1)		1 968 142	2 429 345	5 332 477
Nombre d'actions (2)		2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat par action (1) / (2)	(E)	0,926	1,143	2,509

(A) Le capital social s'élève au 30 juin 2016 à la somme de 21.250.000 Dinars divisé en 2.125.000 actions de 10 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Cette réserve a été constituée par prélèvement sur les résultats, elle englobe les bénéfices réinvestis et ayant fait l'objet d'un dégrèvement fiscal.

(D) Cette réserve est destinée à financer des opérations, au profil du personnel, non remboursables.

(E) Le résultat par action, est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé, correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tel que définis par les normes comptables.

(F) Voir tableau de mouvements ci-joint :

Note 16 : Capitaux propres (suite)

TABEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
ARRETE AU 30 Juin 2016
(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par TAGO du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014						(2 550 000)		(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social				(55 099)				(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015							5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par TAGO du 13/05/2016			1 000 000	100 000		4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015						(2 975 000)		(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social				(35 152)				(35 152)
Résultat au 30 juin 2016							1 968 142	1 968 142
Solde au 30 Juin 2016	21 250 000	2 125 000	7 500 000	126 952	(551 800)	6 462 255	1 968 142	38 880 549

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	30 Juin		31 de cembre
	2016	2015	2015
Intérêts conventionnels	20 377 381	18 725 213	38 516 457
Intérêts intercalaires	9 531	10 718	17 526
Intérêts de retard	608 033	642 007	1 244 239
Total intérêts de crédit bail	20 994 945	19 377 938	39 778 222
- Produits réservés de la période			
- Intérêts inchu dans les loyers	(641 936)	(436 351)	(571 541)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs au produit de la période			
- Intérêts inchu dans les loyers antérieurs	338 509	289 115	467 022
Variation des produits réservés	(303 427)	(147 236)	(104 519)
Total des revenus de leasing	20 691 518	19 230 702	39 673 703

NOTE 18 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus de Factoring se présente ainsi :

	30 Juin		31 de cembre
	2016	2015	2015
Commissions de factoring	157 661	150 820	290 138
Intérêts de financement	383 315	361 211	641 905
Total revenus de factoring	540 976	512 030	932 043

NOTE 19 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	30 Juin		31 de cembre
	2016	2015	2015
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	233 590	237 785	449 576
- Commissions d'assurance	-	-	66 968
- Frais divers sur dossiers	786 143	733 424	1 493 142
- Autres produits d'exploitation	2 661	2 216	4 309
Total des autres produits d'exploitation	1 022 394	973 425	2 013 996

NOTE 20 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Intérêts des emprunts obligataires	5 003 699	4 158 450	8 698 958
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	5 432 781	5 000 241	10 665 448
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	798 055	421 295	1 238 437
- Dotations aux résorptions des frais d'émission d'emprunts	159 387	121 625	264 154
Total des charges financières des emprunts	11 393 922	9 701 611	20 866 998
- Intérêts des comptes courants	323 121	460 221	713 185
- Intérêts sur opérations de financement	1 403 929	2 362 961	4 147 479
Total des autres charges financières	1 727 050	2 823 182	4 860 664
Total général	13 120 972	12 524 793	25 727 662

NOTE 21 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Dividendes sur titres immobilisés	5 292	-	-
- Dividendes sur titres SICAV	333 724	208 275	208 275
- Plus values sur cession de titres cotés	-	-	46 154
- Plus values sur cession de titres SICAV	38 208	105 369	141 610
- Plus values latentes sur titres SICAV	-	-	5 316
- Moins values réalisées sur cession de titres SICAV	(95 215) (*)	-	-
- Moins values latentes sur titres SICAV	(113 690) (*)	(135 104) (*)	-
- Moins values latentes sur titres immobilisés	-	-	(30 447)
- Revenus des certificats de dépôt	46 664	17 737	108 871
- Intérêts des comptes courants	48 044	75 977	158 553
Total	263 027	272 254	638 332

(*) Ces moins values ont été constatées sur les titres SICAV suite au détachement des coupons de dividendes y afférents.

NOTE 22 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Salaires et compléments de salaires	1 868 638	1 551 634	2 944 273
- Rémunérations du personnel détaché	228 803	274 691	426 251
- Charges connexes aux salaires	107 294	39 191	39 191
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	378 788	290 461	514 383
- Autres charges sociales	98 787	70 509	192 362
- Transfert de charges	(3 803)	(112 327)	(113 990)
Total	2 678 507	2 114 159	4 002 471

NOTE 23 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Achat de matières et fournitures	81 809	72 239	128 670
<u>Total des achats</u>	81 809	72 239	128 670
- Locations	45 782	21 070	73 780
- Charges locatives et de copropriété	16 082	18 691	30 146
- Entretien et réparations	35 852	28 822	86 206
- Primes d'assurances	94 156	53 332	121 056
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	10 424	5 295	18 499
<u>Total des services extérieurs</u>	202 296	127 210	329 688
- Formations	25 245	13 922	22 903
- Personnel extérieur à l'entreprise	4 553	16 432	20 556
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	173 194	138 636	346 943
- Publicités, publications, relations publiques	108 817	234 382	279 960
- Transports	21 404	20 330	40 725
- Déplacements, missions et réceptions	17 692	18 084	37 024
- Frais postaux et de télécommunications	77 228	66 653	142 365
- Services bancaires et assimilés	225 772	178 850	449 724
- Documentations	2 245	2 077	4 168
- Transfert de charges	-	(901)	-
<u>Total des autres services extérieurs</u>	656 150	688 465	1 344 368
- Jetons de présence	24 000	25 000	50 000
- Rémunération comité d'audit	6 000	6 000	12 000
- Rémunération comité de risque	6 000	6 000	12 000
- Rémunération comité de crédit	6 000	6 000	12 000
<u>Total des charges diverses</u>	42 000	43 000	86 000
- Impôts et taxes sur rémunérations	58 741	45 641	59 604
- T.C.L	79 322	73 436	150 365
- Droits d'enregistrement et de timbres	89 884	122 311	207 434
- Autres impôts et taxes	6 201	9 567	9 994
<u>Total des impôts et taxes</u>	234 149	250 955	427 397
<u>Total général</u>	1 216 404	1 181 869	2 316 123

NOTE 24 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	5 626	6 268	10 952
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	194 595	158 352	342 277
<u>Total</u>	200 221	164 621	353 229

NOTE 25 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de la période aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 516 164	2 828 612	4 863 448
- Dotations aux provisions additionnelles	-	-	24 755
- Reprise sur provisions additionnelles	-	-	(98 059)
- Dotations aux provisions collectives	-	-	190 505
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(1 274 864)	(1 409 104)	(2 074 014)
- Créances radiées	703 083	692 623	1 001 129
- Reprises de provisions suite à la radiation de créances	(626 833)	(602 610)	(867 541)
- Annulation de produits réservés sur créances radiées	(65 333)	(71 410)	(95 301)
- Reprises sur les provisions affectées aux comptes adhérents	(51 742)	(17 207)	-
- Dotations aux provisions affectées aux comptes adhérents	174	-	1 315
- Encaissement sur créances radiées	(7 100)	(4 400)	(42 692)
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	2 193 549	1 416 504	2 903 545

NOTE 26 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les dotations nettes aux provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Dotations aux provisions pour passifs et charges	200 000	156 000	300 000
- Dotations aux provisions pour dépréciation des actions cotées	223 849	-	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	-	16 964
Total	423 849	156 000	316 964

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	-	27 393	57 493
- Revenus des immeubles	25 281	21 780	44 651
- Apurement de comptes	149 920	36 791	257 377
- Autres produits	162	1 852	3 903
Total	175 363	87 816	363 424

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	30 Juin		31 décembre
	2016	2015	2015
- Redressement social	-	-	76 860
- Autres	175	88	88
Total	175	88	76 948

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices au 30 juin 2016 est calculé en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux d'impôt annuel effectif moyen pondéré et en tenant compte des réinvestissements à réaliser.

NOTE 30 : ENCAISSEMENT RECUS DES CLIENTS

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+ 5	33 521 802	31 427 800	31 427 800
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	- 5	(35 681 937)	(33 387 360)	(33 521 602)
- Effets impayés et à l'encaissement en début de période	+ 5	44 759	44 696	44 696
- Effets impayés et à l'encaissement en fin de période	- 5	(44 842)	(44 249)	(44 759)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	- 12	(6 671 439)	(7 019 561)	(7 019 561)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+ 12	7 949 477	8 037 262	6 671 439
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou - 5	(132 081)	164 297	997 378
- Intérêts constatés d'avance en début de période	- 5	(2 095 352)	(1 915 951)	(1 915 951)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+ 5	2 269 606	2 078 240	2 095 352
- TVA collectée	+	17 115 755	15 897 980	32 759 228
- Loyers encaissés	+ 5 & 17	114 746 340	106 679 302	218 043 497
- Intérêts de retard	+ 17	608 033	642 007	1 244 239
- Créances virées en Pertes	- 25	(703 083)	(692 623)	(1 001 129)
- Encours financiers virées en pertes	+ 5	33 064	444 119	502 649
- Commissions encourues	-	(47 969)	(49 970)	(89 226)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+ 5	11 660	69 213	158 193
- Encaissement sur créances radiées	+ 25	7 100	4 400	42 692
- Consolidations	- 5	(9 579)	(4 241)	(47 192)
- Remboursements anticipés	+ 5	5 644 565	7 409 831	12 639 056
- Produits sur Cessions anticipées	+ 19	233 590	237 785	449 576
- Autres produits d'exploitation	+ 19	788 804	735 640	1 497 451
Encaissements reçus des clients		137 588 073	130 758 617	264 933 826

NOTE 31 : ENCAISSEMENT RECUS DES ACHETEURS FACTORES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Encours de Financement des adhérents en début de période	+ 6	7 861 195	8 960 913	8 960 913
- Encours de Financement des adhérents en fin de période	- 6	(8 385 443)	(7 841 729)	(7 861 195)
- Produits constatés d'avance en début de période	- 15	(95 325)	(105 590)	(105 590)
- Produits constatés d'avance en fin de période	+ 15	104 304	95 274	95 325
- Revenus du factoring	+ 18	540 976	512 030	932 043
- Variations des agios réservés	- 6	1 880	7 208	2 505
- Financement des adhérents	+	20 582 590	19 309 209	37 112 228
- TVA collectée	+	28 379	28 445	52 712
Encaissements reçus des acheteurs factorés		20 638 556	20 965 760	39 188 942

NOTE 32 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

			30 Juin		31 décembre
	Notes		2016	2015	2015
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+ 14		22 923 578	18 767 049	18 767 049
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	- 14		(22 498 415)	(15 779 569)	(22 923 578)
- Fournisseurs, avances en début de période	- 10		(106 706)	(77 305)	(77 305)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+ 10		364 521	47 626	106 706
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+ 5		112 165 478	107 577 056	216 261 769
- TVA sur Investissements	+		15 285 099	14 679 385	29 393 110
Décaissements pour financement de contrats de leasing			128 134 455	125 214 242	241 527 751

NOTE 33 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

			30 Juin		31 décembre
	Notes		2016	2015	2015
- Prestataires Assurances en début de période	- 10		(454 262)	-	-
- Prestataires Assurances en fin de période	+ 10		291 815	317 507	454 262
- Avances et acomptes au personnel en début de période	- 10		(480 180)	(418 355)	(418 355)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+ 10		355 721	441 855	480 180
- Charges constatées d'avance en début de période	- 10		(24 463)	(52 089)	(52 089)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+ 10		59 933	88 179	24 463
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+ 15		26 326	26 326	26 326
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	- 15		(26 326)	(30 509)	(26 326)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+ 15		148 398	146 712	146 712
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	- 15		(247 127)	(185 903)	(148 398)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+ 15		50 436	56 252	56 252
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	- 15		(27 763)	(22 973)	(50 436)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+ 15		542 099	445 539	445 539
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	- 15		(433 749)	(381 903)	(542 099)
- C.N.S.S en début de période	+ 15		153 374	147 288	147 288
- C.N.S.S en fin de période	- 15		(266 754)	(214 915)	(153 374)
- CAVIS en début de période	+ 15		9 518	13 948	13 948
- CAVIS en fin de période	- 15		(57 949)	(34 555)	(9 518)
- Diverses Charges à payer en début de période	+ 15		535 649	955 165	955 165
- Diverses Charges à payer en fin de période	- 15		(443 389)	(1 314 395)	(535 649)
- TVA, payées sur biens et services	+		280 406	204 940	598 978
- Charges de personnel	+ 22		2 642 507	2 102 159	3 930 471
- Autres charges d'exploitation	+ 23		1 216 404	1 181 869	2 316 123
- Impôts et taxes	- 23		(234 149)	(250 955)	(427 397)
Sommes versés aux fournisseurs et au personnel			3 616 475	3 221 187	7 232 067

NOTE 34 : INTERETS PAYES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Frais d'émission des emprunts	+ 10	246 554	249 401	490 451
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en début de période	+ 13	3 872 295	3 981 215	3 981 215
- Intérêts courus sur emprunts obligataires en fin de période	- 13	(3 459 984)	(3 140 296)	(3 872 295)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+ 13	1 013 825	2 073 467	1 072 299
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	- 13	(1 036 786)	(1 593 440)	(1 013 825)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+ 13	477 404	72 833	72 833
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	- 13	(443 615)	(77 196)	(477 404)
- Intérêts courus sur certificats de leasing en début de période	+ 13	1 426 499	-	1 209 319
- Intérêts courus sur certificats de leasing en fin de période	- 13	(1 313 390)	-	(1 426 499)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période	+ 13	133 467	248 359	40 208
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période	- 13	-	(265 480)	(133 467)
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en début de période	+ 13	-	-	-
- Intérêts courus sur certificats de dépôt en fin de période	- 13	(102 067)	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en début de période	- 13	(121 474)	-	-
- Charges constatées d'avance sur certificats de dépôt en fin de période	+ 13	109 875	136 618	121 474
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en début de période	- 13	-	(458 420)	(458 420)
- Charges constatées d'avance sur billets de trésorerie en fin de période	+ 13	-	173 565	-
- Charges financières	+ 20	13 120 972	12 524 793	25 727 662
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	- 20	(159 387)	(121 625)	(264 154)
Intérêts payés		13 764 188	13 803 794	25 069 397

NOTE 35 : IMPOTS ET TAXES PAYES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en début de période	+ 15	527 089	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices à liquider en fin de période	- 15	(290 872)	(217 515)	(527 089)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en début de période	- 10	-	(241 989)	(241 989)
- Etat, report d'impôts sur les sociétés en fin de période	+ 10	-	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+ 15	45 690	37 933	37 933
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	- 15	(75 626)	(61 887)	(45 690)
- Etat, Caisse de compensation en début de période	+ 15	21 896	25 882	25 882
- Etat, Caisse de compensation en fin de période	- 15	(6 156)	(24 839)	(21 896)
- Etat, TCL à payer en début de période	+ 15	13 663	12 669	12 669
- Etat, TCL à payer en fin de période	- 15	(14 153)	(13 238)	(13 663)
- Etat, TCL en cours de restitution en début de période	- 10	(133 515)	(133 515)	(133 515)
- Etat, TCL en cours de restitution en fin de période	+ 10	133 515	133 515	133 515
- TVA payées	+ 23	1 311 022	-	780 674
- Impôts et taxes	+ 23	234 149	250 955	427 397
- Impôts sur les bénéfices	+ 29	1 041 821	1 038 878	2 502 852
Impôts et taxes payés		2 808 523	806 850	2 937 080

NOTE 36 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Placements en titres en début de période	+ 7	11 725 221	16 334 547	16 334 547
- Placements en titres en fin de période	- 7	(4 065 480)	(500 006)	(11 725 221)
- Remboursement assurance groupe en début de période	+ ou - 10 & 15	(2 370)	-	-
- Remboursement assurance groupe en fin de période	+ ou - 10 & 15	7 925	2 828	2 370
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+ 10	151 058	301 152	301 152
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	- 10	(120 943)	(137 430)	(151 058)
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en début de période	+ 10	-	166 653	166 653
- Différences de change à récupérer, Tunis Ré en fin de période	- 10	-	-	-
- Autres comptes débiteurs en début de période	+ 10	384 225	413 606	413 606
- Autres comptes débiteurs en fin de période	- 10	(393 077)	(417 974)	(384 225)
- Comptes d'attente en début de période	+ ou - 10 & 15	(189 841)	(159 106)	(159 106)
- Comptes d'attente en fin de période	+ ou - 10 & 15	183 281	161 776	189 841
- Provisions sur jetons de présence à payer en début de période	- 15	(42 000)	(42 000)	(42 000)
- Provisions sur jetons de présence à payer en fin de période	+ 15	42 000	42 000	42 000
- Autres comptes créditeurs en début de période	- 15	(84 545)	(6 811)	(6 811)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+ 15	13 901	40 968	84 545
- Prestataires en début de période	- 15	(4 779)	(706 575)	(706 575)
- Prestataires en fin de période	+ 15	61 953	152 327	4 779
- Dépôts et cautionnements en début de période	+ 10	31 234	30 884	30 884
- Dépôts et cautionnements en fin de période	- 10	(31 234)	(30 884)	(31 234)
- Retenue de garantie en début de période	- 15	(7 499)	(18 182)	(18 182)
- Retenue de garantie en fin de période	+ 15	5 799	19 248	7 499
- Produits des placements	+ 21	197 888	209 496	535 820
- Autres produits d'exploitation	+ 19	-	-	66 968
- Autres gains ordinaires	+ 27	175 363	60 423	305 931
- Autres pertes ordinaires	- 28	(175)	(88)	(88)
<u>Autres flux de trésorerie</u>		8 037 905	15 916 852	5 262 094

NOTE 37 : DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Investissements en immobilisations incorporelles	+ 9	11 670	-	-
- Investissements en immobilisations corporelles	+ 9	104 053	958 570	1 059 212
- Matériel acquis en leasing	- 9	-	(94 502)	(130 482)
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		115 723	864 068	928 730

NOTE 38 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Cessions d'immobilisations corporelles	+ 9	-	30 562	30 562
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+ 27	-	27 393	57 493
- Charges nettes sur cessions d'immobilisations	- 28	-	-	(76 880)
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		-	57 955	11 194

NOTE 39 : DECAISSEMENTS AFFECTES AL'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+ 8	1 000 000	2 500 000	2 500 000
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		1 000 000	2 500 000	2 500 000

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Dividendes et tantièmes	+ 16	2 975 000	2 550 000	2 550 000
- Prélèvement sur fonds social	+ 16	35 152	30 352	55 099
<u>Dividendes et autres distributions</u>		3 010 152	2 580 352	2 605 099

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	Notes	30 Juin		31 décembre
		2016	2015	2015
- Banques	+ 4	8 473 999	13 549 745	9 211 091
- Caisses	+ 4	3 313	2 620	2 192
- Banques, découverts	- 11	(569)	(616)	(569)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		8 476 743	13 551 748	9 212 714

NOTE 42 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 30 Août 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

V.6 NOTES COMPLEMENTAIRES, EXPLICATIVES ET RECTIFICATIVES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2016

V.6.1 Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016

a) Notification des résultats de vérification

Attijari leasing a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins et jusqu'à la date du présent rapport, aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

b) Note complémentaire sur l'effet des changements, le cas échéant, dans la structure de l'entreprise pendant la période intermédiaire

Néant.

c) Note complémentaire sur les événements significatifs postérieurs à la fin de la période intermédiaire

Aucun événement postérieur significatif n'est survenu entre la date de clôture du premier semestre 2016 jusqu'à la date d'aujourd'hui.

V.6.2 Notes explicatives aux états financiers arrêtés au 30 juin 2016

a) Note explicative de la note 5 « créances sur la clientèle de Leasing

Concernant l'écart entre le montant figurant dans la rubrique « créances de Leasing » et le montant figurant dans le tableau « analyse et classification des créances sur la clientèle » : il s'agit d'un écart, entre la base comptable et la base extra-comptable qui remonte à plusieurs exercices et qui concerne les contrats conclus avant 2008. Il est à signaler que cet écart est totalement provisionné et qu'il est en train d'être apuré d'une année à une autre.



Cabinet d'expertise comptable
29.Avenue de l'indépendance résidence Meriem
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tel : 71 841110 / Fax : 71 841 160



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center – Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis.
Tél : (216) 70 728 450 – Fax : (216) 70 728 405
E-mail: administration@finor.com.tn

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016

Messieurs les actionnaires de la société ATTIJARI LEASING,

Introduction :

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 26 mai 2015, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société « Attijari Leasing » couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2016. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 475 239 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 1968 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société « Attijari Leasing », comprenant le bilan au 30 juin 2016, l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2012 au 31 décembre 2014.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Juillet 2016 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de 3.013.279 DT dont 1.109.038 DT de pénalités et de ramener le crédit de TVA constaté au 31 décembre 2014 de 2.900.026 DT à 252.359 DT.

Dans ce cadre et en application de l'article 44 du code des droits et des procédures fiscaux, la société est entrain de formuler une opposition quant aux résultats de la vérification fiscale et présenter ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend, pour l'essentiel, de la position de l'administration fiscale sur des questions de fond concernant les spécificités de l'activité de la société.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la réserve développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints de la société « Attijari Leasing » arrêtés au 30 juin 2016, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 Août 2016

Les Co-commissaires aux Comptes :

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDMOUB



VI. ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARI LEASING AU 30/06/2016

VI.1 LES ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 30/06/2016

Type d'engagements (DT)	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1-Engagements donnés						
Garanties personnelles						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- hypothèque						
- nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Engagements de financement en faveur de la clientèle	16 583 012	16 583 012				
e) abandon de créances						
h) engagements sur intérêts et commissions sur emprunt	58 914 397	52 095 072		6 819 325		
f) engagements sur opérations de leasing						
g) engagement sur opérations de factoring	3 292 915	3 292 915				
Total	78 790 324	71 970 999		6 819 325		
2- Engagements reçus						
a) Garanties reçues						
- Cautionnement						
- Aval						
- Autres garanties						
b) Garanties réelles						
- Hypothèque	865 083	865 083				
- Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisées						
e) abandon de créances						
f) ligne de découvert						
g) les intérêts à échoir au crédit de leasing	75 694 626	75 523 823		170 802		
h) valeurs des biens, objet de leasing	479 869 572	479 019 266		850 306		
Total	556 429 281	555 408 172		1 021 108		
3-Engagements réciproques						
- Emprunt obtenu non encore encaissé	23 096 475	23 096 475				
- Crédit consenti non encore versé						
- Opération de portage						
- Crédit documentaire						
- Commande de consommables						
- Contrat avec le personnel prévoyant des engagements Sup. à ceux prévus par la convention collective						
- Engagements sur dossiers génériques						
Total	23 096 475	23 096 475				

VI.2 ENCOURS DES CREDITS CONTRACTES PAR ATTIJARI LEASING AU 30/06/2016

VI.2.1 Encours des emprunts obligataires émis par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2016
E.O. GL 01/2011 F	28 500 000	5 700 000
E.O. GL 01/2011 V	1 500 000	300 000
E.O. GL 01/2012 CATEG B	11 640 000	2 328 000
E.O. GL 01/2012 CATEG C	8 360 000	5 016 000
E.O. GL 02/2012 CATEG A	2 970 000	1 188 000
E.O. GL 02/2012 CATEG B	13 830 000	5 532 000
E.O. GL 02/2012 CATEG C	3 200 000	1 828 640
E.O. GL 01/2013 CATEG A	2 500 000	1 500 000
E.O. GL 01/2013 CATEG B	18 292 000	10 375 200
E.O. GL 01/2013 CATEG C	3 290 000	3 290 000
E.O. GL 01/2014 CATEG B	15 204 600	9 122 760
E.O. GL 01/2014 CATEG C	9 950 000	9 950 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG A	7 368 000	5 894 400
Emprunt Subordonné 2014 CATEG B	10 632 000	10 632 000
Emprunt Subordonné 2014 CATEG C	2 000 000	1 600 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG A	11 082 000	8 865 600
Emprunt obligataire 2015/01 CATG B	17 918 000	17 918 000
Emprunt obligataire 2015/01 CATG C	1 000 000	800 000
Emprunt obligataire 2015/02 CATG A	30 000 000	30 000 000
Emprunt obligataire 2016/01	30 000 000	30 000 000
Total	229 236 600	161 840 600

VI.2.2 Encours des emprunts bancaires contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2016
Attijari bank	381 300 000	76 150 000
Al Baraka bank	39 300 000	360 542
Amen-bank	66 000 000	10 626 364
Banque de Tunisie	17 000 000	11 648 576
BIAT	15 000 000	435 173
ABC	19 550 000	3 687 500
BH	10 000 000	14 438 355
ATB	7 000 000	5 125 000
QNB	5 000 000	3 500 000
BAD	5 969 482	5 632 088
BEI	29 068 562	10 194 053
SANAD	9 521 605	9 521 605
Total	604 709 649	151 319 256

VI.2.3 Encours des billets de trésorerie contractés par Attijari Leasing

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Intitulé de l'emprunt	Montant émis	Encours au 30/06/2016
ASS. LA CARTE	0	0
Jumeux Immobilier	0	0
QNB	0	0
SOTUFIS	0	0
KCHOUF FETHI		0
KHIRA MILED	440 000	0
CNI	0	0
CIMF	1 000 000	0
BILLET DE TRES AOS	0	0
BT AMEN TRESOR SICAV	0	0
BT SICAV AMEN	0	0
BT AMEN PREMIERE SICAV	0	0
BT MAXULA PLACEMENT SICAV	0	0
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	0	0
BT FCP HELION MONEO	0	0
BT FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	0	0
BT / HAJER TNANI	0	0
FCP VIVEO NV INTRODUITES	0	0
BT MINOTERIE DE LA SOUKRA	0	0
LA CARTE VIE	0	0
SADIG	0	0
SHPI	0	0
BT SMPI	0	0
BT FOUED MILED	0	0
BT POST	0	0
MCTC SA	0	0
Total	1 440 000	0

VI.3 STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS AU DERNIER EMPRUNT OBLIGATAIRE

Obligataires	Nombre de souscripteurs	Nombre D'obligations	Montant Souscrit en dinars
Banques	1	10 000	1 000 000
Assurances	9	122 000	12 200 000
SICAV	12	133 000	13 300 000
Personnes physiques	3	12 000	1 200 000
Autres	2	23 000	2 300 000
Total	26	300 000	30 000 000

VI.4 SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 30/06/2016

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	PRODUITS		CHARGES		SOLDES			
	Jun 2016	Jun 2015		Jun 2016	Jun 2015	Jun 2016	Jun 2015	
Intérêts de leasing	20 377 381	18 725 213	Intérêts et charges assimilés	13 120 972	12 524 793			
Intérêts intercalaires	9 531	10 718	Commissions encourues	47 969	49 970			
Intérêts de retard	608 033	642 007						
Variation des produits réservés	(303 427)	(147 236)						
Commissions de factoring	157 661	150 820						
Intérêts de financement	383 315	361 211						
Autres produits d'exploitation	1 022 394	973 425						
Intérêts et produits assimilés de leasing	22 254 888	20 716 158	Total des intérêts et charges assimilés	13 168 941	12 574 763	Marge commerciale	9 085 947	8 141 395
Marge commerciale (PNB)	9 085 947	8 141 395	Autres charges d'exploitation	1 216 404	1 181 869	-		
Produits des placements	263 027	272 254	Charges de personnel	2 678 507	2 114 159	-		
Sous total	9 348 974	8 413 649	Sous total	3 894 911	3 296 028	Excédent brut d'exploitation	5 454 063	5 117 621
Excédent brut d'exploitation	5 454 063	5 117 621	Dotations aux amortissements et aux résorptions	200 221	164 621			
Reprises sur provisions :			Dotations aux provisions :					
- Suite au recouvrement des créances	1 274 864	1 409 104	- Pour dépréciation des créances	3 516 164	2 828 612			
- Sur provisions additionnelles	-	-	- Collectives	-	-			
- affectées aux comptes adhérents	51 742	17 207	- Pour risques et charges	200 000	156 000			
- des autres actifs	-	-	- Pour dépréciation des actions cotées	223 849	-			
Encaissement sur créances radiées	7 100	4 400	- des comptes adhérents	174	-			
Autres produits ordinaires	175 363	87 816	Pertes sur créances radiées	10 917	18 603			
			Autres pertes ordinaires	175	88			
			Impôts sur les bénéfices	843 490	1 038 878			
Sous total	6 963 132	6 636 148	Sous total	4 994 990	4 206 803	Résultat des activités ordinaires	1 968 142	2 429 345
						Résultat net	1 968 142	2 429 345

VI.5 TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 181
Affectations approuvées par l'AGO du 26/05/2015	-	-	2 500 000	50 000	-	3 452 799	(6 002 799)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014	-	-	-	-	-	(2 550 000)	-	(2 550 000)
Prélèvement sur fonds social	-	-	-	(55 099)	-	-	-	(55 099)
Résultat au 31 décembre 2015	-	-	-	-	-	-	5 332 477	5 332 477
Solde au 31 Décembre 2015	21 250 000	2 125 000	6 500 000	62 104	(551 800)	5 204 778	5 332 477	39 922 559
Affectations approuvées par l'AGO du 13/05/2016	-	-	1 000 000	100 000	-	4 232 477	(5 332 477)	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015	-	-	-	-	-	(2 975 000)	-	(2 975 000)
Prélèvement sur fonds social	-	-	-	(35 152)	-	-	-	(35 152)
Résultat au 30 juin 2016	-	-	-	-	-	-	1 968 142	1 968 142
Solde au 30 juin 2016	21 250 000	2 125 000	7 500 000	126 952	(551 800)	6 462 255	1 968 142	38 880 549

VI.6 EVOLUTION DES REVENUS ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Revenus nets de leasing	20 691 518	19 230 702	39 673 703
Revenus du factoring	540 976	512 030	932 043
Total des revenus	21 232 494	19 742 732	40 605 746
Autres produits d'exploitation	1 022 394	973 425	2 013 996
Total produits d'exploitation	22 254 888	20 716 157	42 619 742
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultat d'exploitation	2 636 444	3 380 496	7 548 854
Résultat d'exploitation par action	1,241	1,591	3,552
Revenus par action	9,992	9,291	19,109

VI.7 EVOLUTION DU RESULTAT NET

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat avant impôts	2 811 632	3 468 224	7 835 330
Impôts sur les sociétés	(843 490)	(1 038 878)	(2 502 852)
Effets des modifications comptables	-	-	-
Résultats Nets d'impôts	1 968 142	2 429 345	5 332 478
Capital social	21 250 000	21 250 000	21 250 000
Nombre d'actions	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Résultats par action avant impôts	1,323	1,632	3,687
Résultats par action nets d'impôts	0,926	1,143	2,509
Résultats avant impôts / capital social	13,23%	16,32%	36,87%
Résultats nets d'impôts / capital social	9,26%	11,43%	25,09%

VI.8 EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT

En DT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net d'impôt	1 968 142	2 429 345	5 332 478
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 817 619	1 737 125	3 573 738
Reprise sur provisions	0	0	0
Marge brute d'autofinancement	4 785 761	4 166 470	8 906 216

VI.9 INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS

VI.9.1 Indicateurs de gestion

En mDT	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Résultat net de la période (1)	1 968	2 429	5 332
Engagements sur la clientèle de leasing (2)	484 651	464 762	468 115
Capitaux propres (avant résultat) (3)	36 912	34 615	34 590
Créances sur la clientèle de leasing	438 556	416 250	426 164
Créances classées (4)	51 999	49 164	46 506
Produits réservés (5)	3 404	3 232	3 165
Total Provisions ¹³ (6)	29 464	26 736	27 826
Emprunts et ressources spéciales (7)	401 491	388 367	396 015
Dettes envers la clientèle	7 949	8 037	6 671
Portefeuille d'investissement	7 972	6 867	6 907
Total bilan (8)	475 239	454 137	470 109
Produits de leasing et de factoring	21 232	19 743	40 606
Charges financières nettes	13 121	12 525	25 728
Total charges d'exploitation	4 095	3 461	6 672
Produits nets	9 349	8 414	17 441
Provisions nettes	2 194	1 417	2 904
Charges de personnel	2 679	2 114	4 002
Portefeuille commercial	3 842	500	11 725

VI.9.2 Ratios financiers

Ratios propres aux sociétés de leasing	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Capitaux propres / engagements (3) / (2)	7,62%	7,45%	7,39%
Rentabilité des fonds propres (1) / (3)	5,33%	7,02%	15,42%
Taux de créances classées (4) / (2)	10,73%	10,58%	9,93%
Ratios de couverture des créances classées ((5)+(6)) / (4)	63,21%	60,96%	66,64%
Ratio des fonds propres selon circulaire 91-24 de la BCT	12,07%	12,08%	12,40%
Créances classées / (Créances sur la clientèle + Portefeuille commercial + Portefeuille d'investissement)	11,55%	11,61%	10,46%

Ratios de structure	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Fonds propres avant résultat / Total bilan	7,77%	7,62%	7,36%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,48%	85,52%	84,24%
Créances sur la clientèle de leasing / Total Bilan	92,28%	91,66%	90,65%
(Emprunts et ressources spéciales + dettes envers la clientèle) / créances sur la clientèle	93,36%	95,23%	94,49%

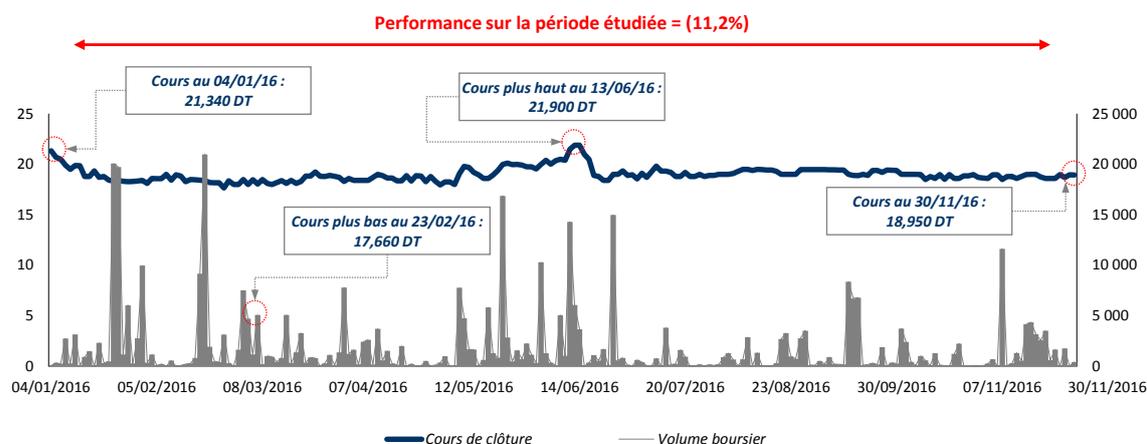
Ratios de gestion	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
Charges de personnel / Produits nets	28,65%	25,13%	22,95%
Produits nets/Fonds propres av résultat	25,33%	24,31%	50,42%
Coefficient d'exploitation (Total charges d'exploitation/ produits nets)	43,80%	41,13%	38,25%
Provisions nettes / Produits nets	23,46%	16,84%	16,65%

Ratios de rentabilité	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
ROE (1) / (3)	5,33%	7,02%	15,42%
ROA (1) / (8)	0,41%	0,53%	1,13%
Résultat net / produit net	21,05%	28,87%	30,57%
Produits de leasing / créances sur la clientèle	4,84%	4,74%	9,53%
Produit net / total bilan	1,97%	1,85%	3,71%

¹³ Compte non tenu des provisions additionnelles

VII. COMPORTEMENT BOURSIER DE LA VALEUR ATTIJARI LEASING

Evolution du comportement boursier du titre Attijari Leasing entre le 04/01/2016 et le 30/11/2016



Source : BVMT

Performance de la valeur Attijari Leasing

Indicateurs de performance	2013	2014	2015	30/11/2016
Nominal (En DT)	10	10	10	10
Nombre de titres admis	2 125 000	2 125 000	2 125 000	2 125 000
Cours de clôture (En DT)	24,99	25,00	21,99	18,95
Plus haut de la période (En DT)	40,90	25,00	29,34	18,95
Plus bas de la période (En DT)	24,70	24,62	19,20	18,94
Capitalisation Boursière (En DT)	53 103 750	53 125 000	46 728 750	40 268 750
PER ¹⁴	10,10x	8,85x	8,76x	7,55x
Rendement de la période ¹⁵	(32,80%)	4,84%	(6,44%)	(0,73%)

Source : BVMT

Comme illustré ci-haut, le titre Attijari Leasing affiche un cours de clôture de 21,99 DT au 31/12/2015 en baisse de 12,0% par rapport au 31/12/2014.

Le titre affiche un rendement négatif de 6,44% sur l'année 2015.

Le PER de Attijari Leasing s'établit à 8,76x au 31/12/2015 avec une capitalisation boursière de 46,7 MDT.

¹⁴PER = Capitalisation boursière / Résultats nets après modifications comptables

¹⁵Rendement = ((Cours clôture n + Dividendes) / Cours clôture n-1)-1

Chapitre 5 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

I.1 MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION

La composition du Conseil d'Administration d'Attijari Leasing se présente comme suit :

Membre du Conseil d'Administration	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Lui-même	Président du Conseil	2016-2018*	Tunis
M. Salem DAHMANI***	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis
M. Walid KALBOUSSI**	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Hicham SEFFA	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Moez TERZI	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Kamel HABBACHI	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohsen BOUZID	Administrateur	2016-2018*	Tunis
ATTIJARI BANK	M. Mohamed EL MONCER	Administrateur	2016-2018*	Tunis
M. Hédi Karim SELLAMI**	Lui-même	Administrateur	2016-2018*	Tunis

* Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2016

** Administrateurs indépendants

*** Administrateur représentant les petits porteurs

I.2 FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE

Membre	Fonction au sein de la société	Mandat/Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Khaled BEN JEMAA	Président du Conseil d'Administration	2016-2018*	Tunis
M. Moez TERZI	Directeur Général	Nommé par le Conseil d'Administration du 31/03/2015**	Tunis

* Mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 31/05/2016

** Mandat renouvelé par le Conseil d'Administration du 21/06/2016, en tant que Directeur Général d'Attijari Leasing pendant une durée de trois exercices 2016-2018

Il est à signaler que les membres du Conseil d'Administration suivants font partie des comités suivants :

Membre	Comité
M. Walid KALBOUSSI	Président du Comité Permanent d'Audit
M. Hédi Karim SELLAMI	Président du Comité des Risques
M. Hicham SEFFA	Président du Comité Exécutif des Crédits
M. Khaled BEN JEMAA	Membre du Comité des Risques
M Salem DAHMANI	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Mohsen BOUZID	Membre du Comité Permanent d'Audit
M. Kamel HABBACHI	Membre du Comité des Risques
M. Moez TERZI	Membre du Comité Exécutif de Crédit
M. Mohamed EL MONCER	Membre du Comité Exécutif de Crédit

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction dans la Société.

I.3 PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Membres	Activités exercées, en dehors d'Attijari Leasing, au cours des trois dernières années
M. Moez TERZI	▪ Responsable du Pôle Banque de financement Attijari bank
M. Mohamed ELMONCER	▪ Directeur Général Adjoint chargé de la Banque de détail à Attijari bank
M. Hicham SEFFA	▪ Directeur Général d'Attijari BANK TUNISIE
M. Mohsen BOUZID	▪ Président du Conseil d'Attijari Immobilière ▪ Responsable Pôle recouvrement judiciaire
M. Khaled BEN JEMAA	▪ Président Directeur Général de la Société d'Automobile et de Matériel ▪ Président Directeur Général de la société de TLD ▪ Président Directeur Général de la société de SOHOB ▪ Président Directeur Général de la société de PLASTIC UNION
M. Hédi Karim SELLAMI	▪ Directeur Général de One Tech Holding SA ; ▪ Président de la chambre syndicale des câblers tunisiens FEDELEC ; ▪ Directeur Général de la société Tunisie Câbles SA.

I.4 MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES

Membres	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Khaled BEN JEMÂA	▪ SAM ; ▪ TLD ; ▪ GIS ; ▪ TUNISIE LAIT ; ▪ SOHOB ; ▪ TDA.
M. Hédi Karim SELLAMI	▪ One Tech Holding SA ; ▪ Tunisie Câbles SA.
M. Hicham SEFFA	▪ Attijari Gestion ; ▪ Attijari SICAR ; ▪ Attijari Finances ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Moez TERZI	▪ Attijari gestion ; ▪ Attijari Intermédiation.
M. Mohsen BOUZID	▪ Attijari Recouvrement.

I.5 FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS LES SOCIETES QU'ILS REPRESENTENT

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société qu'il représente
Attijari bank	M. Hicham SEFFA	Directeur Général
Attijari bank	M. Mohamed ELMONCER	Responsable Pôle Banque de Détail
Attijari bank	M. Kamel HABBACHI	Responsable du pôle Banque de financement
Attijari bank	M. Moez TERZI	Directeur Général de la filiale Attijari Leasing
Attijari bank	M. Mohsen BOUZID	Responsable du pôle recouvrement judiciaire

II. INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA SOCIETE

II.1 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 2015

La Direction de la société se compose d'un Directeur Général.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 04 mars 2011 et la décision du conseil d'administration du 28 août 2014, M. Kamel HABBACHI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing. Sa mission a pris fin le 31 mars 2015.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Kamel HABBACHI jusqu'au 31 mars 2015, s'élève à 34 753 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 51 344 DT.

En outre, il a bénéficié d'une voiture de fonction.

En vertu des termes de la décision de détachement d'Attijari bank du 31 mars 2015 et la décision du conseil d'administration du 31 mars 2015, M. Moez TERZI est désigné en tant que Directeur Général de la société Attijari Leasing.

Le montant des rémunérations nettes perçues par M. Moez TERZI au titre de l'exercice 2015, s'élève à 48 144 DT. La charge supportée à ce titre en 2015 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 72 797 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Le Conseil d'Administration de la société Attijari Leasing se compose de neuf (9) personnes, à savoir :

- Un (1) Président du Conseil d'Administration ;
- Sept (8) administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2015 à 50 mille dinars et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, a été fixée à 12 000DT.

II.2 REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 30/06/2016

Le montant des rémunérations nettes à percevoir par M. Moez TERZI, bonus compris, au titre de l'exercice 2016, s'élève à 99 156 DT. La charge supportée à ce titre au 30/06/2016 par la société et constatée au niveau des états financiers s'élève à 114 651 DT.

En outre, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction.

Les membres du comité permanent d'audit sont composés de trois (03) administrateurs et trois (03) personnes externes au Conseil d'Administration. La rémunération du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2015, a été fixée à 12 000DT.

II.3 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU 31/12/2016

Aucun prêt ou garantie n'a été accordé en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction.

III. ORGANES DE CONTROLE

III.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2013 ET AU 31/12/2014

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat	2012-2014	2012-2014

III.2 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU 31/12/2015 ET AU 30/06/2016

Dénomination ou raison sociale	FINOR	Cabinet Walid BEN AYED
Représentant légal	M. Mustapha MEDHIOUB	M. Walid BEN AYED
Adresse	Immeuble International City Center-Tour des bureaux, Centre Urbain Nord de Tunis_1082 Tunis	29, Avenue de l'indépendance- Résidence Meriem- Bloc B Bureau n°417 2080 Ariana
Numéro de téléphone	00 216 70 728 450	00 216 71 841 110
Numéro de fax	00 216 70 728 405	00 216 71 841 160
Adresse électronique	administration@finor.com.tn mustapha.medhioub@finor.com.tn	benayed_walid@yahoo.fr
Mandat*	2015-2017	2015-2017

* Mandat renouvelé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/05/2015

IV. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL

Conformément au rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 et à la note 42 relative aux parties liées des états financiers correspondants, les opérations de leasing ont été conclues avec des membres du Conseil d'Administration, de direction ou des principaux actionnaires sont relatés ci-après :

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de la société «Attijari Bank », société mère, pour une valeur de 152 076 DT.
A la clôture de l'exercice, le cumul des contrats mis en force et non échus s'élève à 916 511 DT.
L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 589 645 DT.
- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société «Attijari Finances », dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 88 381 DT.
L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 62 158 DT.

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Intermédiation, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 26 300 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 25 591 DT.

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Gestion, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 56 048 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 51 183 DT.

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force un contrat au profit de la société Attijari Recouvrement, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur de 54 946 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 48 187 DT.

Opérations de leasing avec le Groupe HORCHANI

- A la clôture de l'exercice 2015, le cumul des contrats mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « LES PIERRES DU NORD », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui ne sont pas encore cédés, s'élève à 863 986 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 245 351 DT.

- A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « L'IMMOBILIERE HORCHANI », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 82 634 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

- Au cours de l'exercice 2015, Attijari Leasing a mis en force 2 contrats au profit de la société « THON MANAR», dans laquelle elle a des actionnaires en commun, pour une valeur totale de 365 067 DT.

L'encours financier de ces contrats s'élève, au 31 décembre 2015, à 292 850 DT.

- A la clôture de l'exercice 2015, le contrat mis en force par Attijari Leasing au profit de la société « ODYSEE HOTELS », dans laquelle elle a des actionnaires en commun, et qui n'est pas encore cédé, s'élève à 33 017 DT.

L'encours financier de ce contrat s'élève, au 31 décembre 2015, à 1 DT.

Chapitre 6 RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'ÉVOLUTION RÉCENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

I. EVOLUTION RECENTE ET STRATEGIE FUTURE

I.1 EVOLUTION RECENTE

Au 30 septembre 2016, le Produit Net de Leasing d'Attijari Leasing enregistre une hausse de 16,2% pour se situer à 13,9 MDT contre 11,9 MDT au 30 septembre 2015.

Les approbations de financements au 30 septembre 2016 se sont élevées à 223,9 MDT contre 196,7 MDT au 30 septembre 2015, soit une hausse de 13,8%.

Les mises en force au 30 septembre 2016 se sont élevées à 171,5 MDT contre 155 MDT au 30 septembre 2015, soit une hausse de 10,7%.

Les encours financiers s'élèvent au 30 septembre 2016 à 487,4 MDT contre 447,7 MDT au 30 septembre 2015, soit un accroissement de 8,9%.

I.2 STRATEGIE FUTURE

La politique de croissance d'Attijari Leasing pour les années à venir sera basée sur le développement de la société à un rythme soutenu avec une meilleure maîtrise du risque qui tient compte notamment de la conjoncture économique du pays, en matière de nouveaux investissements ou de disponibilité des ressources de financement.

En effet, la stratégie adoptée par la Société s'articule autour des axes suivants :

- Une meilleure orientation en matière de financement leasing quant à la sélection d'une clientèle diversifiée, présentant une assise financière équilibrée et dont les projets de financement envisagés peuvent assurer une rentabilité acceptable ;
- Le maintien d'une action vigoureuse de recouvrement du portefeuille afin :
 - ✓ D'assurer une meilleure gestion du risque client en développant une meilleure réactivité du recouvrement amiable ;
 - ✓ D'améliorer le rendement du portefeuille des créances classées par des actions de recouvrement ciblées.

Cette stratégie vise à diminuer le ratio des créances douteuses et litigieuses.

Attijari Leasing vise à consolider sa présence sur le marché tunisien en augmentant sa part de marché et en améliorant sa capacité bénéficiaire et ce en réalisant ses objectifs tels que avancés dans les états prévisionnels ci-après présentés.

I.3 NOTE SUR LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DES PREVISIONS PAR RAPPORT AU DERNIER DOCUMENT DE REFERENCE

Pour le présent Document de Référence, certaines informations financières prévisionnelles concernant l'activité de la société et ses ressources futures de financement ont dû être modifiées par rapport à celles figurant au Document de Référence enregistré sous le numéro 15-010 en date du 30/10/2015 et ce, pour tenir compte des éléments suivants :

- Des nouvelles données économiques du pays tant en matière de croissance prévue à fin 2016 et les années à venir que les intentions d'investissements réels et la disponibilité des ressources ;
- Des réalisations commerciales à fin décembre 2015 et fin juin 2016 de la Société ainsi que celle du secteur du leasing ;
- Des nouvelles conditions commerciales au niveau du marché de leasing ;
- Des nouvelles données relatives aux conditions et disponibilité des ressources sur le marché.

En conséquence de ce qui précède, les états financiers prévisionnels tels que présentés dans le présent Document de Référence ont été révisés et ce au niveau des mises en force, d'émission d'emprunts obligataires ou bancaires, de résultats et d'indicateurs de gestion.

II. PERSPECTIVES D'AVENIR

II.1 ANALYSE DES ECARTS ENREGISTRES ET DES MODIFICATIONS OPERÉES AU NIVEAU DES PREVISIONS 2016-2019

II.1.1 Mises en force

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	255 011	286 485	320 497	358 555	401 139	Pour 2015, le niveau de réalisation des MEF prévues a été de 84,6% et le niveau global d'évolution des mises en forces durant la période 2016-2019 a été déterminé compte tenu de la situation macroéconomique en Tunisie et des nouveaux objectifs de la Direction Générale d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	215 750	237 325	251 565	266 658	282 658	
Ecart en valeur	(39 261)	(49 160)	(68 933)	(91 896)	(118 481)	

II.1.2 Intérêts de leasing (marges brutes de leasing)

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	41 140	46 789	53 000	59 920	65 432	Pour 2015, le niveau de réalisation des marges brutes de leasing prévu a été de 96,4% et le niveau global d'évolution des marges brutes de leasing durant la période 2016-2019 a été déterminé compte tenu des nouvelles prévisions de MEF.
Nouveau BP	39 674	43 967	46 587	49 362	52 310	
Ecart en valeur	(1 467)	(2 822)	(6 413)	(10 558)	(13 122)	

II.1.3 Charges d'intérêts

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	26 494	29 558	33 284	37 438	40 771	Pour 2015, le niveau de réalisation des Charges d'intérêts prévu a été de 97,1% et le niveau global d'évolution des charges d'intérêts durant la période 2016-2019 a été déterminé compte tenu des nouveaux besoins en ressources.
Nouveau BP	25 728	27 881	29 902	31 582	33 146	
Ecart en valeur	(766)	(1 678)	(3 381)	(5 857)	(7 625)	

II.1.4 Frais du personnel

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	4 019	4 341	4 688	5 063	5 468	Pour 2015, le niveau de réalisation des Frais du personnel prévu a été de 99,6% compte tenu des augmentations réglementaires. Le niveau global d'évolution des frais du personnel sur la période 2016-2019 a été déterminé en fonction de la politique RH d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	4 002	4 803	5 187	5 602	6 050	
Ecart en valeur	(17)	462	499	539	582	

II.1.5 Les charges d'exploitation

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	6 684	7 253	7 841	8 440	9 064	Pour 2015, le niveau de réalisation des charges d'exploitation prévu a été de 99,8% compte tenu de l'évolution des charges de personnel. Le niveau global d'évolution des charges d'exploitation durant la période 2016-2019 a été déterminé selon les objectifs de coefficient d'exploitation fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	6 672	7 690	8 246	8 848	9 457	
Ecart en valeur	(12)	437	405	408	393	

II.1.6 Les ressources à mobiliser

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	199 500	211 500	273 000	323 000	340 000	Pour 2015, eu égard à l'évolution favorable des MEF, Attijari Leasing a mobilisé 89,9% des ressources de financement initialement prévues. Sur la période 2016-2019, le niveau de ressources à mobiliser est déterminé en fonction de l'évolution des MEF d'Attijari Leasing.
Nouveau BP	179 322	124 300	142 000	172 000	195 000	
Ecart en valeur	(20 178)	(87 200)	(131 000)	(151 000)	(145 000)	

II.1.7 Les dotations nettes de reprises sur provisions

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	Commentaires
Ancien BP	2 859	3 322	3 403	3 781	4 134	En 2015, le niveau de réalisation des dotations nettes a été de 101,6%. Sur la période 2016-2019, le niveau des dotations nettes a été déterminé selon les objectifs du taux de créances classées et du taux de couverture fixés par Attijari Leasing.
Nouveau BP	2 904	2 902	3 040	3 162	3 329	
Ecart en valeur	45	(420)	(363)	(619)	(805)	

La Société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de trois ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Attijari Leasing est également tenue à cette occasion d'informer ses actionnaires et de communiquer au public l'état de réalisation de ses prévisions. L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

Attijari Leasing s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

II.2 ANALYSE DES PERFORMANCES REALISEES AU 30 SEPTEMBRE 2016 PAR RAPPORT AUX PREVISIONS RELATIVES A L'EXERCICE 2016

La confrontation des réalisations du troisième trimestre de l'exercice 2016 reflétées par les indicateurs d'activités arrêtés au 30/09/2016 avec les prévisions établis pour l'année 2016 publiées au niveau du présent Document de Référence « Attijari Leasing 2016 » fait ressortir les pourcentages de réalisations suivants :

En mDT	Indicateurs d'activité au 30/09/2016	Prévisions de l'année 2016	Pourcentage de réalisation
Mises en force	171 553	237 325	72,3%
Intérêts bruts de Leasing & factoring	33 681	44 955	74,9%
Structure des ressources	396 700	124 300	319,1%
Capitaux propres (hors résultat net)	36 893	36 947	99,9%
Produits nets de leasing	13 921	18 201	76,5%
Engagements sur la clientèle	487 386	536 592	90,8%
Engagements classés	57 648	48 276	119,4%
Total charges d'exploitation	5 855	7 690	76,1%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, Attijari Leasing demeure en ligne avec ses prévisions relatives à l'exercice 2016. En effet, la société réalise, au 30/09/2016, 72,3% de ses prévisions de mises en force au titre de l'exercice 2016.

Attijari Leasing a également réalisé, au 30/09/2016, 76,5% des produits nets de leasing prévus au titre de l'exercice 2016 et affiche à la même période un total engagements de l'ordre de 487 386 mDT représentant 90,8% de ses prévisions.

II.3 HYPOTHESES RETENUES

Les perspectives d'avenir d'Attijari Leasing (2016-2020) ont été établies sur la base des états financiers définitifs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015 et arrêtés par le Conseil d'Administration du 29/09/2016.

II.3.1 Les Mises en force

La progression des mises en forces prévue pour les années 2016 à 2020 tient compte de la La progression des mises en forces prévue pour les années 2016 à 2020 tient compte de la conjoncture économique du pays et de la politique d'accroissement de l'activité d'Attijari Leasing compte tenu des différentes opportunités de financement pouvant se présenter.

Durant la période 2016-2020, les mises en forces enregistrent une croissance annuelle moyenne de 6,0%. Ce niveau d'activité devra permettre de maintenir notre position parmi les sociétés de leasing leaders du secteur dans les années à venir.

Le taux de croissance annuel moyen sur la période 2016-2020 serait de 6,0%.

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Mises en forces	215 750	237 325	251 565	266 658	282 658	299 617	6,0%
<i>Taux de croissance</i>		10,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	

II.3.2 Intérêts bruts de Leasing

Les intérêts bruts de leasing prévus durant la période 2016-2020 se présentent comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Intérêts bruts	39 674	43 967	46 587	49 362	52 310	55 465	6,0%
<i>Taux de croissance</i>		10,8%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	

Les intérêts bruts de leasing enregistrent une croissance annuelle moyenne de 6,0% sur la période 2016-2020. Les hypothèses suivantes sont retenues :

- Un taux de sortie de 11,00% pour les financements prévus ;
- Un autofinancement de 20,00% sur le montant Hors Taxes à financer ;
- Une durée moyenne de 48 mois pour les nouveaux financements.

II.3.3 Les revenus du factoring

La Société compte développer progressivement cette activité de factoring durant la période 2016-2020 tout en opérant une politique sélective de sa nouvelle clientèle eu égard notamment à la rentabilité de leur activité et de la solvabilité de leurs propres clients.

Les revenus bruts de factoring enregistrent un taux de croissance annuel moyen de 6,0% sur la période 2016-2020. L'évolution de ce poste se présente comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Commissions de factoring	290	308	326	346	366	388	6,0%
Intérêts de financement	642	680	721	765	810	859	6,0%
Revenus de factoring	932	988	1 047	1 110	1 177	1 247	6,0%
<i>Taux de croissance</i>		6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%	

II.3.4 Les charges générales d'exploitation

L'évolution moyenne prévisionnelle des charges générales d'exploitation hors provisions sur la période 2016-2020 serait de 7,1%.

En effet, les frais du personnel sont prévus en croissance annuelle moyenne de 8,0% sur la période 2016-2020. Cette évolution s'explique par :

- Les recrutements futurs au niveau du Front et du Back Office prévus par Attijari Leasing visant à accompagner le développement de l'activité sur la période prévisionnelle ;
- Les augmentations légales annuelles de la masse salariale.

Les autres charges d'exploitation enregistrant une croissance annuelle moyenne normative de 4,8% sur la période 2016-2020.

Les dotations aux amortissements tiennent compte de l'amortissement annuel des immobilisations existantes d'Attijari Leasing ainsi que des nouvelles acquisitions prévues à partir de 2016. De même, ces dotations tiennent compte de l'évolution des résorptions des frais relatifs aux émissions d'emprunts obligataires à effectuer durant la période 2016-2020.

Les charges générales d'exploitation, sur la période 2016-2020, se présentent comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Frais du personnel	4 002	4 803	5 187	5 602	6 050	6 534	8,0%
<i>Taux de croissance</i>		20,0%	8,0%	8,0%	8,0%	8,0%	
Autres charges d'exploitation	2 316	2 486	2 603	2 727	2 858	3 000	4,8%
<i>Taux de croissance</i>	(6,6%)	7,3%	4,7%	4,8%	4,8%	5,0%	
Dotations aux amortissements	353	401	455	518	548	578	9,6%
<i>Taux de croissance</i>		13,6%	13,4%	13,9%	5,8%	5,5%	
Total Charges d'exploitation hors provisions	6 672	7 690	8 246	8 848	9 457	10 113	7,1%
<i>Taux de croissance</i>		15,3%	7,2%	7,3%	6,9%	6,9%	

II.3.5 Les dotations et reprises aux provisions

Les dotations aux provisions sont déterminées selon deux critères à savoir :

- L'évolution des créances classées historiques ;
- Les objectifs d'Attijari Leasing en matière de taux de couverture des créances classées.

Les reprises de provisions sont déterminées sur la base du tableau corrigé des actions de recouvrement.

Le tableau ci-après retrace le détail des dotations aux provisions ou reprises nettes durant la période 2016-2020 :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Reprises ou dotations nettes de provisions	2 904	2 902	3 040	3 162	3 329	3 372	3,8%
<i>Taux de croissance</i>		(0,1%)	4,8%	4,0%	5,3%	1,3%	

II.3.6 Ressources à mobiliser

En vue de réaliser ses prévisions de mises en force, la Société projette sur la période 2016-2020 de mobiliser des ressources de financement bancaires et obligataires. Le détail de ces ressources se présente comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Emprunts obligataires ordinaires ou subordonnés	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	80 000	7,5%
<i>Taux de croissance</i>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	33,3%	
Total ressources bancaires à CMT	119 322	64 300	82 000	112 000	135 000	115 000	15,6%
<i>Taux de croissance</i>		(46,1%)	27,5%	36,6%	20,5%	(14,8%)	
Total	179 322	124 300	142 000	172 000	195 000	195 000	11,9%
<i>Taux de croissance</i>		(30,7%)	14,2%	21,1%	13,4%	0,0%	

Les dettes à court terme (billets de trésorerie et autres) auxquelles la société peut faire appel seront des crédits relais jusqu'à la mise en place des crédits moyen terme ou obligataires.

Caractéristiques des emprunts obligataires que la société compte émettre

Emprunt	Montant (en mDT)	Taux	Durée
Attijari Leasing 2016-1	30 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2016-2	30 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2016	60 000		
Attijari Leasing 2017-1	30 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2017-2	30 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2017	60 000		
Attijari Leasing 2018-1	30 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2018-2	30 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2018	60 000		
Attijari Leasing 2019-1	30 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2019-2	30 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2019	60 000		
Attijari Leasing 2020-1	40 000	7,8%	5 ans
Attijari Leasing 2020-2	40 000	7,8%	5 ans
Emission obligataire de 2020	80 000		

Compte tenu de la conjoncture économique en Tunisie, Attijari Leasing compte émettre des emprunts obligataires à taux fixes qui seront sujets à des ajustements à la hausse ou à la baisse en fonction des nouvelles données économiques du pays.

II.3.7 Les charges financières

Les charges financières d'Attijari Leasing, sur la période 2016-2020, tiennent compte des intérêts relatifs aux différents crédits et emprunts en cours et ceux programmés sur la période prévisionnelle. Le détail de ce poste se présente comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Crédits bancaires en cours	11 904	7 744	5 210	3 297	1 646	593	(47,4%)
<i>Taux de croissance</i>		(34,9%)	(32,7%)	(36,7%)	(50,1%)	(63,9%)	
Emprunts obligataires en cours	8 963	10 678	8 491	5 993	3 928	2 152	(33,0%)
<i>Taux de croissance</i>		19,1%	(20,5%)	(29,4%)	(34,5%)	(45,2%)	
Nouveaux crédits bancaires	0	4 241	6 250	8 541	10 954	13 752	34,2%
<i>Taux de croissance</i>		n.s	47,4%	36,6%	28,2%	25,5%	
Nouveaux emprunts obligataires	0	0	4 680	8 424	11 232	13 104	n.s
<i>Taux de croissance</i>		n.s	n.s	80,0%	33,3%	16,7%	
Charges / CCT	713	1 070	1 123	1 179	1 238	1 300	5,0%
<i>Taux de croissance</i>		50,0%	5,0%	5,0%	5,0%	5,0%	
Charges Int / CL ou CMT assimilés	4 147	4 147	4 147	4 147	4 147	4 147	0,0%
<i>Taux de croissance</i>		0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Total charges d'intérêts (financière)	25 728	27 881	29 902	31 582	33 146	35 050	5,9%
<i>Taux de croissance</i>		8,4%	7,3%	5,6%	5,0%	5,7%	

II.3.8 L'investissement propre

Attijari Leasing prévoit un investissement de maintien et de renouvellement de ses immobilisations conformément au tableau qui suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Immobilier	0	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>		n.s	n.s	n.s	n.s	n.s	
Matériel roulant	345	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>		(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	
Matériel de bureaux	5	100	100	100	100	100	0,0%
<i>Taux de croissance</i>		>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
AAI	55	100	100	100	100	100	0,0%
<i>Taux de croissance</i>		80,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Matériel et log Informatique	19	100	100	100	100	100	0,0%
<i>Taux de croissance</i>		>100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	
Autres	635	0	0	0	0	0	n.s
<i>Taux de croissance</i>		(100,0%)	n.s	n.s	n.s	n.s	
Total Investissements Propres	1 059	300	300	300	300	300	0,0%
<i>Taux de croissance</i>		(71,7%)	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	

II.3.9 Evolution du poste « clients » et des actifs classés

a) Engagements sur la clientèle

Sur la période 2016-2020, l'évolution des engagements sur la clientèle se présente comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P	TCAM 2016-2020
Engagements sur la clientèle	468 115	536 592	580 070	627 997	662 281	667 841	5,6%
<i>Taux de croissance</i>		14,6%	8,1%	8,3%	5,5%	0,8%	

b) Evolution des créances classées (hors activité Factoring)

Les actions de recouvrement mises en place par Attijari Leasing, la reprise maîtrisée de l'activité de financement ainsi que les radiations prévues visent à atteindre un niveau des parts d'actifs classés inférieur à 7,94% à horizon 2020.

A ce titre, la part des créances classées devrait s'établir à 7,94% en 2020 contre 9,93% en 2015. Le taux de couverture des actifs classés après radiations prévues devrait atteindre 87,15% en 2020.

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Montant des engagements sur leasing	468 115	536 592	580 070	627 997	662 281	667 841
Dont montant des engagements courants sur Clientèle leasing	421 609	442 974	479 590	521 149	551 472	552 828
Dont montant des créances classées	46 506	48 276	51 243	53 543	53 216	53 031
Provisions + agios réservés¹⁶	31 367	33 789	36 832	39 950	43 057	46 215
Ratio des créances classées	9,93%	9,00%	8,83%	8,53%	8,04%	7,94%
Taux de Couverture après radiations prévues	67,45%	69,99%	71,88%	74,61%	80,91%	87,15%

¹⁶ Y compris les provisions additionnelles

II.3.10 Le résultat et le report à nouveau

Conformément aux dispositions des statuts, les résultats dégagés à compter de l'exercice 2016 devront servir à :

- Constituer la réserve légale si elle n'a pas atteint 10% du capital ;
- Constituer les réserves réglementées ;
- Distribuer des dividendes aux actionnaires ;
- Constituer avec le reliquat les reports à nouveau bénéficiaires.

L'évolution du résultat de l'exercice ainsi que celle du résultat reporté, sur la période 2016-2020, se présente comme suit :

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Résultats Reportés	5 205	6 562	5 332	7 760	10 540	13 833
<i>Taux de croissance</i>		26,1%	(18,7%)	45,5%	35,8%	31,2%
Résultats de l'exercice	5 332	5 870	5 928	6 280	6 793	7 276
<i>Taux de croissance</i>		10,1%	1,0%	5,9%	8,2%	7,1%

II.3.11 Les dividendes

Il est prévu de procéder à une distribution de dividende de 14% du capital sur la période prévisionnelle 2016-2020.

II.4 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

II.4.1 Bilans Prévisionnels

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
ACTIF						
Caisse et Avoirs auprès des Banques	9 213	1 178	2 017	2 030	1 901	2 174
Créances sur la clientèle de Leasing	426 164	487 963	527 345	571 048	601 065	602 249
Acheteurs factorés	8 790	10 108	11 624	13 368	15 373	17 679
Portefeuille de placement	11 725	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Portefeuille titre Investissements	6 907	7 972	7 972	7 972	7 972	7 972
Valeurs Immobilisées	4 320	4 219	4 064	3 845	3 597	3 319
Autres Actifs	2 990	2 463	2 700	2 976	3 302	3 690
TOTAL ACTIF	470 109	516 903	558 722	604 239	636 210	640 082
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES						
Concours Bancaires et Dettes rattachées	1	0	0	0	0	0
Dettes clientèle	6 671	4 747	5 031	5 333	5 653	5 992
Comptes Courants des Adhérents	1 649	1 731	1 818	1 909	2 004	2 104
Emprunts et Ressources spéciales	396 015	439 101	476 143	516 535	542 863	540 436
Dettes Fournisseurs	22 924	25 156	26 666	28 266	29 962	31 759
Autres Passifs	2 927	3 351	3 294	3 645	3 885	4 171
TOTAL PASSIF	430 187	474 085	512 952	555 688	584 366	584 463
CAPITAUX PROPRES						
Capital social	21 250	21 250	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserves	8 687	9 687	10 062	10 062	10 062	10 062
Résultats reportés	5 205	6 562	5 332	7 760	10 540	13 833
Effets des modifications comptables	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)	(552)
Résultat de l'exercice	5 332	5 870	5 928	6 280	6 793	7 276
TOTAL CAPITAUX PROPRES	39 922	42 817	45 770	48 550	51 843	55 619
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	470 109	516 903	558 722	604 239	636 210	640 082

II.4.2 Etats de résultats prévisionnels

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Mises en Forces en mDT	215 750	237 325	251 565	266 658	282 658	299 617
Produits d'exploitation de Leasing & Factoring						
Intérêts de leasing	39 674	43 967	46 587	49 362	52 310	55 465
<i>Var en %</i>		10,8%	6,0%	6,0%	6,0%	6,0%
Autres produits d'exploitation	2 014	2 115	2 220	2 331	2 448	2 570
Revenus de factoring	932	988	1 047	1 110	1 177	1 247
Total des produits d'exploitation	42 620	47 070	49 855	52 803	55 935	59 283
<i>Var en %</i>		10,4%	5,9%	5,9%	5,9%	6,0%
Charges financières nettes	(25 728)	(27 881)	(29 902)	(31 582)	(33 146)	(35 050)
<i>Var en %</i>		8,4%	7,3%	5,6%	5,0%	5,7%
Commissions encourues	(89)	(94)	(96)	(99)	(102)	(105)
Produits des placements	638	400	400	400	400	400
PRODUITS NETS	17 441	19 496	20 256	21 522	23 087	24 528
<i>Var en %</i>		11,8%	3,9%	6,2%	7,3%	6,2%
Charges d'exploitation						
Charges de personnel	(4 002)	(4 803)	(5 187)	(5 602)	(6 050)	(6 534)
Dotations aux amortissements	(353)	(401)	(455)	(518)	(548)	(578)
Autres charges d'exploitation	(2 316)	(2 486)	(2 603)	(2 727)	(2 858)	(3 000)
Total des Charges d'exploitation	(6 672)	(7 690)	(8 246)	(8 848)	(9 457)	(10 113)
<i>Var en %</i>		15,3%	7,2%	7,3%	6,9%	6,9%
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	10 769	11 806	12 010	12 674	13 630	14 415
<i>Var en %</i>		6,7%	9,6%	1,7%	5,5%	7,5%
Reprises sur provisions sur créances et autres risques	3 178	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur créances sur la clientèle de leasing	(6 081)	(2 902)	(3 040)	(3 162)	(3 329)	(3 372)
Dotations nettes aux provisions pour risques divers	317	0	0	0	0	0
Dotations aux provisions sur risque fiscal	0	0	0	0	0	0
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 549	8 904	8 970	9 512	10 301	11 044
Autres gains ordinaires	363	200	200	200	200	200
Autres pertes ordinaires	(77)	(650)	(50)	(50)	(50)	(50)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	7 835	8 454	9 120	9 662	10 451	11 194
Impôts sur les bénéfices	(2 503)	(2 584)	(3 192)	(3 382)	(3 658)	(3 918)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 332	5 870	5 928	6 281	6 793	7 276
Effets des modifications comptables	0	0	0	0	0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	5 332	5 870	5 928	6 281	6 793	7 276

II.4.3 Etats de Flux de trésorerie prévisionnels

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
MISES EN FORCES PREVUES	215 750	237 325	251 565	266 658	282 658	299 617
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Encaissements reçus des clients	264 934	195 460	221 682	231 226	274 946	351 016
Encaissements reçus des acheteurs factorés	39 189	38 633	29 824	29 931	30 307	30 306
Financements des adhérents	(37 112)	(30 334)	(30 593)	(30 652)	(30 849)	(31 081)
Décaissements pour financement de contrats de leasing	(241 528)	(213 624)	(212 720)	(223 680)	(251 053)	(294 905)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(7 232)	(7 444)	(7 952)	(8 524)	(9 145)	(9 825)
Intérêts payés	(25 069)	(27 073)	(29 902)	(31 582)	(33 146)	(35 050)
Impôts et taxes payés	(2 937)	(2 425)	(3 223)	(3 258)	(3 670)	(3 912)
Restitution de TVA	0	0	0	0	0	0
Autres flux de trésorerie	5 262	(37)	(44)	(42)	(46)	(51)
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	(4 494)	(46 845)	(32 928)	(36 580)	(22 656)	6 500
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT						
Décaissements /acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(929)	(300)	(300)	(300)	(300)	(300)
Encaissements / cession immobilisations corporelles et incorporelles	11	0	0	0	0	0
Décaissements /acquisition Immobilisations financières	(2 500)	(1 000)	0	0	0	0
Encaissements/ cession Immobilisations financières	0	0	0	0	0	0
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	(3 418)	(1 300)	(300)	(300)	(300)	(300)
ACTIVITE DE FINANCEMENT						
Distribution de dividendes	(2 605)	(2 975)	(2 975)	(3 500)	(3 500)	(3 500)
Encaissements provenant des emprunts	179 322	124 300	142 000	172 000	195 000	195 000
Remboursement d'emprunts	(165 108)	(81 778)	(105 486)	(132 000)	(169 079)	(197 922)
Flux liés au financement à court terme	(4 395)	563	529	393	407	495
FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	7 213	40 110	34 067	36 893	22 827	(5 927)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(698)	(8 034)	840	12	(129)	273
Liquidités et équivalents de liquidités début de période	9 910	9 212	1 178	2 017	2 030	1 901
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITE EN FIN DE PERIODE	9 212	1 178	2 017	2 030	1 901	2 174

II.5 RATIOS PREVISIONNELS

II.5.1 Indicateurs de gestion

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Résultat net de la période (1)	5 332	5 870	5 928	6 280	6 793	7 276
Engagements sur la clientèle (2)	468 115	536 592	580 070	627 997	662 281	667 841
Capitaux propres (avant résultat) (3)	34 590	36 947	39 842	42 270	45 050	48 343
Engagements Hors Bilans	13 186	17 726	19 080	20 558	22 175	23 946
Créances sur la clientèle de leasing	426 164	487 963	527 345	571 048	601 065	602 249
Créances classées (4)	46 506	48 276	51 243	53 543	53 216	53 031
Total Provisions + Agios ¹⁷ (5)	(31 367)	(33 789)	(36 832)	(39 950)	(43 057)	(46 215)
Emprunts et ressources spéciales (7)	396 015	439 101	476 143	516 535	542 863	540 436
Total bilan	470 109	516 903	558 722	604 239	636 210	640 082
Produits d'exploitation	42 620	47 070	49 855	52 803	55 935	59 283
Charges financières	(25 728)	(27 881)	(29 902)	(31 582)	(33 146)	(35 050)
Total charges d'exploitation	(6 672)	(7 690)	(8 246)	(8 848)	(9 457)	(10 113)
Produits nets	17 441	19 496	20 256	21 522	23 087	24 528
Charges de personnel	(4 002)	(4 803)	(5 187)	(5 602)	(6 050)	(6 534)

II.5.2 Ratios financiers

En %	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Capitaux propres / Engagements sur la clientèle	7,39%	6,89%	6,87%	6,73%	6,80%	7,24%
Rentabilité des fonds propres (ROE)	15,41%	15,89%	14,88%	14,86%	15,08%	15,05%
Taux de créances classées de l'activité Leasing	9,93%	9,00%	8,83%	8,53%	8,04%	7,94%

En %	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Capitaux propres avant résultat / Total bilan	7,36%	7,15%	7,13%	7,00%	7,08%	7,55%
Emprunts et ressources spéciales/ Total bilan	84,24%	84,95%	85,22%	85,49%	85,33%	84,43%
Créances issues d'opérations de leasing / Total Bilan	90,65%	94,40%	94,38%	94,51%	94,48%	94,09%

En %	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Charges de personnel / produits nets	22,95%	24,64%	25,61%	26,03%	26,21%	26,64%
Produits nets/Capitaux propres av résultat	50,42%	52,77%	50,84%	50,92%	51,25%	50,74%
Coefficient d'exploitation ¹⁸	38,25%	39,45%	40,71%	41,11%	40,96%	41,23%

En %	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
ROE	15,41%	15,89%	14,88%	14,86%	15,08%	15,05%
ROA	1,13%	1,14%	1,06%	1,04%	1,07%	1,14%
Résultat net / produit net	30,57%	30,11%	29,27%	29,18%	29,42%	29,66%
Produits d'exploitation / créances sur la clientèle	10,00%	9,65%	9,45%	9,25%	9,31%	9,84%
Produit net / total bilan	3,71%	3,77%	3,63%	3,56%	3,63%	3,83%

¹⁷ Y compris es provisions additionnelles

¹⁸Coefficient d'exploitation = Total charges d'exploitation/Produits nets

II.5.3 Etat des cash-flows prévisionnels

En mDT	2015 ^R	2016 ^P	2017 ^P	2018 ^P	2019 ^P	2020 ^P
Résultat net	5 332	5 870	5 928	6 280	6 793	7 276
Dotations aux amortissements	353	401	455	518	548	578
Dotations aux provisions	6 398	2 902	3 040	3 162	3 329	3 372
Reprises sur provisions	3 178	0	0	0	0	0
CASH FLOWS PREVISIONNELS	8 906	9 173	9 423	9 961	10 670	11 226

III. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2016 A 2020



Cabinet d'expertise comptable
29, Avenue de l'indépendance résidence Meriam
Bloc B - Bureau n° 417
2080 Ariana - Tunis
Tél : 71 841 110 / Fax : 71 841 180



Société d'expertise comptable
Inscrite au tableau de l'ordre des experts comptables de Tunisie
Immeuble International City Center - Tour des bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
Tél : (216) 70 728 450 - Fax : (216) 70 728 405
E-Mail : administration@finor.com.tn

Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2016 à 2020

En exécution de la mission qui nous a été confiée pour l'examen des projections financières d'ATTIJARI LEASING, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les informations financières prévisionnelles des cinq prochains exercices allant de 2016 à 2020, figurant en annexe du présent rapport et telles qu'elles ont été révisées et arrêtées par le conseil d'administration du 29 Septembre 2016.

Nous avons examiné les informations financières prévisionnelles de la société ATTIJARI LEASING pour la période allant de 2016 à 2020 figurants au niveau du document de référence, établies dans le cadre de l'émission par la société d'un emprunt obligataire. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Tunis, le 01 Novembre 2016

Les Co-commissaires aux Comptes

Cabinet Walid BEN AYED
Walid BEN AYED



FINOR
Mustapha MEDHIOUB

